



## SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION n° 2023-11-265 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 09/11/2023**

L'an deux mille vingt trois, le quinze novembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

### **Présents : 50**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT (*suppléant de Sophie Blancheton*), Joachim BOISARD, Pascal LELEU (*suppléant d'Emeline Brisseau*), Renaud CHALLENGEAS, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Philippe GIRARD, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Thierry LAFAYE, Bruno LAVIDALIE, David MESNIER (*suppléant de Martine Lecouleux*), Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI

### **Absents : 17**

Jean Claude ABANADES, Bernard BACCI, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Sandy CHAUVEAU, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Patrick JARJANETTE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Jean-Philippe VIRONNEAU

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 11**

Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Laurent KERMABON pouvoir à Agnès SEJOURNET, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Patrick HUCHET pouvoir à Armand BATTISTON, Philippe MARIGOT pouvoir à Jérôme COSNARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Fabienne KRIER, David RESENDÉ pouvoir à David REDON, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, Josette TRAVAILLOT pouvoir à Michel MASSIAS, Michel VACHER pouvoir à Chantal GANTCH

-----  
Monsieur Jacques LEGRAND a été nommé secrétaire de séance  
-----

**ADMINISTRATION GENERALE**  
**COMMUNICATION DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DES**  
**ACTES JURIDIQUES PRIS DEPUIS LA SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2023**

-----  
Sur proposition du Président de La Cali,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'en application de la délibération n°2020-07-052 en date du 10 juillet 2020 complétée par la délibération n°2023-06-176 en date du 27 juin 2023 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Président de La Cali a été amené, conformément à l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions listées dans le tableau récapitulatif ci-annexé dont il informe le Conseil communautaire,

Considérant qu'en application de la délibération n°2020-07-053 en date du 10 juillet 2020 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Bureau communautaire a été amené, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il informe le Conseil communautaire :

**Bureau du 9 octobre 2023**

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION, ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, RESEAU DE TRANSPORT CALIBUS ET TRANSPORT SCOLAIRE**

**Rapporteur : Madame Fabienne FONTENEAU , Vice-présidente**

**B\_2023.10.067** : Partenariat avec Initiative Gironde - **adoptée**

**B\_2023.10.068** : Partenariat avec l'Adie - Association pour le droit d'initiative économique - **adoptée**

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**Rapporteur : Monsieur Hervé ALLOY , Vice-président**

**B\_2023.10.069** : Actualisation du montant du fonds de concours octroyé à la commune de Lalande de Pomerol dans le cadre de la réhabilitation d'un bâtiment communal en local associatif - **adoptée**

**JEUNESSE, MOBILITES DOUCES, INTERMODALITE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**

**Rapporteur : Monsieur Thierry MARTY , Vice-Président**

**B\_2023.10.070** : Convention de partenariat avec l'école 3iS Bordeaux dans le cadre du Festival Les 6 trouilles - **adoptée**

**B\_2023.10.071** : Convention de partenariat avec l'association "Osons Ici et Maintenant" au titre de l'année 2023-2024 - **adoptée**

**EMPLOI, INSERTION, FORMATION, ATTRACTIVITE COMMERCIALE**

**Rapporteur : Madame Marianne CHOLLET , Vice-présidente**

**B\_2023.10.072** : Financement de postes des référents emploi du dispositif PLIE : demande de subvention au Fonds social européen pour l'année 2023 - **adoptée**

## Bureau du 6 novembre 2023

### RESSOURCES HUMAINES

**Rapporteur : Madame Chantal GANTCH , Vice-présidente**

**B\_2023.11.073** : Convention de mise à disposition d'office de personnels avec la commune d'Arveyres pour la compétence Enfance - mise à jour – **adoptée**

**B\_2023.11.074** : Convention de mise à disposition de personnel avec la commune de Vayres pour la compétence Enfance – **adoptée**

**B\_2023.11.075** : Convention de mise à disposition de personnel avec la commune de Génissac pour la compétence Enfance

**B\_2023.11.076** : Convention de mise à disposition de personnels avec la commune d'Izon pour la compétence Enfance

**B\_2023.11.077** : Convention de mise à disposition de personnel avec la commune de Moulon pour la compétence Enfance

**B\_2023.11.078** : Convention de mise à disposition de personnels avec la commune de Saint Quentin de Baron pour la compétence Enfance - **adoptée**

### JEUNESSE, MOBILITES DOUCES, INTERMODALITE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

**Rapporteur : Monsieur Thierry MARTY , Vice-Président**

**B\_2023.11.079** : « Bourses projets jeunes » : demande de bourse de l'association « OG Brigade » - **adoptée**

**B\_2023.11.080** : Conventions de partenariat entre les collèges et le service jeunesse de la Cali - **adoptée**

### SPORTS

**Rapporteur : Monsieur Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué**

**B\_2023.11.076** : Subventions aux clubs sportifs et compétitions sportives d'intérêt communautaire au titre de l'année 2023 - **adoptée**

**Le Conseil communautaire, en l'absence d'observation, prend acte de ces décisions et actes juridiques étant entendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne le 22 novembre 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation

Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Jacques LEGRAND,  
1<sup>er</sup> Vice-président,  
Secrétaire de séance

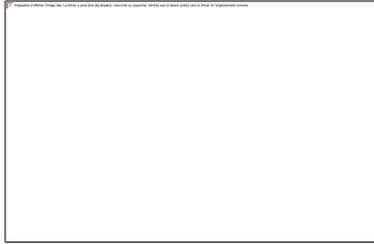
Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_265-DE



**Actes juridiques pris depuis la séance du Conseil communautaire du 20/09//2023**

**Finances :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2023-AJ-266	Décision n°2023-22	Signature d'une ligne de trésorerie sur le budget principal	SANS OBJET	SANS OBJET	Le 04/09/2023
2023-AJ-267	Décision n°2023-23	Attribution d'un mandat spécial à Monsieur Laurent Kermabon pour la 33ème convention des intercommunalités de France	SANS OBJET	SANS OBJET	Du 11 au 13/10/2023
2023-AJ-268	Décision n°2023-24	Attribution d'un mandat spécial à Monsieur Sébastien Laborde pour le 105ème congrès de l'association des maires de France	SANS OBJET	SANS OBJET	Du 20 au 23/11/2023

**Marchés publics :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2023-AJ-219	Marché n°2023C25	Curage et désamiantage d'un ancien logement situé au siège de la Cali à Libourne	AI FRANCE	24 652 € HT soit 29 582,40 € TTC	Le 28/08/2023

2023-AJ-230	Marché n°2023C21	Missions de surveillances topographiques et bathymétriques et reconnaissances géotechnique des berges Port de Libourne - Saint Emilion Lot 1 : surveillance topographique par photogrammétrie 3D	SAS GEOSURVEY & TOPOGRAPHY	2 350 € HT soit 2 820 € TTC	Le 05/09/2023
2023-AJ-231	Marché n°2022C21	Etudes de diagnostic hydraulique du ruisseau du Cante-Rane et assistance à la programmation de travaux pour la gestion des inondations sur la commune d'Izon Avenant n°2 : prolongation du délai d'exécution	HYDRO CONCEPT	Pas d'incidence financière	Le 05/09/2023
2023-AJ-232	Marché n°2023C24	Transports scolaires Lot 1 : secteur Nord-Ouest	SAS TRANSHORIZON	Seuil HT max sur la durée totale du marché : 2 000 000 €	Le 26/07/2023
2023-AJ-233	Marché n°2023C24	Transports scolaires Lot 3 : secteur Centre	SAS TRANSHORIZON	Seuil HT max sur la durée totale du marché : 1 450 000 €	Le 26/07/2023
2023-AJ-234	Marché n°2023C24	Transports scolaires Lot 4 : secteur Sud 1	SAS TRANSHORIZON	Seuil HT max sur la durée totale du marché : 1 200 000 €	Le 26/07/2023
2023-AJ-235	Marché n°2023C24	Transports scolaires Lot 5 : secteur Sud 2	SAS TRANSHORIZON	Seuil HT max sur la durée totale du marché : 1 650 000 €	Le 26/07/2023
2023-AJ-236	Marché n°2023C04	Transports scolaires Lot 2 : secteur Nord-Est	SAS VOYAGES ARRIVE	Seuil HT max sur la durée totale du marché : 4 500 000 €	Le 13/07/2023
2023-AJ-237	Marché n°2023C14	Accord-cadre de prestations de services Mission de diagnostic HAP/amiante dans les chaussées avant travaux réseaux sur 3 communes de la CALI	SAS ADX GROUPE	Montant maximum : 80 000 € HT	Le 02/06/2023
2023-AJ-238	Marché n°2023c15	Marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la piscine de Saint Seurin sur l'Isle	SAS BYAA ARCHITECTURES	87 475 € HT soit 104 970 € TTC	Le 17/07/2023

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_265-DE

S<sup>2</sup>LO

2023-AJ-143	Marché n°2023C19	Mission de conseil et de conception en aménagement d'espaces - M2E Coutras Avenant n°1 : modification de la durée	VERDI CONSEIL MIDI ATLANTIQUE	PAS D'INCIDENCE FINANCIERE	
2023-AJ-253	Marché n°2023C23	Travaux de terrassement et de réhabilitation de zones de laminage de crue et renaturation du ruisseau de la Ganne - secteur Beauséjour - Commune de Libourne	BUESA SA	141 436,23 € HT soit 169 723,48 € TTC	Le 28/09/2023
2023-AJ-259	Marché n°2023C26	Etudes préliminaires des travaux de confortement des berges du port de Libourne-Saint-Emilion	ANTEA FRANCE	8 750 € HT soit 10 500 € TTC	Le 11/10/2023
2023-AJ-260	Marché n°2023C21	Missions de surveillances topographiques et bathymétriques et reconnaissances géotechnique des berges Port de Libourne - Saint Emilion Lot 3 : Reconnaissance géotechnique	TECHNOSOL SAS	29 685 € HT soit 35 622 € TTC	Le 11/10/2023
2023-AJ-269	Marché n°2022C27	Réfection de deux terrains de football enherbés en terrains synthétiques Lot n°3 : terrassements, revêtements, terrain de sport, VRD, clôtures - Stade d'Arveyres Avenant n° 1 : prolongation du délai de 6 semaines, adaptations techniques et demandes complémentaires du Maître d'ouvrage	ART-DAN SAS	37 417,50 € HT soit 44 901 € TTC	Le 02/10/2023
2023-AJ-270	Marché n°2022C27	Réfection de deux terrains de football enherbés en terrains synthétiques Lot n°4 : Eclairage sportif - Stade d'Arveyres Avenant n° 2 : prolongation du délai de 6 semaines	CHANTIERS D'AQUITAINE	Pas d'incidence financière	Le 10/10/2023
2023-AJ-274	Marché n°2022C45	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation des marchés publics d'assurance de la Ville de Libourne, du Centre Communal d'Action Sociale de Libourne, de la Communauté d'Agglomération du Libournais et du Centre intercommunal d'Action Sociale Avenant n°1 : prolongation du délai globale d'exécution	RISK PARTENAIRES	1 200 € HT soit 1 440 € TTC	Le 19/10/2023

**Petite enfance, enfance, et jeunesse :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2023-AJ-211	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition la salle du souvenir et son jardin ainsi que le foyer communal pour abriter les activités du RPE du secteur de Guîtres	COMMUNE DE GUÎTRES	A titre gracieux	Du 04/09/2023 au 05/07/2024
2023-AJ-212	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition de la bibliothèque pour abriter les activités du RPE du secteur de Guîtres	COMMUNE DE GUÎTRES	A titre gracieux	Du 04/09/2023 au 05/07/2024
2023-AJ-213	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition de la bibliothèque pour abriter les activités du RPE du secteur de Coutras	COMMUNE DE LE FIEU	A titre gracieux	Du 04/09/2023 au 05/07/2024
2023-AJ-214	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition la salle Germain Marty pour abriter les activités du RPE du secteur de Coutras	COMMUNE DE SAINT MEDARD DE GUIZIERES	A titre gracieux	Du 04/09/2023 au 05/07/2024
2023-AJ-215	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition de la salle des Fêtes et de la salle de l'ancienne cantine pour abriter les activités du RPE du secteur de Guîtres	COMMUNE DE LES PEINTURES	A titre gracieux	Du 04/09/2023 au 05/07/2024
2023-AJ-216	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition du foyer communal pour abriter les activités du RPE du secteur de Guîtres	COMMUNE DE SABLONS	A titre gracieux	Du 08/01 au 05/07/2024
2023-AJ-217	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition de la salle des Fêtes pour abriter les activités du RPE du secteur de Saint Quentin de Baron	COMMUNE DE NERIGEAN	A titre gracieux	Du 04/09/2023 au 05/07/2024
2023-AJ-218	Contrat de prestations de services	Activités afin de permettre aux enfants de vivre des émotions, inviter les familles à voyager dans un univers musicalement poétique et valoriser son temps fort du mois d'août	COMPAGNIE ARREUH	500 € exonérés de TVA	Le 24/08/2024

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

Du 10/07 au

ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_265-DE

S<sup>2</sup>LO

2023-AJ-220	Contrat de prestations de service	Intervention d'un collaborateur bénévole au sein de l'ALSH 6/15 ans de Libourne	MADAME MARIANNE CALERO	Bénévole	
2023-AJ-221	Contrat de prestations de services	Prestations d'activités d'initiation au paddle dans le cadre du dispositif Cali Pass E té 2023 proposé aux jeunes domiciliés sur le territoire de la Cali	SOCIETE LA RANDONNERIE	Règlement par la Cali par participant : 15 € TTC	Du 07/07 au 03/09/2023
2023-AJ-225	Contrat de prestations de services	Animation de matinées à destination des assistants maternels et des enfants sous forme d'ateliers autour de bien-être et d'éveil sensoriel via la musique, la sonothérapie et le yoga aux RPE secteurs de Guîtres, Coutras, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Quentin de Baron et de Vayres	ASSOCIATION HAAPY & CO	2 880 € exonéré de TVA	Du 01/09 au 31/12/2023
2023-AJ-227	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition la bibliothèque pour abriter les activités du RPE du secteur de Guîtres	COMMUNE DE LAPOUYADE	A titre gracieux	Du 04/09/2023 au 05/07/2024
2023-AJ-228	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition du local de la salle du Dojo et la salle polyvalente pour abriter les activités du RPE du secteur de Vayres	COMMUNE DE VAYRES	A titre gracieux	Du 04/09/2023 au 05/07/2024
2023-AJ-239	Contrat de prestations de services	Préparation et réalisation du masterclass en création audiovisuelle à destination des jeunes du libournais	ASSOCIATION PERIPHERIES PRODUCTIONS	2 240 € exonérés de TVA	Du 07/06 au 30/11/2023
2023-AJ-240	Contrat de prestations de services	Formation qualification SB - BAFA au centre aquatique la Calinésie et à l'école élémentaire Simone Veil à Libourne	VALT FORMATIONS	330 €/stagiaire	Du 29/10 au 05/11/2023
2023-AJ-244	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition du local de la salle des Fêtes à Abzac destiné à abriter les activités des RPE des secteurs de Guîtres et Coutras	COMMUNE D'ABZAC	A titre gracieux	Le 21/12/2023
2023-AJ-245	Convention d'occupation du domaine public	Utilisation de 2 containers dans l'enceinte du skate parc pour stockage du matériel de pratique du sport de glisse et pour bureau, guichet et buvette	ASSOCIATION OG BRIGADE	A titre gracieux	Du 18/09/2023 au 17/09/2024

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_265-DE

2023-AJ-246	Contrat de prestations de services	Spectacle "Le secret du père Noël" pour les RPE à destination des assistantes maternelles, des familles et des enfants à la salle polyvalente de Vayres, à l'accueil de Loisirs à Libourne et à la salle polyvalente d'Abzac	COMPAGNIE LES CHATS MOTS PASSANT	1 950 € exonérés de TVA	Les 12, 18 et 21/12/2023
2023-AJ-247	Contrat de prestations de services	Médiation par l'animal à l'ALSH de Saint Seurin sur l'Isle	EN PATTE I	60 € la séance	Le 31/10/2023
2023-AJ-250	Contrat de prestations de services	contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle "un jour..., Rodolphe" à l'accueil de loisir maternel et à l'école maternel des Charruads	ART SESSION	663,51 € HT soit 700 € TTC	Les 4 et 11/10/2023
2023-AJ-261	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition de la Médiathèque pour les activités du RPE du secteur de Vayres	COMMUNE D'IZON	A titre gracieux	Du 02/11/2023 au 30/06/2024
2023-AJ-262	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition du local de l'Espace Jeunes à Libourne pour les activités de l'association	ASSOCIATION RYTHM AND GROOVE	A titre gracieux	Du 01/09/2023 au 30/06/2024
2023-AJ-271	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition d'une partie des locaux sis 106 rue Lamothe à Libourne pour abriter les activités de l'association	ASSOCIATION RYTHM AND GROOVE	A titre gracieux	Du 24/08 au 31/12/2023
2023-AJ-272	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition d'une partie des locaux sis 106 rue Lamothe à Libourne pour abriter les activités de l'association Avenant n°1 : prolongation durée jusqu'au 30/06/2024	ASSOCIATION RYTHM AND GROOVE	A titre gracieux	Du 24/08 au 30/06/2024
2023-AJ-273	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition de l'accueil de loisirs élémentaire à Libourne pour abriter les activités de l'association	ASSOCIATION TITLOU	A titre gracieux	Du 30/06 au 01/7/2023

**Culture :**

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_265-DE

2023-AJ-222	Contrat de prestations de services	Mise en œuvre des ateliers "à la découverte des petites bêtes méconnues et mal-aimées" dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle intitulé "Moi, moche et insignifiant, Vraiment ?" à la bibliothèque de Les Eglisottes et Chalaures	MADAME CAMILLE PIANTRANIDA	4 566,32 € TTC	Du 01/09/2023 au 30/06/2024
2023-AJ-223	Contrat de prestations de services	Mise en œuvre des ateliers "à la découverte des petites bêtes méconnues et mal-aimées" dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle intitulé "Moi, moche et insignifiant, Vraiment ?" à la bibliothèque de Les Eglisottes et Chalaures	MADAME CHRISTELLE SANCHEZ	660 € TTC	Du 01 au 31/10/2023
2023-AJ-224	Contrat de prestation de services	Mise en œuvre du parcours des ateliers "à la découverte des petites bêtes méconnues et mal-aimées" dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle intitulé "Moi, moche et insignifiant, Vraiment ?" à la bibliothèque de Les Eglisottes et Chalaures	MADAME DIANE BIGOT	584 € TTC	Du 01/09/2023 au 30/05/2024
2023-AJ-226	Contrat de prestations de services	Prestations d'activité culturelle dans le cadre du dispositif Cali Pass E té 2023 proposé aux jeunes domiciliés sur le territoire de la Cali	SOCIETE CTC	Règlement par la Cali par participant : 4,50 € TTC	Du 03/07 au 03/09/2023
2023-AJ-241	Contrat de prestations de services	Mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle intitulé "Curiosités de la nature - Un grand bestiaire" à la médiathèque de Libourne	MADAME ISABELLE SIMLER	6 199,08 € TTC	Du 01/10/2023 au 30/06/2024
2023-AJ-243	Contrat de prestations de services	Mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle intitulé "Grandir : trois vers en papiers animés" à la médiathèque d'Izon	MADAME MARTINE PERRIN	6 199,08 € TTC	Du 01/10/2023 au 30/06/2024
2023-AJ-248	Contrat de prestations de services	Mise en œuvre u parcours d'éducation artistique et culturelle intitulé "Moi, moche et insignifiant. Vraiment ?" à la bibliothèque Les Eglisottes et Chalaures	MADAME ALEXANDRINE CIVARD-RACINAIS	4 548,32 € TTC	Du 01/09/2023 au 30/06/2024

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

ID: 033-200070092-20231115-2023\_11\_265-DE

2023-AJ-249	Contrat de prestations de services	Mise en œuvre u parcours d'éducation artistique et culturelle intitulé "Touchés par le RAP" dans 8 classes et 2 centres de loisirs (Izon et Vayres)	ASSOCIATION PERMENACES DE LA LITTERATURE	16 656 €	
2023-AJ-251	Contrat de prestations de services	Mise en œuvre d'un parcours d'éducation artistique et culturelle intitulé "Dis-moi ce que tu entends ..." pour 8 établissements scolaires et des centres de loisirs	ASSOCIATION L'ACCORDEUR	17 772 € TTC	Du 01/10/2023 au 30/06/2024
2023-AJ-254	Contrat de prestations de services	Préparation et réalisation de l'action de sensibilisation "Raconter en tournant les pages. Quelle médiation à la littérature jeunesse au sein des centres de loisirs ?" organisé dans le cadre de l'art de grandir 2023/2024 dans les centres de loisirs de Saint Denis de Pile, Saint Seurin sur l'Isle, Saint Germain du Puch et Izon	ART SESSION	2 699,60 € HT soit 2 848,08 € TTC	Du 01/10/2023 au 30/06/2024
2023-AJ-255	Contrat de prestations de services	Préparation et réalisation du parcours d'éveil artistique et culturel "De livres en voyages" aux crèche des Girondins et Fonneuve à Libourne, la crèche Les Canailles à Saint Germain du Puch	ART SESSION	5 377 € HT soit 5 672,74 € TTC	Du 01/10/2023 au 30/06/2024
2023-AJ-256	Contrat de prestations de service	Mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle intitulé "Rêve et réalité" à la Médiathèque Boma à Saint Denis de Pile	MAX DUCOS	4873,70 €	Du 01/10/2023 au 30/06/2024
2023-AJ-257	Contrat de prestations de services	Organisation et mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle intitulé "Les voix de la double" auprès des centres de loisirs de Guîtres, Saint Denis de Pile et Coutras	ASSOCIATION CARGO 209	2 220 €	Du 01/10/2023 au 30/06/2024
2023-AJ-258	Contrat de prestations de services	Spectacle " Kore" au théâtre le Liburnia à Libourne pour les scolaires et les centres de loisirs	ASSOCIATION LE BRUIT DES OMBRES	12 378,24 € exonérés de TVA	Les 16, 17 et 18/01/2024
2023-AJ-264	Contrat de prestations de services	Organisation et mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle intitulé "Les voix de la double" auprès des centres de loisirs de Guîtres, Saint Denis de Pile et Coutras	ASSOCIATION TERRITOIRES DE LA VOIX	3 415,60 €	Du 01/10/2023 au 30/06/2024

2023-AJ-265	Contrat de prestations de services	Organisation et mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle intitulé "Sésame, ouvre-toi !" à la salle Antoine-Arieu à Saint Germain du Puch et à la salle Sully à Coutras	ASSOCIATION MKP – MusiK à Pile	6 274,40 €	30/06/2024
-------------	------------------------------------	--	--------------------------------	------------	------------

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_265-DE



**Ressources Humaines :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2023-AJ-229	Convention de formation professionnelle	Formation BAFA – session d'approfondissement en demi-pension à Libourne	CEMEA	312 € TTC	Du 26 au 31/12/2023
2023-AJ-252	Convention de formation	Formation BAFA - BAFD : perfectionnement BAFA pour un agent de la Cali	UFCV	389 € exonérés de TVA	Du 26 au 31/12/2023
2023-AJ-263	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition de la classe 1, de la bibliothèque, de la salle du RASED, des sanitaires ainsi qu'une partie du réfectoire de l'école élémentaire Simone Veil à Libourne pour abriter une formation BAFA	COMMUNE DE LIBOURNE	A titre gracieux	Du 29/10 au 03/11/2023

**Conformément au règlement intérieur de la Communauté d'agglomération du Libournais, il est demandé aux conseillers communautaires qui souhaiteraient des précisions sur les décisions de bien vouloir en faire part au secrétariat général au moins 48 heures avant la séance du Conseil**

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_265-DE

## SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION n° 2023-11-266 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 09/11/2023**

L'an deux mille vingt trois, le quinze novembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 50**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT (suppléant de Sophie Blancheton),, Joachim BOISARD, Pascal LELEU (suppléant d'Emeline Brisseau),, Renaud CHALLENGEAS, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Philippe GIRARD, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Thierry LAFAYE, Bruno LAVIDALIE, David MESNIER (suppléant de Martine Lecouleux),, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI

**Absents : 17**

Jean Claude ABANADES, Bernard BACCI, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Sandy CHAUVEAU, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Patrick JARJANETTE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 11**

Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Laurent KERMABON pouvoir à Agnès SEJOURNET, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Patrick HUCHET pouvoir à Armand BATTISTON, Philippe MARIGOT pouvoir à Jérôme COSNARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Fabienne KRIER, David RESENDÉ pouvoir à David REDON, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, Josette TRAVAILLOT pouvoir à Michel MASSIAS, Michel VACHER pouvoir à Chantal GANTCH

-----  
Monsieur Jacques LEGRAND a été nommé secrétaire de séance  
-----

**ADMINISTRATION GENERALE**  
**COMMUNICATION DES RAPPORTS ANNUELS DU SMICVAL**

Envoyé en préfecture le 20/11/2023  
Reçu en préfecture le 20/11/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_266-DE

Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Libournais,

Vu le rapport d'activités 2022 du SMICVAL, présenté à l'Assemblée générale du SMICVAL le 4 juillet 2023 et transmis par courrier en date du 21 juillet 2023,

Vu le rapport d'activités 2022 du SEMOCTOM transmis par courrier en date du 7 septembre 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 6 novembre 2023,

**Le Conseil communautaire, en l'absence d'observation, prend acte de ces communications.**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

22 novembre 2023

Fait à Libourne

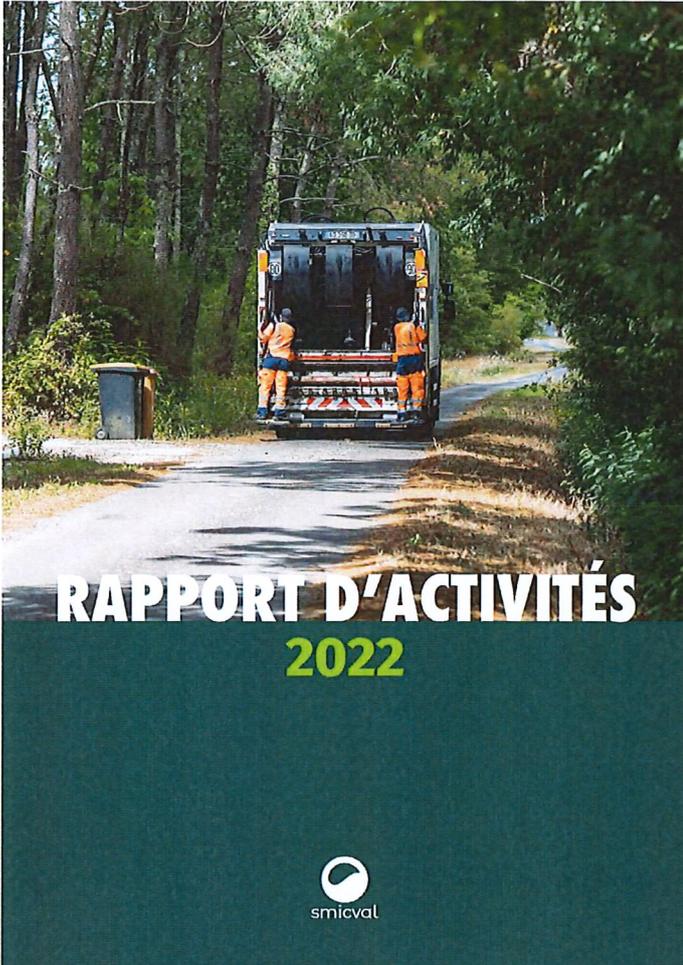
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Jacques LEGRAND,  
1<sup>er</sup> Vice-président,  
Secrétaire de séance



Edito du Président	4
Présentation du bureau	5
Compétences	6
Organisation technique	8
Carte d'identité	10
Stratégie Impact	12
Déclinaison opérationnelle d'Impact	18
Mobilisation du territoire	26
2022 à retenir	32
La qualité, notre engagement de service public	36
Stratégie et actions de communication	38
Protéger l'environnement	44
Ressources Humaines	48
Finances et fiscalité	54
Analyse détaillée des flux	60



Edito du Président	4
Présentation du bureau	5
Compétences	6
Organisation technique	8
Carte d'identité	10
Stratégie Impact	12
Déclinaison opérationnelle d'Impact	18
Mobilisation du territoire	26
2022 à retenir	32
La qualité, notre engagement de service public	36
Stratégie et actions de communication	38
Protéger l'environnement	44
Ressources Humaines	48
Finances et fiscalité	54
Analyse détaillée des flux	60

## Edito



**Sylvain Guinaudie**  
Président du Smicval

Le modèle de gestion des déchets est à bout de souffle. Les quantités de déchets produites ne cessent d'augmenter, les coûts de traitement et les taxes imposées par l'Etat progressent très fortement et deviennent insupportables. Le constat est très clair et partagé au niveau national par tous les acteurs : rien n'est fait, la fiscalité pourrait doubler d'ici 3 ou 4 ans soit près de 30€ à surcoût par foyer/mois supplémentaires. C'est plus de 5 millions d'euros de fiscalité prélevée chaque année en plus, sans modification ni amélioration du service et qui ne seront pas investis dans le développement ou l'économie locale.

Sur la base de ce constat, le Smicval a adopté en avril 2019 la stratégie IMPACT qui vise à accompagner les habitants vers une réduction de leurs déchets (-50% d'ici 2020) et NeoSmicval sa traduction opérationnelle, en septembre 2022. Evidemment, prioriser la prévention et diminuer nos déchets est très complexe car l'autre notre société est organisée pour nous faire jeter toujours plus. Le Smicval se donne donc le temps de cette transformation majeure, qui va s'étaler jusqu'en 2032.

Cette transformation est l'affaire de tous et elle se doit d'être juste. Les habitants vont agir mais les efforts doivent être partagés avec les producteurs industriels et la grande distribution. Les habitants subissent les déchets, et notamment du suremballage et du plastique à usage unique. Le Smicval se fera l'écho des citoyens qui ne supportent plus cette situation et fera prendre ses responsabilités à ces acteurs. Enfin, il n'y aura pas de territoire à deux vitesses, le monde rural d'un côté et les zones urbaines de l'autre. Chaque habitant aura accès à un service identique et s'adaptant aux réalités individuelles et locales.

Ce nouveau service public des déchets est maintenant lancé. Il va se déployer avec la participation des élus locaux et notamment les 137 maires du territoire. Chaque habitant sera mis(e) au pied du poteau sans laisser personne de côté, notamment les plus fragiles.

La route sera longue puisqu'elle consiste à se libérer des idées et des pratiques anciennes pour atteindre l'objectif de réduire nos déchets. Dans un contexte de crise multiforme, elle permettra de limiter l'impact financier prévisible pour les habitants, de leur redonner du pouvoir d'achat et de prendre une juste part à la transition écologique.

Je vous souhaite une bonne lecture.

## Présentation du bureau

### Michel Vacher

**1<sup>er</sup> Vice-Président**  
Délégué CAJ  
En charge du Programme SMI et de la collecte de demain  
 • Définir le service de demain pour permettre la réduction des déchets (-50% à l'enlèvement d'ici 2032 au regard des obligations nationales et européennes).  
 • Assurer le déploiement des trois piliers Smicval Market.



### Alain Renard

**2<sup>e</sup> Vice-Président**  
Délégué CDC Littoral Nord Grande  
En charge des solutions de tri, de traitement des déchets résidentiels et de l'entretien  
 • Rechercher une autonomie de traitement sous maîtrise d'ouvrage public.  
 • Sécuriser notre capacité de traitement et en maîtriser les coûts.



### Gaby Höper

**3<sup>e</sup> Vice-Président**  
Délégué CAJ  
En charge de la stratégie et de la mobilisation d'acteurs : plastiques et déchets enfouis  
 • Co-construire avec les acteurs le plan d'actions de réduction des plastiques et des déchets enfouis.  
 • S'assurer de la mise en œuvre des actions et des outils.



### Nicolas Tellier

**4<sup>e</sup> Vice-Président**  
Délégué CDC du Grand Ouest  
En charge de l'innovation circulaire et de l'administration générale  
 • Intégrer le recours à l'innovation circulaire dans les processus décisionnels et l'action de Smicval.  
 • Garantir le contact social et maintenir la bonne santé financière et fiscale de Smicval.



### Jean-Philippe Le Gal

**5<sup>e</sup> Vice-Président**  
Délégué CAJ  
En charge du développement des nouvelles filières  
 • Intégrer les nouvelles filières initiées par la filière gazillage pour une économie circulaire.  
 • Contribuer au développement des filières locales.



### Jean-Pierre Duca

**6<sup>e</sup> Vice-Président**  
Délégué de la CDC de Blaye  
En charge de l'évolution du modèle économique et de l'évaluation  
 • Adapter le modèle économique de Smicval au regard des évolutions et obligations juridiques.  
 • Favoriser l'évaluation des coûts des politiques pour adapter les trajectoires engagées.



### David Resendé

**7<sup>e</sup> Vice-Président**  
Délégué CAJ  
En charge des thèmes de l'accessibilité et de la qualité de service  
 • Consulter les différents acteurs (collectivités, entreprises, citoyens, etc.) pour définir le niveau de service mutualisé payé par la TEOM.  
 • Répondre aux attentes des acteurs qui souhaitent un service supplémentaire formation et brasserie.



### Jean-Claude Abanades

**8<sup>e</sup> Vice-Président**  
Délégué CAJ  
En charge du patrimoine industriel et environnemental et des ICPE  
 • Maintenir et adapter la capacité de destruction du agricole.  
 • Ne pas créer de dette environnementale.



### Antoine Garanto

**9<sup>e</sup> Vice-Président**  
Délégué CDC du Prestasud  
En charge de la stratégie et de la mobilisation d'acteurs : matière organique  
 • Co-construire avec les acteurs le plan d'action de développement de la matière organique.  
 • S'assurer de la mise en œuvre des actions et des outils.



### Louis Cavaleiro

**10<sup>e</sup> Vice-Président**  
Délégué de la CDC de l'Estuaire  
En charge de l'évaluation auprès des acteurs du territoire  
 • Informer les acteurs du projet politique impact et des enjeux Zero Waste.  
 • Identifier les projets majeurs du territoire pour qu'ils intègrent le projet politique et la dynamique Zero Waste.



**Chantal Gauthier**  
Membre du conseil d'administration Délégué CAJ



**Alain Volade**  
Membre du conseil d'administration Délégué CDC de l'Estuaire



**Fabienne Fontenau**  
Membre du conseil d'administration Délégué CAJ



**Philippe Blain**  
Membre du conseil d'administration Délégué CDC Littoral Nord Grande



**Laurence Perrou**  
Membre du conseil d'administration Délégué du Grand Ouest



**Xavier Hallaire**  
Membre du conseil d'administration Délégué du Prestasud

# Edito



## Sylvain Guinaudie Président du Smicval

Le modèle de gestion des déchets est à bout de souffle. Les quantités de déchets produites ne cessent d'augmenter, les coûts de traitement et les taxes imposées par l'Etat progressent très fortement et deviennent insupportables. Le constat est très clair et partagé au niveau national par tous les acteurs : si rien n'est fait, la fiscalité pourrait doubler d'ici 3 ou 4 ans soit près de 30€ à 50€ par foyer/mois supplémentaires. C'est plus de 5 millions d'euros de fiscalité prélevée chaque année en plus, sans modification ni amélioration du service et qui ne seront pas investis dans le développement ou l'économie locale.

Sur la base de ce constat, le SMICVAL a adopté en avril 2019 la stratégie IMPACT qui vise à accompagner les habitants vers une réduction de leurs déchets (-50% d'ici 2030) et à accompagner le territoire par une réduction de leurs déchets (-50% d'ici 2030) et à accompagner le territoire par une réduction de leurs déchets (-50% d'ici 2030) et à accompagner le territoire par une réduction de leurs déchets (-50% d'ici 2030).

Cette transformation est l'affaire de tous et elle se doit d'être juste. Les habitants vont agir mais les efforts devront être partagés avec les producteurs industriels et la grande distribution. Les habitants subissent les déchets, et notamment du suremballage et du plastique à usage unique. Le SMICVAL se fera l'écho des citoyens qui ne supportent plus cette situation et fera prendre ses responsabilités à ces acteurs. Enfin, il n'y aura pas de territoire à deux vitesses, le monde rural d'un côté et les zones urbaines de l'autre. Chaque habitant aura accès à un service identique en adaptant aux réalités individuelles et locales.

Ce nouveau service public des déchets est maintenant lancé. Il va se déployer avec la participation des élus locaux et notamment les 137 maires du territoire. Chaque habitant sera intégré au déploiement sans laisser personne de côté, notamment les plus fragiles.

La route sera longue puisqu'elle consiste à se libérer des idées et des pratiques anciennes pour atteindre l'objectif de réduire nos déchets. Dans un contexte de crise multiforme, elle permettra de limiter l'impact financier prévisible pour les habitants, de leur redonner du pouvoir d'achat et de prendre une juste part à la transition écologique.

Je vous souhaite une bonne lecture.

## 01 | Présentation du bureau

### Michel Vacher

**1<sup>er</sup> Vice-Président**  
**Délégué CAU**  
 En charge du programme SMIK et de la collecte de déchets  
 > Définir le service de collecte pour permettre la réduction des déchets (-50% à l'investissement d'ici 2030 au regard des obligations nationales et européennes).  
 > Assurer le déploiement des trois projets Smicval Market.



### Jean-Pierre Duez

**6<sup>e</sup> Vice-Président**  
**Délégué de la CDC de Maye**  
 En charge de l'évaluation du modèle économique et de l'évaluation  
 > Adapter le modèle économique du Smicval au regard des évolutions et obligations juridiques.  
 > Favoriser l'évaluation des politiques publiques pour adapter les trajectoires engagées.



### Alain Renard

**2<sup>e</sup> Vice-Président**  
**Délégué CDC Lot-et-Garonne**  
 En charge des solutions de filière, de traitement des déchets résiduels et de l'autonomie  
 > Rechercher une autonomie de traitement sous maîtrise d'ouvrage public.  
 > Sécuriser notre capacité de traitement et en maîtriser les coûts.



### David Resendé

**7<sup>e</sup> Vice-Président**  
**Délégué CAU**  
 En charge du réseau, de l'accessibilité et de la qualité de service  
 > Consulter les différents acteurs (collectivités, entreprises, citoyens etc.) pour évaluer le niveau de service mutualisé payé par la TROU.  
 > Répondre aux attentes des acteurs et si possible être un service supplémentaire (organisation et financement).



### Gaby Höper

**3<sup>e</sup> Vice-Président**  
**Délégué CAU**  
 En charge de la stratégie et de la mobilisation citoyenne : plastique et déchets enfilés  
 > Co-construire avec les acteurs le plan d'action de réduction des plastiques et des déchets enfilés.  
 > Assurer de la mise en œuvre des actions et des outils.



### Jean-Claude Abanades

**8<sup>e</sup> Vice-Président**  
**Délégué CAU**  
 En charge du patrimoine industriel et environnemental et des ICPE  
 > Maintenir et adapter la capacité industrielle du syndicat.  
 > Ne pas créer de dette environnementale.



### Nicolas Tellier

**4<sup>e</sup> Vice-Président**  
**Délégué CDC du Grand Cahorsais**  
 En charge de l'innovation économique et de l'administration générale  
 > Intégrer le recours à l'innovation économique dans les processus décisionnels et l'action du Smicval.  
 > Garantir le contrat social et maintenir l'adhésion des élus locaux et du syndicat.



### Antoine Garanto

**9<sup>e</sup> Vice-Président**  
**Délégué CDC du Tarnais**  
 En charge de la stratégie et de la mobilisation citoyenne : meilleure pratique  
 > Co-construire avec les acteurs le plan d'action de développement ce traitement de la matière organique.  
 > S'assurer de la mise en œuvre des actions et des outils.



### Jean-Philippe Le Gal

**5<sup>e</sup> Vice-Président**  
**Délégué CAU**  
 En charge du développement des nouvelles filières  
 > Intégrer les nouvelles filières locales par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire.  
 > Contribuer au développement des filières locales.



### Louis Cavaleiro

**10<sup>e</sup> Vice-Président**  
**Délégué de la CDC de l'Estoule**  
 En charge de piloter auprès des acteurs du territoire  
 > Informer les acteurs du projet politique Impact et des enjeux Zero Waste.  
 > Identifier les projets majeurs du territoire pour qu'ils intègrent le projet politique et la dynamique Zero Waste.



Chantal Gontch  
 Membre du Bureau  
 Déléguée CAU



Alain Valtade  
 Membre du Bureau  
 Délégué CDC du Grand Tarnais



Fabienne Fonteneau  
 Membre du Bureau  
 Déléguée CAU



Philippe Blain  
 Membre du Bureau  
 Délégué CDC Lot-et-Garonne



Laurence Perou  
 Membre du Bureau  
 Déléguée du Grand Cahorsais



Xavier Haultre  
 Membre du Bureau  
 Délégué du Pays de Saint-Albé

## 02 | Compétences du Smicval



### Collecte des déchets

Prise en charge des déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire, en porte-à-porte ou en apport volontaire :

- > Déchets occasionnels : encombrants, végétaux, gravats...
- > Déchets des ménages en collecte sélective : recyclables (emballages, papier, verre) et fermentescibles (biodéchets).
- > Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et déchets assimilés ménagers : artisans, petits commerces et administrations

Responsable de l'acquisition, construction, exploitation et entretien des matériels et installations nécessaires :

- > Bacs et sacs de collecte.
- > Pôles Recyclage existants et à venir.

### Traitement des déchets

Mise en œuvre de la valorisation et du traitement des déchets collectés :

- > Transport et transfert des déchets collectés.
- > Traitement, tri et évacuation vers les filières de valorisation : commercialisation et négociation des matériaux.
- > Traitement des déchets à enfouir ou des déchets ultimes.
- > Étude et réalisation des équipements pour une meilleure valorisation.

Responsable de l'acquisition, construction, exploitation et entretien des matériels et installations nécessaires :

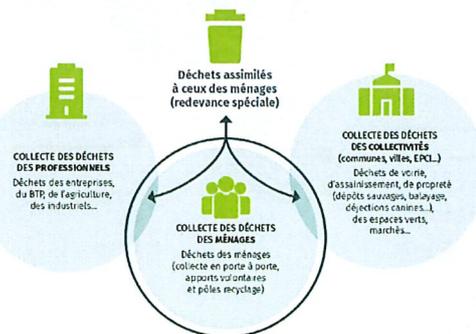
- > Centre de tri, plate-forme de compostage.
- > Centre de transfert et véhicules associés.
- > Sites d'enfouissement anciens et à venir.

### Périmètre d'action publique du Smicval

Les déchets ménagers et assimilés regroupent l'ensemble des déchets produits par les ménages et des déchets dits « assimilés », qu'ils soient collectés en déchèterie ou en porte-à-porte. Les déchets dits assimilés regroupent les déchets des activités économiques pouvant être collectés avec ceux des ménages, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, sans sujet technique particulière (article L 2224-14 du code général des collectivités territoriales). Il s'agit des déchets des entreprises ou collectivités (artisans, commerçants, services techniques des collectivités...) et des déchets du secteur tertiaire (administrations, hôpitaux...).



### Périmètre d'action publique du Smicval



## Compétences du Smicval



### Collecte des déchets

- Prise en charge des déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire, en porte-à-porte ou en apport volontaire :**
- > Déchets occasionnels : encombrants, végétaux, gravats...
  - > Déchets des ménages en collecte sélective : recyclables (emballages, papier, verre) et fermentescibles (biodéchets).
  - > Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et déchets assimilés ménagers : artisans, petits commerces et administrations.
- Responsable de l'acquisition, construction, exploitation et entretien des matériels et installations nécessaires :**
- > Bacs et sacs de collecte.
  - > Pôles Recyclage existants et à venir.

### Traitement des déchets

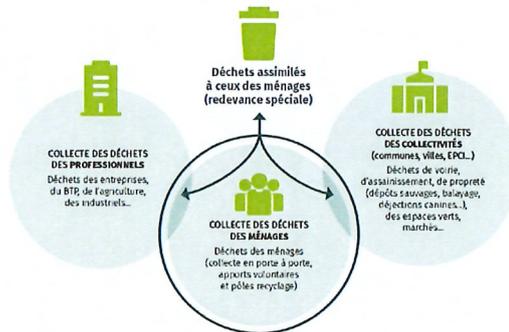
- Mise en œuvre de la valorisation et du traitement des déchets collectés :**
- > Transport et transfert des déchets collectés.
  - > Traitement, tri et évacuation vers les filières de valorisation : commercialisation et négociation des matériaux.
  - > Traitement des déchets à enfouir ou des déchets ultimes.
  - > Etude et réalisation des équipements pour une meilleure valorisation.
- Responsable de l'acquisition, construction, exploitation et entretien des matériels et installations nécessaires :**
- > Centre de tri, plate-forme de compostage.
  - > Centre de transfert et véhicules associés.
  - > Sites d'enfouissement anciens et à venir.

### Périmètre d'action publique du Smicval

Les **déchets ménagers et assimilés** regroupent l'ensemble des déchets produits par les ménages et des déchets dits « assimilés », qu'ils soient collectés en déchèterie ou en porte-à-porte. Les déchets dits assimilés regroupent les déchets des activités économiques pouvant être collectés avec ceux des ménages, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, sans sujétion technique particulière (article L 2224-14 du code général des collectivités territoriales). Il s'agit des déchets des entreprises ou collectivités (artisans, commerçants, services techniques des collectivités...) et des déchets du secteur tertiaire (administrations, hôpitaux...).



### Périmètre d'action publique du Smicval



## 03 | Organisation technique



- Centre de transfert
  - Plate-forme de compostage
  - Pôle Recyclage
  - Centre de tri
  - Centre d'enfouissement des déchets ultimes
  - Ordures ménagères résiduelles (OMR) formalisées et véhicules
  - Smicval Market
- Collecte en porte-à-porte**
- OMR : 1 fois par semaine
  - Recyclables : 1 fois tous les 15 jours
  - Biodéchets : 1 fois par semaine
  - OMR : 1 fois par semaine
  - Recyclables : 1 fois tous les 15 jours
- Collecte en centre-ville**
- OMR : 2 fois par semaine
  - Recyclables : 1 fois par semaine
  - OMR : 1 fois par semaine
  - Recyclables : 1 fois par semaine
- Collecte en apport volontaire sur tous le territoire**
- Verre
  - Textile

**2000 km PARCOURUS** par les camions tous les jours

**50 % DES DÉCHETS RECYCLÉS**

**1 TOUR EIFFEL DE DÉCHETS** collectés tous les mois

**1 BAC COLLECTÉ CHAQUE SECONDE**

**1 ENTRÉE EN PÔLE RECYCLAGE** TOUTES LES 12 SECONDES

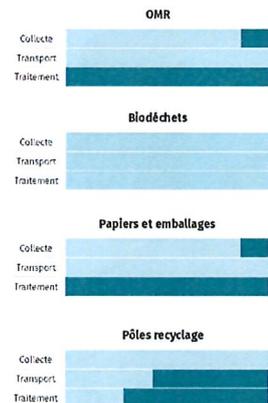
**14 ICPE en exploitation**

**2 ICPE en suivi post exploitation**

le tout géré en régie

### Les modes de gestion

■ Prestataire privé ■ En régie



### 03 | Organisation technique



- Centre de transfert
  - Plate-forme de compostage
  - Pôle Recyclage
  - Centre de tri
  - Centre d'enfouissement des déchets ultimes
  - Unités centres d'enfouissement technique (CET) fermés et réhabilités
  - Smicval Market
- Collecte en porte-à-porte**
- OMR : 1 fois par semaine
  - Recyclables : 1 fois tous les 10 jours
  - Biodéchets : 1 fois par semaine
  - OMR : 1 fois par semaine
  - Recyclables : 1 fois par semaine
  - Biodéchets : 1 fois par semaine
  - OMR : 1 fois tous les 10 jours
  - Recyclables : 1 fois tous les 10 jours
- Collecte en centre-ville**
- OMR : 2 fois par semaine
  - Recyclables : 1 fois par semaine
  - Librairie : 1 fois par semaine
  - OMR : 1 fois par semaine
  - Recyclables : 1 fois par semaine
- Collecte en apport volontaire sur toute la territoire**
- Verre
  - Textile

**2000 km PARCOURUS** par les camions tous les jours

**50 % DES DÉCHETS RECYCLÉS**

**1 TOUR EIFFEL DE DÉCHETS** collectés tous les mois

**1 BAC COLLECTÉ CHAQUE SECONDE**

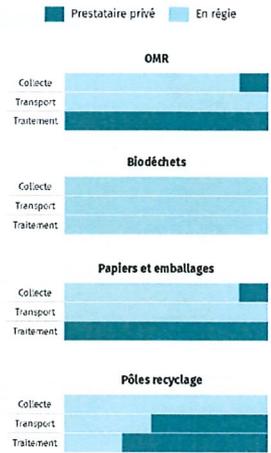
**1 ENTRÉE EN PÔLE RECYCLAGE** TOUTES LES 12 SECONDES

**14 ICPE en exploitation**

**2 ICPE en suivi post exploitation**

le tout géré en régie

### Les modes de gestion



### 04 | Carte d'identité

#### Le territoire du Smicval



#### Données sociales



#### Données environnementales



#### Données techniques

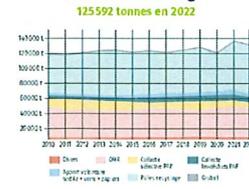


#### Données financières

**APPEL À PRODUIT**  
**142,71 €/hab**

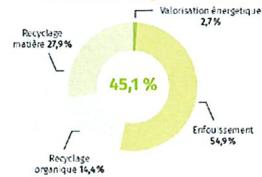
Indicateurs	Résultats Smicval 2022
Taux d'épargne brut	12,07 % seuil critique < 0 %
Capacité de désendettement	6,5 ans seuil critique < 10 ans
Dette	31,32 M d'euros

#### Évolution des tonnages



#### Taux de valorisation

Objectif de la Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) : **65% de recyclage sur les déchets ménagers d'ici 2025**



**1<sup>re</sup> collectivité en France certifiée Qualité - Sécurité - Environnement**

**Membre fondateur du réseau Compostplus**

**Impact**  
 Notre planète, Notre avenir, Notre responsabilité

**La stratégie 2020-2030 du Smicval**  
 Finalité : Réduire la quantité de déchets à la source  
 Cap : Participer à la résilience du territoire au travers du Zero Waste  
 Méthode : Agir sur le comportement individuel et collectif

**NÉO SMIIVAL**

**VOTRE NOUVEAU SERVICE PUBLIC ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPI !**

Néo Smicval est la traduction opérationnelle de la stratégie Impact

## Carte d'identité



### Données sociales



### Données environnementales



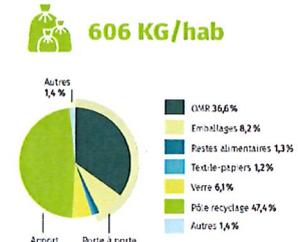
### Données financières

## APPEL À PRODUIT

### 142,71 €/hab

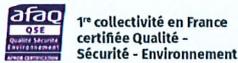
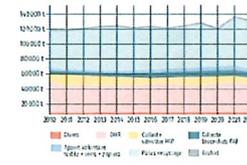
Indicateurs	Résultats Smicval 2022
Taux d'épargne brut	12,07 % seuil critique < 6 %
Capacité de désendettement	6,5 ans seuil critique > 15 ans
Dette	31,12 M d'euros

### Données techniques



### Évolution des tonnages

125 592 tonnes en 2022



1<sup>re</sup> collectivité en France certifiée Qualité - Sécurité - Environnement

Compostplus Membre fondateur du réseau Compostplus



**La stratégie 2020-2030 du Smicval**

Finalité: Réduire la quantité de déchets à la source  
 Cap: Participer à la résilience du territoire au travers du Zero Waste  
 Méthode: Agir sur le comportement individuel et collectif

**VOTRE NOUVEAU SERVICE PUBLIC ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPI !**

Néo Smicval est la traduction opérationnelle de la stratégie Impact

## Projet politique Impact

### La stratégie

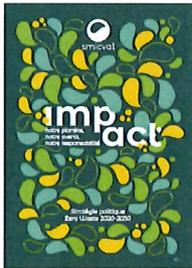
Cette stratégie politique, ambitieuse et nécessaire votée à l'unanimité en avril 2019, a pour finalité de faire basculer le territoire dans une dynamique Zero Waste, c'est-à-dire vers un objectif de réduction à la source de la quantité de déchets.

Face au contexte sociétal, national et local sur l'état de la planète alarmant, sur l'urgence climatique, sur la quantité de déchets en constante augmentation, sur les engagements réglementaires à venir... les élus du Smicval ont décidé d'être proactifs pour porter un nouveau modèle de gestion (au sens large) des déchets. S'attaquer aux causes de la production de déchets plutôt qu'aux conséquences : leur collecte, leur recyclage et leur traitement.

Pour cela, la tactique du Smicval est de s'appuyer sur l'innovation et le changement de comportement pour mettre en mouvement les acteurs (élus, usagers, entreprises, associations...) du territoire dans la transition vers la démarche zero waste.

Mais de quoi parle-t-on ? À travers les projets et les transformations qui vont être opérées dans les mois et années à venir, l'objectif du Smicval est de fournir à tous les habitants les outils et équipements qui vont leur permettre de réduire leurs déchets. L'ambition est de construire un nouveau service public zero waste.

Impact, une stratégie qui se veut juste, robuste, efficace et adaptable.



### Iceberg du changement de comportement

Véritable changement de mode de vie/de société. Sensibiliser, expliquer, éduquer ne sera pas suffisant.

Sensibilisation, prévention, explication, sens

Imaginaire, Dynamique collective, Innovation technique, Réglementation

### Synthèse globale de la stratégie politique Zero Waste 2020-2030

(révisée en 2019)

#### Modèle à bout de souffle

+ de 2 milliards de tonnes de déchets par an sont collectés dans le monde. En 2019, le chiffre d'affaires des déchets en France s'élevait à 3,4 milliards.

Des résultats de réduction des déchets en décalage avec les ambitions de la LITECV.

Un modèle techniciste basé sur la collecte et non sur la réduction des déchets.

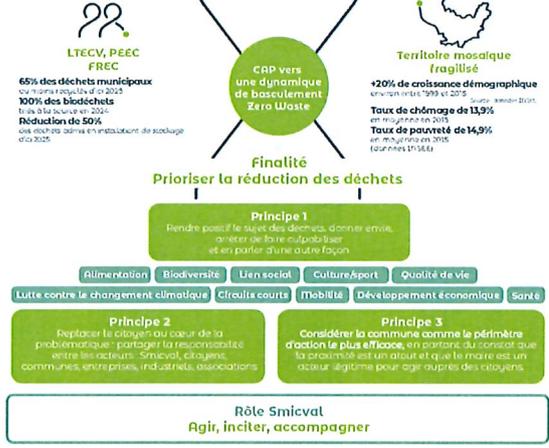
La responsabilité de la réduction des déchets incombe essentiellement au consommateur... seulement 7 % des citoyens ont collecté la poubelle.

#### Une prise de conscience sociétale

Près de 400 villes partout en Europe ont rejoint le mouvement initié par les membres du Zero Waste Europe.

70% des personnes interrogées déclarent avoir changé d'habitudes de consommation, vers des produits plus responsables ou en changeant de la façon d'acheter (septembre 2019).

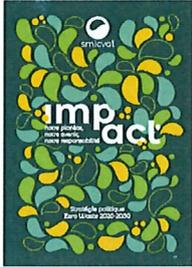
+ de 2 millions de signatures pour la proposition de loi sur la transition écologique en faveur de l'état français pour un modèle démocratique (septembre 2019).



05 | **Projet politique Impact**

**La stratégie**

Cette stratégie politique, ambitieuse et nécessaire votée à l'unanimité en avril 2019, a pour finalité de faire basculer le territoire dans une dynamique Zero Waste, c'est-à-dire vers un objectif de réduction à la source de la quantité de déchets.



Face au contexte sociétal, national et local sur l'état de la planète alarmant, sur l'urgence climatique, sur la quantité de déchets en constante augmentation, sur les engagements réglementaires à venir... les élus du Smicval ont décidé d'être proactifs pour porter un nouveau modèle de gestion (au sens large) des déchets. **S'attaquer aux causes de la production de déchets** plutôt qu'aux conséquences : leur collecte, leur recyclage et leur traitement.

Pour cela, la tactique du Smicval est de s'appuyer sur l'innovation et le changement de comportement pour mettre en mouvement les acteurs (élus, usagers, entreprises, associations...) du territoire dans la transition vers la démarche zero waste. Mais de quoi parle-t-on ? À travers les projets et les transformations qui vont être opérées dans les mois et années à venir, l'objectif du Smicval est de fournir à tous les habitants les outils et équipements qui vont leur permettre de réduire leurs déchets. L'ambition est de construire un **nouveau service public zero waste**.

Impact, une stratégie qui se veut **juste, robuste, efficace et adaptable**.

**Iceberg du changement de comportement**

Véritable changement de mode de vie de société. Sensibiliser, expliquer, éduquer ne sera pas suffisant

Sensibilisation, prévention, explication, sens

Imaginaires  
 Dynamique collective  
 Innovation technique  
 Réglementation

**Synthèse globale de la stratégie politique Zero Waste 2020-2030**

(réalisée en 2019)

**Modèle à bout de souffle**

+ de 2 milliards de tonnes de déchets pour nos collectivités de France. En 2025, la chute de nos à-bout de souffle à 3,4 milliards de tonnes. Nos collectivités ne peuvent pas continuer à produire autant de déchets.

Un modèle techniciste basé sur la collecte et non sur la réduction des déchets.

La responsabilité de la réduction des déchets, incombait essentiellement au gestionnaire. Aujourd'hui, des obligations sont attachées à la prévention.

**Une prise de conscience sociétale**

5 marches pour le climat organisées en France depuis le 8 septembre 2018. Participants : entre 100 000 et 300 000 personnes.

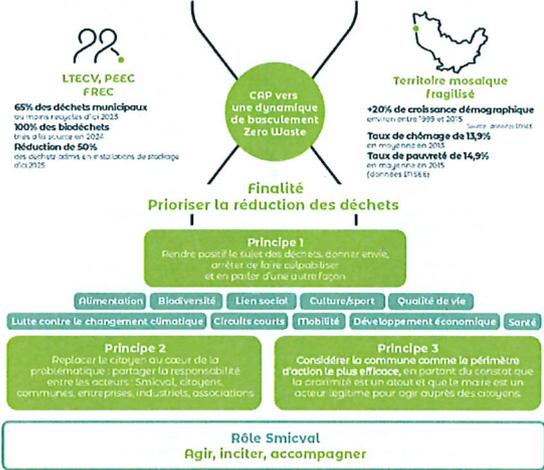
76% des français jugent prioritaire ou importante la lutte contre le réchauffement climatique. Source : Baromètre Opinion Public (septembre 2019).

La responsabilité de la réduction des déchets, incombait essentiellement au gestionnaire. Aujourd'hui, des obligations sont attachées à la prévention.

Près de 400 villes partoues en Europe ont rejoint le mouvement initié par les membres du Zero Waste Europe.

70% des personnes interrogées déclarent avoir changé d'habitudes de consommation. Source : Baromètre Opinion Public (septembre 2019).

+ de 2 millions de signatures pour la pétition demandant l'adoption en justice de l'état français pour l'inaction climatique (juin 2019).



05 | **Projet politique Impact**

**Les grands projets et transformations**



**La collecte de demain & mise en place d'une fiscalité incitative**

**Ambition :** Inventer un nouveau modèle de collecte, associée à une redevance incitative, qui contribue à fortement réduire les déchets sans aggraver les inégalités.

**Objectifs :** Baisser les coûts, réduire les déchets, mieux recycler.



**Le programme Smicval Market**

**Ambition :** Essaimer le concept Smicval Market sur l'ensemble du territoire et l'adapter en fonction du territoire concerné. 4 Smicval Market en prévision : Smicval Market Solidaire de l'Estuaire (2024), Tiers lieu Smicval Market Libourne (2025), Smicval Market de type Kamikatsu (2024), Smicval Market de Biaye (2025).

**Objectifs :** Changer les comportements, réduire les déchets



**La fabrique territoriale Zero Waste & Transition**

**Ambition :** Favoriser les échanges entre les acteurs du territoire et participer collectivement à la résilience du territoire.

**Objectifs :** Créer une émulation collective autour de la démarche Zero Waste.



**La démarche "Innovation Démocratique"**

**Ambition :** Impliquer les citoyens du territoire dans la construction et le déploiement d'un plan d'action pour tendre vers un territoire Zero Waste.

**Objectifs :** Replacer les citoyens au cœur de la transition.



**Le programme de soutien au développement de l'économie circulaire**

**Ambition et objectifs**  
 Accompagner les projets de territoire inscrits dans une démarche d'économie circulaire.



**Les chantiers Zero Waste**

**Ambition :** Réduire prioritairement 4 flux de matière : matière organique, tout venant, plastique, textiles sanitaires.

**Objectifs :** Réduire de 50% les déchets.



**La transformation managériale**

**Ambition :** Transformer nos manières de travailler et favoriser l'agilité pour porter les grandes évolutions à venir sur le territoire liées à la stratégie Zero Waste.

**Objectifs :** Donner le pouvoir d'agir et de décider à tous les postes



**Les chantiers numérique**

**Ambition :** Améliorer le lien avec les usagers pour plus de proximité et garantir l'accessibilité de l'information à tous.

**Objectifs :** Soutenir la performance du Smicval.

4 transformations structurelles seront nécessaires pour financer cette ambition afin de limiter les dépenses et optimiser les recettes



Projet politique Impact

Les grands projets et transformations



**La collecte de demain & mise en place d'une fiscalité incitative**

**Ambition :** Inventer un nouveau modèle de collecte, associée à une redevance incitative, qui contribue à fortement réduire les déchets sans aggraver les inégalités.

**Objectifs :** Baisser les coûts, réduire les déchets, mieux recycler.



**Le programme Smicval Market**

**Ambition :** Essaimer le concept Smicval Market sur l'ensemble du territoire et l'adapter en fonction du territoire concerné. 4 Smicval Market en prévision : Smicval Market Solidaire de l'Estuaire (2024), Tiers lieu Smicval Market Libourne (2025), Smicval Market de type Kamikatsu (2024), Smicval Market de Blaye (2025).

**Objectifs :** Changer les comportements, réduire les déchets



**La fabrique territoriale Zero Waste & Transition**

**Ambition :** Favoriser les échanges entre les acteurs du territoire et participer collectivement à la résilience du territoire.

**Objectifs :** Créer une émulation collective autour de la démarche Zero Waste.



**La démarche "Innovation Démocratique"**

**Ambition :** Impliquer les citoyens du territoire dans la construction et le déploiement d'un plan d'action pour tendre vers un territoire Zero Waste.

**Objectifs :** Replacer les citoyens au coeur de la transition.



**Le programme de soutien au développement de l'économie circulaire**

**Ambition et objectifs**  
 Accompagner les projets de territoire inscrits dans une démarche d'économie circulaire.



**Les chantiers Zero Waste**

**Ambition :** Réduire prioritairement 4 flux de matière :

matière organique, tout venant, plastique, textiles sanitaires.  
**Objectifs :** Réduire de 50% les déchets.



**La transformation managériale**

**Ambition :** Transformer nos manières de travailler et favoriser l'agilité pour porter les grandes évolutions à venir sur le territoire liées à la stratégie Zero Waste.

**Objectifs :** Donner le pouvoir d'agir et de décider à tous les postes.



**Les chantiers numérique**

**Ambition :** Améliorer le lien avec les usagers pour plus de proximité et garantir l'accessibilité de l'information à tous.

**Objectifs :** Soutenir la performance du Smicval.

4 transformations structurelles seront nécessaires pour financer cette ambition afin de limiter les dépenses et optimiser les recettes



Projet politique Impact

Les objectifs



**Réduire les Ordures ménagères résiduelles** de 221kg/an par habitant (donnée 2019) à moins de 100 kg/an par habitant



**Ne plus avoir à traiter les végétaux, tontes et restes de repas**



**Ne plus avoir à traiter de plastiques à usage unique**



**Baisser de 90% les encombrants**



**Baisser de 50% les textiles sanitaires**

**Tonnages**  
 Passer de 632kg par an par habitant (donnée 2019) à 400 kg par an par habitant d'ici 2030



Impacts environnementaux [Ressources naturelles]

- Environnement
- Qualité de vie - Santé
- Biodiversité

Impacts sociaux [Ressources humaines]

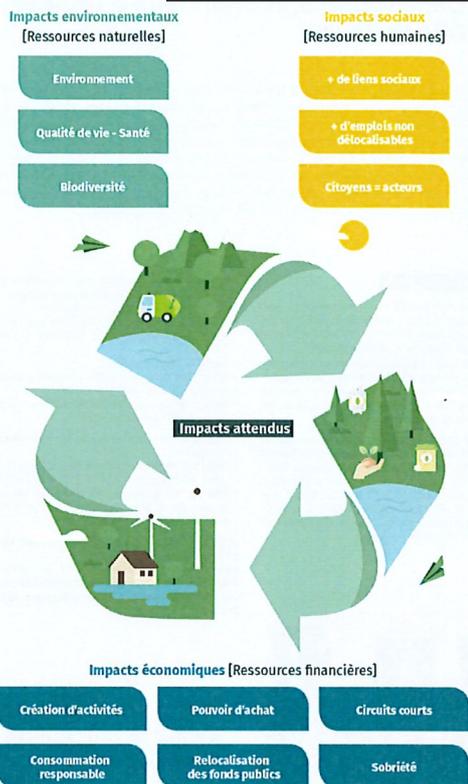
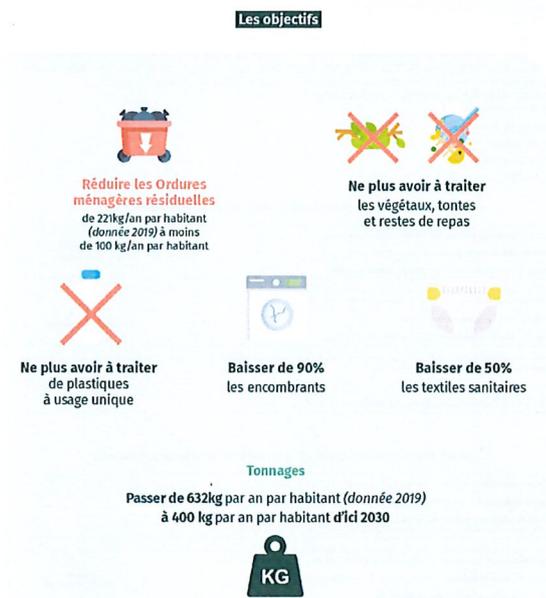
- + de liens sociaux
- + d'emplois non délocalisables
- Citoyens = acteurs



Impacts économiques [Ressources financières]

- Création d'activités
- Pouvoir d'achat
- Circuits courts
- Consommation responsable
- Relocalisation des fonds publics
- Sobriété

## 05 | Projet politique Impact



## 06 | Déclinaison opérationnelle d'Impact : Néo Smicval

Après plusieurs années de travail au travers d'études sociologiques et comportementales, d'études techniques et financières, inspirations et études comparatives, groupes de travail et comités de pilotage, d'échanges avec l'ensemble des parties prenantes, consultations et concertations, de rencontres spécifiques avec les élus du territoire, de la création de panels citoyen et d'une plateforme numérique Smicval Citoyen et enfin d'étapes et de validation en assemblée Générale, les élus ont pu voter en septembre 2022 la déclinaison opérationnelle de la stratégie politique Impact. Il s'agit de Néo Smicval, le nouveau service public zéro déchet, zéro gaspillage.

### Principes constitutifs

**5 principes constitutifs** issus du travail de fond ont été retenus pour garantir ce nouveau service public. Ils sont des garde-fous et cadrent la mise en œuvre de la nouvelle offre de service.

**Principe 1 Une approche favorisant la réduction de déchets et le changement de comportement**  
 Nouvelle offre de service permettant de gérer les déchets en vue d'une réduction, et d'inciter au changement de comportement.

**Principe 2 Une diversité de solutions accessibles à toutes et non segmentée par typologie d'habitat**  
 Une diversité d'alternatives pour chaque habitant.e.s leur permettant de gérer leurs déchets et de choisir les solutions les plus adaptées à leur mode de vie. La typologie d'habitat (rural, semi-rural, urbain) n'est pas un élément déterminant pour la nouvelle offre proposée.

**Principe 3 une nouvelle offre de service juste, efficace, robuste, adaptable et de proximité**  
 > **Juste** socialement et territorialement ;

> **Efficace** en termes de réduction des déchets, d'équilibre financier et de réduction des inégalités sociales ;

> **Robuste** dans le temps ;

> **Adaptable** en fonction des résultats obtenus et de l'évolution du contexte sociétal ;

> **De proximité** = au plus proche des lieux de vie et de la production des déchets.

**Principe 4 Au rendez-vous de la réglementation et au-delà**  
 > **Objectifs réglementaires à respecter** lois TECV (2015), ASÉC (2020) et Climat et Résilience (2021) ;

> **Ambitions supérieures** en termes de réduction de déchets et de contribution à la qualité de vie des habitant.e.s du territoire.

**Principe 5 Permettre de réduire l'ampleur du mur économique à venir**  
 La nouvelle offre de service doit permettre une limitation des augmentations financières tout en proposant des services à plus-value pour les habitant.e.s.

### Composition de la nouvelle offre de service

La nouvelle offre de service sera composée d'une soixantaine de services (non-exhaustifs et non-définitifs). Elle se déploiera de 2022 à 2026. Il s'agit de proposer des solutions adaptées pour réduire et gérer chaque flux de déchets avec un accent sur les 4 flux prioritaires :

- > la matière organique,
- > les plastiques,
- > les tout-venant,
- > les textiles sanitaires.

C'est bien l'ensemble de ce nouveau service public qui engendra un basculement vers un territoire Zero Waste et qui constituera une réponse aux enjeux locaux et sociétaux actuels.

#### Composition (non-exhaustive) de l'offre de services en pôles recyclages

Accès de proximité à un SmicvalMarket ou mini SmicvalMarket	Chantier Tout-venant
Ateliers Zero Waste dont réparation et remplissage	
Accès à un réseau d'artisans sur la réparation et la réemploi	
Offre de formations à la carte sur le compostage et l'éco-jardinage	Chantier Matière Organique
Distribution de composteurs individuels	
Boquets d'aides financières autour de la gestion des végétaux	
Accueil et aide personnalisés en Pôles Recyclage	Conseils personnalisés
Possibilité d'accès à la ressource	
Possibilité de trier de nouveaux types de déchets (nouvelles REP)	

#### Composition (non-exhaustive) de l'offre de services en Collecte de proximité

Collecte de proximité adaptée au territoire et aux usages	
Points de proximité pour dépôt des cartons	Refonte de la collecte
Panel de solutions pour le tri des restes alimentaires (modèles) : compostage individuel, collectif et collecte en points de gros (au moins 100% du territoire)	
Offre de formations à la carte sur le compostage, cuisine Zero Déchet, gestion d'un poulailler	Chantier Matière Organique
Boquets d'aides financières autour de la gestion des restes alimentaires	
Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	
Solution de prestations de collecte et lavage des courches réutilisables lavables (cible)	Chantier Textiles sanitaires
Boquets d'aides financières autour de la gestion des textiles sanitaires	
Encouragement d'acteurs permettant le retour de la consigne de verre	Chantier Plastiques
Réseaux d'acteurs favorisant l'achat en vrac sur le territoire et l'accès à des fontaines à eau hors foyer sur le territoire (utilisation de gourdes)	



NÉO SMICVAL



SCAN ME

## 06 | Déclinaison opérationnelle d'Impact : Néo Smicval

Après plusieurs années de travail au travers d'études sociologiques et comportementales, d'études techniques et financières, inspirations et études comparatives, groupes de travail et comités de pilotage, d'échanges avec l'ensemble des parties prenantes, consultations et concertations, de rencontres spécifiques avec les élus du territoire, de la création de panels citoyen et d'une plateforme numérique Smicval Citoyen et enfin d'étapes et de validation en assemblée Générale, les élus ont pu voter en septembre 2022 la déclinaison opérationnelle de la stratégie politique Impact. Il s'agit de Néo Smicval, le nouveau service public zéro déchet, zéro gaspillage.

### Principes constitutifs

5 principes constitutifs issus du travail de fond ont été retenus pour garantir ce nouveau service public. Ils sont des garde-fous et cadrent la mise en oeuvre de la nouvelle offre de service.

**Principe 1 Une approche favorisant la réduction de déchets et le changement de comportement**  
 Nouvelle offre de service permettant de gérer les déchets en vue d'une réduction, et d'inciter au changement de comportement.

**Principe 2 Une diversité de solutions accessibles à tous.e.s et non segmentée par typologie d'habitat.**  
 Une diversité d'alternatives pour chaque habitant.e leur permettant de gérer leurs déchets et de choisir les solutions les plus adaptées à leur mode de vie. La typologie d'habitat (rural, semi-rural, urbain) n'est pas un élément déterminant pour la nouvelle offre proposée.

**Principe 3 une nouvelle offre de service juste, efficace, robuste, adaptable et de proximité**

- > **Juste** socialement et territorialement ;
- > **Efficace** en termes de réduction des déchets, d'équilibre financier et de réduction des inégalités sociales ;
- > **Robuste** dans le temps ;
- > **Adaptable** en fonction des résultats obtenus et de l'évolution du contexte sociétal ;
- > **De proximité** = au plus proche des lieux de vie et de la production des déchets.

**Principe 4 Au rendez-vous de la réglementation et au-delà**  
**Objectifs réglementaires à respecter** lois TECV (2015), AGE (2020) et Climat et Résilience (2021)  
**Ambitions supérieures** en termes de réduction de déchets et de contribution à la qualité de vie des habitant.e.s du territoire.

**Principe 5 Permettre de réduire l'ampleur du mur économique à venir**  
 La nouvelle offre de service doit permettre une **limitation des augmentations financières** tout en proposant des **services à plus-value pour les habitant.e.s.**



NÉO  
SMICVAL



### Composition de la nouvelle offre de service

La nouvelle offre de service sera composée d'une soixantaine de services (non-exhaustifs et non-définitifs). Elle se déploiera de 2022 à 2026. Il s'agit de proposer des solutions adaptées pour réduire et gérer chaque flux de déchets avec un accent sur les 4 flux prioritaires :

- > la matière organique,
- > les plastiques,
- > les tout-venant,
- > les textiles sanitaires.

C'est bien l'ensemble de ce nouveau service public qui engendra un basculement vers un territoire Zero Waste et qui constituera une réponse aux enjeux locaux et sociétaux actuels.

#### Composition (non-exhaustive) de l'offre de services en pôles recyclages

Accès de proximité à un SmicvalMarket ou mini ServiceMarket	Chantier Tout-venant
Ateliers Zero Waste de réparation et remplissage	
Accès à un réseau d'ateliers sur la réparation et le remplissage	
Offre de formations à la carte sur le compostage et le broyage	Chantier Matière Organique
Distribution de composteurs individuels	
Bouquet d'aides financières autour de la gestion des végétaux	
Accueil et aide personnalisés en Pôles Recyclage	Conseils personnalisés
Nouveauté d'accès à la ressource	
Facilité de trier de nouveaux types de déchets (nouvelles REP)	

#### Composition (non-exhaustive) de l'offre de services en Collecte de proximité

Collecte de proximité adaptée au territoire et aux usages	
Points de proximité pour dépôt des cartons	Refonte de la collecte
Panel de solutions pour le tri des restes alimentaires (biodéchets) : compostage individuel, collectif et collecte en points de proximité sur 100% du territoire	
Offre de formations à la carte sur le compostage, cuisine zero Déchet, gestion d'un peululier...	Chantier Matière Organique
Bouquet d'aides financières autour de la gestion des restes alimentaires	
Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	
Solution de prestations de collecte et lavage des couches réutilisables lavables bébé	Chantier Textiles sanitaires
Bouquet d'aides financières autour de la gestion des textiles sanitaires	
Écosystème d'acteurs permettant le retour de la consigne de verre	Chantier Plastiques
Réseau d'acteurs favorisant l'achat en vrac sur le territoire et l'accès à des fontaines à eau hors foyer sur le territoire (utilisation de gourdes)	

## 06 | Déclinaison opérationnelle d'Impact : Néo Smicval

### Composition (non-exhaustive) de l'offre de services Transverse (Pôles Recyclage et Collecte de proximité)

Actions de labelling portées par le Smicval au niveau national, notamment sur la question des emballages et pratiques à l'échelle unique	Actions envers les industriels et l'État
Accompagnement et programme de formateurs Zero Waste spécifique aux publics prioritaires	Public prioritaire
Offre de conseils personnalisés, informations et suivi : application numérique, extranet, hotline « Zero Waste », numéro vert, accueil direct, kit nouvel arrivant...	
Communauté active autour du Zero Waste	Communication, Informations et réseaux
Communication proactive sur les bons plans, cartographies des acteurs, devenir des déchets, webinaires et réseaux en ligne	
Accès à des événements Zero Waste : mini-festivals et fêtes du trioc de proximité, visites de sites, bus d'éducation, ateliers de « Impact positif »	
Facturation sur les principaux flux de déchets avec une tarification adaptée et incitative pour valoriser des valeurs d'équité, de justice sociale et de responsabilisation	Tarification adaptée

### Composition (non-exhaustive) de l'offre de services spécifique aux communes

Renforcement du programme « Ma commune Zero Waste »	Soutien sur actions Zero Waste
Accompagnement aux événements Zéro déchet	
Conseils et suivi personnalisés sur le Zero Waste	
Offre SPGD (Service Public de Gestion des Déchets) adaptée afin d'accompagner les communes pour l'application du principe de pollueur et la gestion de la délinquance environnementale	Soutien sur gestion de la délinquance environnementale
Signalétique adaptée autour des bornes d'appart collectif pour favoriser les bons comportements	
Fabrication des Transilions : véritable outil au service du territoire par la formation, la formation, les réseaux et le volontariat	Outils au service du territoire
Renforcement de la coopération territoriale autour du Zero Waste	
Formations et réseaux de guides composteurs pour les agents et les élus	
Dotation de composteurs bois pour les projets de compostage collectif	Chantier Matière Organique et Ben PAT
Développement de plateformes locales de broyage des végétaux et de compostage des restes alimentaires au service de la production alimentaire locale (en lien avec les projets Alimentaires Territoriaux)	



## 06 | Déclinaison opérationnelle d'Impact : Néo Smicval

**Composition (non-exhaustive) de l'offre de services Transverse (Pôles Recyclage et Collecte de proximité)**

<b>Actions de lobbying</b> portées par le Smicval au niveau national, notamment sur la question des emballages et pratiques à usage unique	<b>Actions envers les industriels et l'État</b>
<b>Accompagnement et programme de formations Zero Waste spécifique aux publics prioritaires</b>	<b>Publics prioritaires</b>
<b>Offre de conseils personnalisés, Informations et suivi</b> application numérique, extranet, hotline « Zero Waste », numéro vert, accès direct, kit nouvel arrivant...	
<b>Communication active</b> autour du Zero Waste	
<b>Communication proactive</b> sur les bons plans, cartographies des acteurs, événements déchets, webinaires et ressources en ligne	<b>Communication, Informations et Réseaux</b>
Accès à des <b>événements Zero Waste</b> : mini-festivals et fêtes du trioc de proximité, visites de site, bus itinérant, actions de « Flash Pack »...	
<b>Facturation aux les principaux flux de déchets</b> avec une tarification adaptée et incitative pour valoriser des valeurs d'équité, de justice sociale et de responsabilité	<b>Tarifcation adaptée</b>

**Composition (non-exhaustive) de l'offre de services spécifique aux communes**

<b>Renforcement du programme « Ma commune Zero Waste »</b>	<b>Soutien aux actions Zero Waste</b>
<b>Accompagnement</b> aux événements Zero déchet	
<b>Conseils et suivi personnalisés</b> sur le Zero Waste	
<b>Offre SPGD</b> (Service Public de Gestion des Déchets) adaptée afin d'accompagner les communes pour l'application et le pouvoir de police et la <b>gestion de la délinquance environnementale</b>	<b>Soutien sur gestion de la délinquance environnementale</b>
<b>Signalétique adaptée</b> autour des Borne d'apport collectif pour favoriser les bons comportements	
<b>« Fabrique des Transitions »</b> , véritable outil au service du territoire par la réflexion, la formation, les réseaux et l'expérimentation	<b>Outils au service du territoire</b>
Renforcement de la <b>coopération territoriale autour du Zero Waste</b>	
<b>Formations et réseaux</b> de guides composteurs pour les agents et les élus	
<b>Dotation de composteurs</b> bois pour les projets de compostage collectif	<b>Chantier Naturel Organique et Bio-pât</b>
Équipement de <b>plateformes locales de broyage des végétaux et de compostage</b> des restes alimentaires au service de la production alimentaire locale (liens avec les Projets Alimentaires Territoriaux)	



20

21

## 06 | Déclinaison opérationnelle d'Impact : Néo Smicval

Les premières étapes de ce nouveau service public ont démarré dès l'automne 2022. Elles concernaient principalement la matière organique (flux prioritaire). Ainsi depuis le 2 novembre 2022, les usagers n'ont plus la possibilité d'apporter les tontes et feuilles mortes dans les pôles de recyclage.

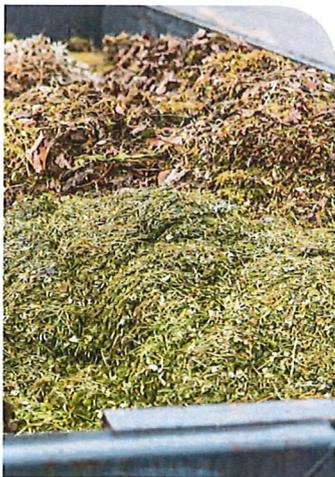
Cependant l'accueil de ces usagers a été renforcé (plus de proximité, plus de conseils...). Ils peuvent également bénéficier de la possibilité de récupérer des objets et matériaux, grâce notamment au mini Smicval Market. Les usagers, comme les agents du Smicval ont été accompagnés dans ces évolutions.

Ainsi, des formations ont été proposées aux agents pour leur permettre de maîtriser le discours (les enjeux, les raisons de ce changement...) mais aussi les alternatives à l'apport de tontes et feuilles afin qu'ils puissent conseiller les usagers.

D'autre part, des formations au jardinage écologique sont proposées aux usagers afin de les aider à réduire et à valoriser leurs tontes et leurs feuilles au jardin.

Enfin, des aides sont proposées aussi bien matérielles, telles que la mise à disposition de composteurs individuels, que financières : à l'achat d'un kit ou tondeuse mulching à hauteur de 50 % du prix d'achat, plafonné à 80 €).

Pour accompagner cela, une communication spécifique, adaptée et massive a été déployée sur tous les canaux à disposition (affichage, distribution de dépliant, réseaux sociaux, presse, site internet, communication de proximité sur les pôles recyclage...). De plus, un guide pratique a été réalisé et distribué, par les agents valoristes, aux usagers se rendant en pôle recyclage.



--- Campagne « Maintenant »

**CE QUI ÉVOLUE DANS VOS PÔLES RECYCLAGE À PARTIR DU 2 NOVEMBRE 2022**

**MAINTENANT, vous bénéficiez d'un accueil personnalisé au Pôle Recyclage ?**

**Vous accueillez au Pôle Recyclage de votre commune, pour les personnes qui ont plus de 65 ans ?**

- Des actions de communication et de sensibilisation en direction des personnes âgées.
- Des ateliers de formation pour les agents valoristes afin de leur permettre d'être plus réactifs et de mieux accompagner les personnes âgées.
- Des actions de communication et de sensibilisation en direction des personnes âgées.

**Pôle Service Citoyen de Novembre 2022**

- Tarif de 0,10 €
- Accès à la plateforme de service client
- Accès à la plateforme de service client

**MAINTENANT, vos tontes et feuilles de jardin ne sont plus acceptées au Pôle Recyclage ?**

**Donnez un second avis à vos tontes et feuilles de jardin.**

Le guide pratique « Maintenant » vous aide à mieux gérer vos tontes et feuilles de jardin.

**Accédez à la ressource**

Vous pouvez consulter le guide pratique « Maintenant » sur le site internet du Smicval.

**Vous pouvez également**

- Consulter le guide pratique « Maintenant » sur le site internet du Smicval.
- Consulter le guide pratique « Maintenant » sur le site internet du Smicval.

**MAINTENANT, vous bénéficiez d'une aide et d'un accueil personnalisé lors de votre venue au Pôle recyclage ?**

**Plus de 15 % des agents au Pôle Recyclage ont été formés à l'accueil des personnes âgées.**

Cela permet d'être plus réactifs et de mieux accompagner les personnes âgées.

**Plus de 15 % des agents au Pôle Recyclage ont été formés à l'accueil des personnes âgées.**

Cela permet d'être plus réactifs et de mieux accompagner les personnes âgées.

--- Guide pratique Pôle recyclage

22

23





**Impacts attendus**

- ENVIRONNEMENT**  
Des impacts positifs présentés (Matériaux, Énergie, Humains) et négatifs (polluants)
- ECONOMIE**  
Des impacts positifs (Créels & transformés) et négatifs (Une économie sociale) développée
- SOCIAL**  
Des impacts positifs (renforcés) et négatifs (Une économie sociale) développée
- GOVERNANCE**  
Une responsabilité partagée entre les élus, des citoyens et les acteurs du territoire

**Mobilisation du territoire vers le zero waste**

**Les sciences comportementales au service du zero waste**

En 2019, les élus du Smicval ont voté la stratégie IMPACT pour la période 2020-2030.

**L'objectif ?** Une réduction massive de la production de déchets et un basculement du territoire vers une dynamique zero waste.

Le Smicval a fait le choix d'accompagner le changement de comportements des habitants en passant d'une vision technicienne et hygiéniste des déchets à une approche centrée sur les usages et besoins.

**La problématique :** Comment mettre en récit une vision politique et mobiliser autour du zero waste ? Pour appréhender la complexité des comportements et des évolutions de la norme sociale, le Smicval s'appuie sur l'apport des sciences comportementales et du design pour construire un nouveau service public zero waste.

**Le ba-ba des sciences comportementales**

Les sciences comportementales regroupent les disciplines étudiant les comportements humains et les prises de décision. Appliquées à la transition écologique, elles permettent de mieux appréhender les comportements individuels et collectifs pour faciliter l'émergence d'une dynamique de changement.

L'approche comportementale pour :

- Concevoir une politique publique qui répond aux besoins des habitants
- Identifier des leviers et les conditions de changement et les mettre à l'épreuve du terrain
- Accompagner le changement en prenant en compte les contraintes individuelles et sociales.

Et ainsi :

- Co-construire un plan d'actions et une communication ciblée pour favoriser l'émergence d'une dynamique de changement
- Éviter de déployer des actions de manière isolée car elles pourraient manquer de cohérence, voire s'opposer
- Fédérer autour d'une mise en récit de la vision politique.

**Les 4 étapes de l'approche comportementale**

**Étape 1 : comprendre**  
Explorer les obstacles et les leviers au changement de pratique des habitants en fonction des situations et du contexte, les mécanismes de prise de décision. Puis identifier ce qui pourrait être mis en place pour accompagner et faciliter l'émergence de nouvelles représentations et habitudes.

**Étape 2 : concevoir**  
L'enjeu est de co-construire les leviers d'action potentiels et le récit en y associant toutes les parties prenantes : usagers (engagés, non engagés, en transition) et acteurs (experts et décideurs).

**Étape 3 : évaluer**  
Déployer chaque levier d'action (aussi appelé "hypothèse de changement") sur le terrain pour prendre en compte ces résultats. À partir de cette approche de test & learn (tester et apprendre), procéder aux ajustements nécessaires de la stratégie.

**Étape 4 : déployer**  
Un plan d'actions peut ensuite être déployé pour changer les comportements. Définir auparavant des objectifs afin d'en tirer des enseignements



**Mini Festival Zéro Déchet**

En 2022, 2 communes ont été accompagnées dans l'organisation d'un mini festival ZZ. Ces festivals ont pour objectif :

- De démontrer la richesse des initiatives éco-citoyennes autant dans le lien social, l'environnement et l'activité économique développée.
- D'impliquer l'ensemble des acteurs locaux (associations, panel citoyen, maraîchers) pour diffuser les bonnes pratiques dans une démarche de transition zéro déchet, zéro gaspillage : développement du compostage et du jardinage écologique, achats éco-responsable, lutte contre le gaspillage, don, prêt, repas locaux et zéro déchet...

L'organisation est pilotée par la Commune avec un soutien du Smicval dans le rôle de facilitateur pour identifier des acteurs et co-construire une riche programmation.



**+ de 350 PARTICIPANTS À CES 2 ÉVÉNEMENTS**

Sur 100 repas servis : seul 1,8 kg de déchets valorisables (Propres et secs, Bio-déchets et verre consignés) contre 1,4 kg d'ordures ménagères !

**Bilan sensibilisation 2022**



## Mobilisation du territoire vers le zero waste

### Les sciences comportementales au service du zero waste

En 2019, les élus du Smicval ont voté la stratégie IMPACT pour la période 2020-2030.

**L'objectif ?** Une réduction massive de la production de déchets et un basculement du territoire vers une dynamique zero waste.

Le Smicval a fait le choix d'accompagner le changement de comportements des habitantes en passant d'une vision techniciste et hygiéniste des déchets à une approche centrée sur les usages et besoins.

**La problématique :** Comment mettre en récit une vision politique et mobiliser autour du zero waste ? Pour appréhender la complexité des comportements et des évolutions de la norme sociale, le Smicval s'appuie sur l'apport des sciences comportementales et du design pour construire un nouveau service public zero waste.

### Le d.a.-ba des sciences comportementales

Les sciences comportementales regroupent les disciplines étudiant les comportements humains et les prises de décision. Appliquées à la transition écologique, elles permettent de mieux appréhender les comportements individuels et collectifs pour faciliter l'émergence d'une dynamique de changement.

**L'approche comportementale pour :**  
 > Concevoir une politique publique qui répond aux besoins des habitants

> Identifier des leviers et les conditions de changement et les mettre à l'épreuve du terrain  
 > Accompagner le changement en prenant en compte les contraintes individuelles et sociales.

Et ainsi :

> Co-construire un plan d'actions et une communication ciblés pour favoriser l'émergence d'une dynamique de changement

> Éviter de déployer des actions de manière isolée car elles pourraient manquer de cohérence, voire s'opposer

> Fédérer autour d'une mise en récit de la vision politique.

### Les 4 étapes de l'approche comportementale

#### Étape 1 : comprendre

Explorer les obstacles et les leviers au changement de pratique des habitant.e.s en fonction des situations et du contexte, les mécanismes de prise de décision. Puis identifier ce qui pourrait être mis en place pour accompagner et faciliter l'émergence de nouvelles représentations et habitudes.

#### Étape 2 : concevoir

L'enjeu est de co-construire les leviers d'action potentiels et le récit en y associant toutes les parties prenantes : usagers.ères (engagés.ées, non engagés.ées, en transition) et acteurs.rices (experts.es et décideurs.es).

#### Étape 3 : évaluer

Déployer chaque levier d'action (aussi appelé "hypothèse de changement") sur le terrain pour prendre en compte ces résultats. À partir de cette approche de test & learn (tester et apprendre), procéder aux ajustements nécessaires de la stratégie.

#### Étape 4 : déployer

Un plan d'actions peut ensuite être déployé pour changer les comportements. Définir auparavant des objectifs afin d'en tirer des enseignements



### Mini Festival Zéro Déchet

En 2022, 2 communes ont été accompagnées dans l'organisation d'un mini festival ZD. Ces festivals ont pour objectif :

> De démontrer la richesse des initiatives écocitoyennes autant dans le lien social, l'environnement et l'activité économique développée

> D'impliquer l'ensemble des acteurs locaux (associations, panel citoyen, maraichers) pour diffuser les bonnes pratiques dans une démarche de transition zero déchet, zero gaspillage : développement du compostage et du jardinage écologique, achats eco-responsable, lutte contre le gaspillage, don, prêt, repas locaux et zero déchet...

L'organisation est pilotée par la Commune avec un soutien du Smicval dans le rôle de facilitateur pour identifier des acteurs et co-construire une niche programmation.



**+ de 350**  
PARTICIPANTS  
À CES 2 ÉVÉNEMENTS

Sur 100 repas servis : seul 1,6 kg de déchets valorisables (propres et secs, biodéchets et verre consigné) contre 1,4 kg d'ordures ménagères !

Festival ZD à Saint-Savin

### Bilan sensibilisation 2022



**1359**  
visiteurs

(250 adultes + 1109 enfants)



**1148**  
personnes sensibilisées

(371 adultes + 777 enfants)



**13**

établissements scolaires engagés

dans le programme « Établissement zero déchet, zero gaspillage »  
(9 écoles, 3 collèges, 1 lycée)

## Mobilisation du territoire vers le zero waste

### Fête de la Gratuité à la Dauge

Le 19 novembre 2022, une dizaine de citoyennes ont organisé la première Fête de la gratuité. Cet événement s'inscrivait dans le plan d'action défini par le panel citoyen dans le cadre de l'expérimentation « 0 déchets /100 % citoyen »

**Le principe ?** Rendre accessible et convivial le réemploi. Mission accomplie sur cette première édition qui a été accueillie au tiers-lieu de La Dauge à Saint-André de Cubzac.

L'idée était de recueillir les dons en amont ou pendant l'événement et de les rendre accessibles gratuitement après une « mise en rayon » thématique : les habitant.e.s avaient ainsi à leur disposition des vêtements, des articles pour enfants (jouets, articles de puériculture...), des livres, de la décoration, du matériel de cuisine...

La convivialité était de mise grâce à l'espace extérieur et au « coin buvette ».

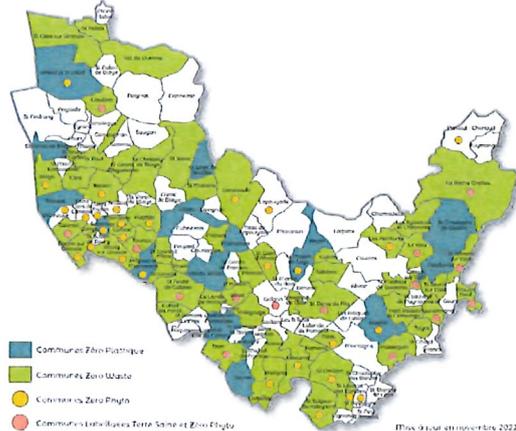
Tous les publics étaient présents et des ateliers étaient notamment organisés pour les enfants.

Cette journée a accueilli une centaine de visiteurs, des publics « engageables » à différents degrés dans la démarche Zero Waste dont certains qui n'ont pas l'habitude de se mobiliser.



© Anais Inoué

### Programme « Ma Commune ZW »



L'objectif du programme *Ma commune Zero Waste* est d'engager le maximum de communes du territoire du Smicval dans une transition active vers le Zero Waste sous toutes ses dimensions (résilience, réduction des déchets, alimentation, biodiversité, lien social...) incluant l'ensemble des acteurs des communes (associations & collectifs, commerçants & pros, citoyens, établissements scolaires, élus, agents communaux) afin de créer des synergies locales. Une dynamique de territoire significative !

Ce programme permet également de mettre en lien les communes et de créer des éco-systèmes locaux qui permettront d'impulser une dynamique et de basculer vers un territoire zero déchet zero gaspillage.

	Déclaration zero plastique	Ma commune ZW
Nombre de communes	80	63
Population totale	125 638 hab	131 140 hab
Part du territoire	74 %	82 %



© Anais Inoué

## Mobilisation du territoire vers le zero waste

### Fête de la Gratuité à la Dauge

Le 19 novembre 2022, une dizaine de citoyennes ont organisé la première Fête de la gratuité. Cet événement s'inscrivait dans le plan d'action défini par le panel citoyen dans le cadre de l'expérimentation « 0 déchets /100 % citoyen ».

Le principe ? Rendre accessible et convivial le réemploi. Mission accomplie sur cette première édition qui a été accueillie au tiers-lieu de La Dauge à Saint-André de Cubzac.

L'idée était de recueillir les dons en amont ou pendant l'événement et de les rendre accessibles gratuitement après une « mise en rayon » thématique : les habitantes avaient ainsi à leur disposition des vêtements, des articles pour enfants (jouets, articles de puériculture...), des livres, de la décoration, du matériel de cuisine...

La convivialité était de mise grâce à l'espace extérieur et au « coin buvette ».

Tous les publics étaient présents et des ateliers étaient notamment organisés pour les enfants.

Cette journée a accueilli une centaine de visiteurs, des publics « engageables » à différents degrés dans la démarche Zero Waste dont certains qui n'ont pas l'habitude de se mobiliser.

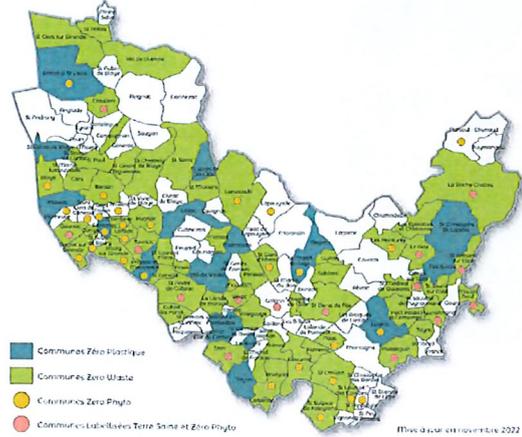


© Alexis Trousselle



© Alexis Trousselle

### Programme « Ma Commune ZW »



Mise à jour : septembre 2022

L'objectif du programme Ma commune Zero Waste est d'engager le maximum de communes du territoire du SMICVAL dans une transition active vers le Zero Waste sous toutes ses dimensions (résilience, réduction des déchets, alimentation, biodiversité, lien social...) incluant l'ensemble des acteurs des communes (associations & collectifs, commerçants & pros, citoyens, établissements scolaires, élus, agents communaux) afin de créer des synergies locales. Une dynamique de territoire significative ! Ce programme permet également de mettre en lien les communes et de créer des éco-systèmes locaux qui permettront d'impulser une dynamique et de basculer vers un territoire zéro déchet zéro gaspillage.

	Délibération zéro plastique	Ma commune ZW
Nombre de communes	80	63
Population totale	155 638 hab	131 118 hab
Part du territoire	74 %	62 %

## Mobilisation du territoire vers le zero waste



Les workshops dans des Jardins associatifs partout sur le territoire en lien avec les PAT

### Formation

Le développement des partenariats avec les acteurs du territoire se poursuit, en particulier avec les structures de IESS, ou œuvrant pour l'économie circulaire. Ces partenariats ont un accès privilégié aux matériaux et objets déposés sur les zones de réemploi.

La fin d'année 2022 a été marquée par l'officialisation d'un nouveau partenariat avec le Réseau National des Ressources et Recycleries (RNRR). Le SMICVAL est la première collectivité publique française à intégrer ce réseau. Le SMICVAL et le RNRR partagent des valeurs communes et la volonté de coopérer, en particulier pour la montée en puissance du réemploi sur le territoire.

Ce partenariat fort est un levier prometteur pour continuer à œuvrer à la réduction des déchets (en particulier sur les tout-venants destinés à l'enfouissement).

### Développement des partenariats

Enfin, le Smicval a développé des partenariats avec des tiers lieux, des jardins partagés et des maraichers pour proposer des formations avec les acteurs du territoire (des tiers lieux, des jardins partagés, des maraichers...) pour proposer des formations au jardinage écologique, suite à la non acceptation des tontes et feuilles en Pôles Recyclage, pour accompagner aux changements de pratique et apprendre à valoriser sa matière organique dans son jardin, dans une ambiance conviviale.

1 réseau de partenaires mobilisés  
 10 acteurs locaux et engagés

20 formations de 3h sur tout le territoire  
 123 personnes formées

Plus de 10 partenariats en cours



### Programme Smicval Market

#### Objectifs du concept SMICVAL MARKET

- Réduire la quantité de déchets (en particulier ceux destinés à l'enfouissement)
- Changer les comportements : passer de l'envie à l'action
- Replacer le citoyen au cœur de sa responsabilité
- Démontrer qu'un autre modèle social, économique et écologique est possible.

La volonté d'essaimer le concept de SMICVAL MARKET à l'ensemble du territoire s'inscrit dans l'ambition du mandat 2020-2026, qui est de créer un écosystème environnemental, social et économique soutenable et durable pour le territoire : moins de déchets, plus de ressources, plus de lien social et de pouvoir d'agir individuel pour les citoyens.

4 Smicval Market sont ainsi en projet et 7 mini Smicval Market ont été mis en place en 2022 sur les pôles recyclage. L'objectif est de donner accès à des objets, matériaux pour leur donner une seconde vie.





2022 à retenir...

Décentraliser la valorisation des végétaux, le pari gagnant du SMICVAL !

Depuis le 22 septembre, les chauffeurs du Smicval détournent les végétaux des pôles recyclage vers trois parcelles agricoles. L'objectif est de rendre disponible la matière organique en circuit court, et d'en faire un levier de relocalisation de la production alimentaire et de réduction des gaz à effet de serre.

Aucun changement pour les usagers ! Ils continuent d'apporter leurs branchages dans les Pôles Recyclage. Une fois le caisson rempli, il est récupéré par les chauffeurs du Smicval pour être acheminé directement vers les parcelles.

Les végétaux sont déposés et massifiés avant d'organiser une campagne de broyage. Ensuite, le broyat est analysé par un organisme indépendant avant cession gratuite à l'agriculteur.

Le broyat est alors utilisé de diverses manières :

En mélange avec des effluents d'élevage pour en faire du compost ;  
En apport direct sur le sol pour régénérer la fertilité du sol (principes du maraîchage sur sol vivant)

Le SMICVAL envisage de déployer plusieurs dizaines de sites sur l'ensemble du territoire, et d'avoir des plateformes d'accueil à moins de 5/10km des Pôles Recyclage, et ainsi accompagner et soutenir une agriculture de proximité, de qualité et durable.

En outre, décentraliser les végétaux permet de convertir les économies de carburant en énergie humaine et de développer de nouveaux métiers autour de la gestion de ces sites.



2022 à retenir...

Des points de collecte de proximité à Bourg

Les élus de la commune de Bourg sur Gironde, ville touristique fortifiée, ont souhaité mettre en place des conteneurs enterrés au coeur du village historique afin notamment d'en finir avec les bacs et les divers encombrants laissés sur les trottoirs et qui les rendent donc impraticables et qui ne sont pas esthétiques. Mais il y a d'autres avantages à ces points de collecte de proximité : une prise de conscience de la part des usagers de la quantité de déchets qu'ils déposent et une meilleure participation au tri et au recyclage, une accessibilité 24h/24 et 7j/7 pour déposer des déchets, plus de problème pour ranger son bac avant sa sortie pour la collecte hebdomadaire dans de petites maisons parfois sans jardin...

C'est donc 3 îlots qui ont été installés en 2022 et qui se sont substitués à la collecte en porte à porte. Ce nouveau dispositif a été bien accepté par la population. Celle-ci a été rencontrée "sur le terrain" et très bien accompagnée et informée par la commune et le Smicval. Ces moments d'échange avec la population ont été une vraie opportunité pour le Smicval d'informer et de sensibiliser les usagers sur la réduction des déchets et sur la sobriété de manière générale.

Une réussite qui sera renouvelée puisque la commune souhaite en installer

OUI PUB : Vers une publicité choisie

Afin de réduire vers une publicité moins subie et de réduire le gaspillage, la loi Climat et résilience prévoit (article 21) une expérimentation OUI PUB portée par le Ministère de la transition écologique et coordonnée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Dans le cadre de sa stratégie IMPACT 2020-2030 pour un territoire zéro waste (zéro déchet, zéro gaspillage), le SMICVAL s'est engagé aux côtés de 14 autres territoires pilotes dans l'expérimentation nationale d'une durée de 3 ans. Les 137 communes (90 000 foyers) qui composent le territoire du Smicval sont concernées.



La distribution d'imprimés publicitaires représente environ 40 KG par foyer/an sur le territoire du Smicval soit 15kg de plus que la moyenne nationale



Selon une enquête ADEME 44% des français jettent des publicités à la poubelle sans y avoir prêté attention au moins 1 fois par semaine

2022 à retenir...

Avec l'extension des consignes de tri, un geste simplifié

Le SMICVAL s'est engagé à l'augmentation du tri des emballages et papiers et à la maîtrise des coûts. Pour cela, il a mis en place l'extension des consignes de tri sur les emballages et papiers.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 tous les emballages et papiers se trient.

Mais qu'est ce que cela signifie ? Aux traditionnels bouteilles, bidons, flacons, se sont rajoutés les pots de yaourts et de produits laitiers, les sachets et sacs, les films de packs d'eau ou de sodas, les emballages de produits d'hygiène ou encore les barquettes en polystyrène...

Ce geste de tri permet d'une part de réduire fortement le volume des déchets résiduels à incinérer ou à enfouir, et d'autre part il permet d'augmenter le recyclage des papiers et emballages. Et sa simplification permet aux usagers de ne plus se poser de question et de ne pas se décourager.

Dès 2022, le Smicval a donc dû se préparer ainsi que ses usagers à ces nouvelles consignes. Ainsi, chaque foyer a reçu un courrier ainsi qu'un mémo-tri et un autocollant avec ces nouvelles consignes à être collé sur tous les bacs à couvercle jaune. D'autres actions de communication ont également été réalisées sur les réseaux sociaux notamment ou dans la presse.

2022 à retenir...

Des points de collecte de proximité à Bourg

Les élus de la commune de Bourg sur Gironde, ville touristique fortifiée, ont souhaité mettre en place des conteneurs enterrés au cœur du village historique afin notamment d'en finir avec les bacs et les divers encombrants laissés sur les trottoirs et qui les rendent donc impraticables et qui ne sont pas esthétiques. Mais il y a d'autres avantages à ces points de collecte de proximité : une prise de conscience de la part des usagers de la quantité de déchets qu'ils déposent et une meilleure participation au tri et au recyclage, une accessibilité 24h/24 et 7j/7 pour déposer des déchets, plus de problème pour ranger son bac avant sa sortie pour la collecte hebdomadaire dans de petites maisons parfois sans jardin...

C'est donc 3 îlots qui ont été installés en 2022 et qui se sont substitués à la collecte en porte à porte. Ce nouveau dispositif a été bien accepté par la population. Celle-ci a été rencontrée "sur le terrain" et très bien accompagnée et informée par la commune et la Smicval. Ces moments d'échange avec la population ont été une vraie opportunité pour la Smicval d'informer et de sensibiliser les usagers sur la réduction des déchets et sur la sobriété de manière générale. Une réussite qui sera renouvelée puisque la commune souhaite en installer

Avec l'extension des consignes de tri, un geste simplifié

Le Smicval s'est engagé à l'augmentation du tri des emballages et papiers et à la maîtrise des coûts. Pour cela, il a mis en place l'extension des consignes de tri sur les emballages et papiers. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 tous les emballages et papiers se trient. Mais qu'est ce que cela signifie ? Aux traditionnels bouteilles, bidons, flacons, se sont rajoutés les pots de yaourts et de produits laitiers, les sachets et sacs, les films de packs d'eau ou de sodas, les emballages de produits d'hygiène ou encore les barquettes en polystyrène...

Ce geste de tri permet d'une part de réduire fortement le volume des déchets résiduels à incinérer ou à enfouir, et d'autre part il permet d'augmenter le recyclage des papiers et emballages. Et sa simplification permet aux usagers de ne plus se poser de question et de ne pas se décourager. Dès 2022, le Smicval a donc dû se préparer ainsi que ses usagers à ces nouvelles consignes. Ainsi, chaque foyer a reçu un courrier ainsi qu'un mémo-tri et un autocollant avec ces nouvelles consignes à être collé sur tous les bacs à couvercle jaune. D'autres actions de communication ont également été réalisées sur les réseaux sociaux notamment ou dans la presse.



34

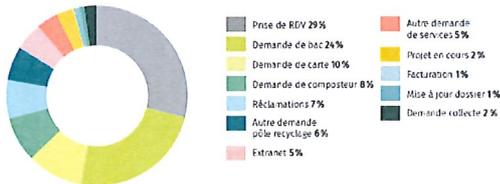
35

La qualité, notre engagement du service public

Engagements

- Équiper 100% des usagers du Smicval
- Vider 100% des bacs et laisser les lieux propres
- Vous proposer une solution pour déposer tous vos matériaux
- Répondre à 100% de vos demandes et réclamations

Analyse des demandes des usagers



74 428 appels sur l'année (-2% par rapport à 2021)

3 230 mails traités

14 369 ouvertures d'espace personnel (Extranet)

6 222 personnes ont été accueillies sur nos sites (+3% par rapport à 2021)

Espace personnel (extranet)

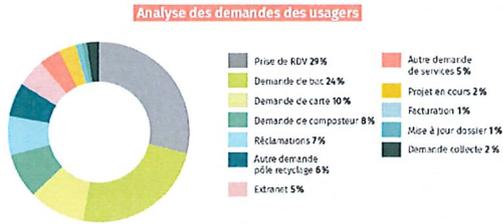
Dans la continuité de l'arrivée en 2021 du nouveau logiciel métier conçu pour améliorer la relation avec nos usagers, un espace personnel en ligne (Extranet) a été mis en place en février 2022. Cet espace, dédié à chaque foyer, permet une meilleure communication et une plus grande autonomie de chacun dans les démarches administratives avec nos services. Chaque usager du territoire peut ainsi aisément faire la demande d'activation de son compte (14 369 comptes ont été activés en 2022), lui permettant d'accéder à l'ensemble des services proposés : localiser facilement puis prendre rendez-vous sur le Pôle Recyclage le plus proche, faire une demande d'équipement, s'inscrire à une formation, s'informer sur les dispositifs existants d'aide financière et en faire la demande... Ces services en ligne facilitent les échanges personnalisés avec chacun des citoyens du territoire, améliorent l'expérience usager et la qualité du service rendu, en apportant un retour plus rapide, une transparence des échanges et un suivi efficace de la demande par les utilisateurs comme par nos équipes. Nous avons également préparé des améliorations sur l'application mobile Smicval et vous qui seront disponibles au 1<sup>er</sup> semestre 2023 et qui permettront d'accéder à l'ensemble des services de l'espace personnel depuis son smartphone.



36

37

## 10 | La qualité, notre engagement du service public



### Espace personnel (extranet)

Dans la continuité de l'arrivée en 2021 du nouveau logiciel métier conçu pour améliorer la relation avec nos usagers, un espace personnel en ligne (Extranet) a été mis en place en février 2022.

Cet espace, dédié à chaque foyer, permet une meilleure communication et une plus grande autonomie de chacun dans les démarches administratives avec nos services.

Chaque usager du territoire peut ainsi aisément faire la demande d'activation de son compte (14 369 comptes ont été activés en 2022), lui permettant d'accéder à l'ensemble des services proposés : localiser facilement puis prendre rendez-vous sur le Pôle Recyclage le plus proche, faire une demande d'équipement, s'inscrire à une formation, s'informer sur les dispositifs existants d'aide financière et en faire la demande.

Ces services en ligne facilitent les échanges personnalisés avec chacun des citoyens du territoire, améliorent l'expérience usager et la qualité du service rendu, en apportant un retour plus rapide, une transparence des échanges et un suivi efficace de la demande par les utilisateurs comme par nos équipes.

Nous avons également préparé des améliorations sur l'application mobile Smicval et vous qui seront disponibles au 1<sup>er</sup> semestre 2023 et qui permettront d'accéder à l'ensemble des services de l'espace personnel depuis son smartphone.



## 11 | Stratégie et actions de communication

La stratégie de communication 2020-2021 a été pensée pour accompagner le projet politique du territoire. Elle tient compte des changements profonds que vit le Smicval. Elle s'articule avec tout le volet de mobilisation du territoire. En posant un cadre solide et défini, elle permet de piloter efficacement l'ensemble des actions de communication sur le territoire. Elle permet ainsi de déployer une communication impactante, positive, puissante et engagée... qu'on pourrait presque qualifier de militante. Cette stratégie de communication a été réajuster fin 2021

### Les 3 axes de communication



#### Qualité de service : perçue par les habitants

Assurer la légitimité du Smicval sur son cœur de métier et la qualité de son service.

#### Nos engagements Qualité de service :

- > Équiper 100% des usagers du Smicval
- > Vider 100% des bacs et laisser les lieux propres
- > Vous proposer une solution pour déposer tous vos matériaux
- > Répondre à 100% de vos demandes et réclamations

#### Que cherche-t-on à montrer ?

Réalité, quotidien, opérations spécifiques et institutionnelles (forme : interviews, visites, certification)



#### Zero Waste : Préparer le basculement du territoire

Déployer la démarche Zero Waste définie dans le cadre du projet politique IMPACT.

#### Que cherche-t-on à montrer ?

La réalité du Zero Waste (acteurs locaux / familles Zero Déchet / Démarche des entreprises & collectivités qui s'engagent / les projets du territoire « hors Smicval ») : notion de fierté du territoire dans le Zero Waste.



#### Préparer l'avenir : Montrer le futur désirable

Créer et/ou renforcer les liens avec les cibles pour mieux enclencher le basculement du territoire vers le Zero Waste

#### Que cherche-t-on à montrer ?

Projet tantes, innovation démocratique, déploiement des Smicval Market



### Les cibles : à qui s'adresse-t-on ?



#### Les élus du territoire

À ce cœur de cible d'élus Maires peuvent s'ajouter les conseillers municipaux des 137 communes concernées.

À ce jour, le rôle des maires est essentiellement porté sur du relai d'information auprès des habitants de leur commune.

Leur implication dans les actions du SMICVAL contribue à opérer le basculement vers un territoire Zero Waste. Sur ce point, le lien est effectué avec les communes qui ont signé la charte « ma commune zero waste ». Ce cap politique est en cours d'élaboration jusqu'à 2030, en gardant en mémoire la préparation de la période électorale de mars 2025.

#### Les usagers

De manière générale et compte tenu des missions de service public du SMICVAL, l'usager doit être considéré comme la première cible des actions de communication externe du SMICVAL.

- > Habitants demandeurs d'emploi : disponibles \*, sensibles enjeu développement du territoire
- > Habitants âgés de + de 65 ans : disponibles \*, sensibles enjeu de transmission
- > Habitants âgés de 18-35 ans : sensibles enjeu développement du territoire et de transition

#### Les agents SMICVAL

Il est essentiel de rappeler qu'une communication interne est un préalable indispensable à une communication externe fluide et efficace.

Surtout, l'engagement de l'ensemble des collaborateurs sera un élément déterminant pour le projet Zero Waste du SMICVAL.



## 11 | Stratégie et actions de communication

La stratégie de communication 2020-2021 a été pensée pour accompagner le projet politique du territoire. Elle tient compte des changements profonds que vit le Smicval. Elle s'articule avec tout le volet de mobilisation du territoire. En posant un cadre solide et défini, elle permet de piloter efficacement l'ensemble des actions de communication sur le territoire. Elle permet ainsi de déployer une communication impactante, positive, puissante et engagée... qu'on pourrait presque qualifier de militante. Cette stratégie de communication a été réajuster fin 2021

### Les 3 axes de communication



**Qualité de service : perçue par les habitants**  
Assoier la légitimité du Smicval sur son cœur de métier et la qualité de son service.  
**Nos engagements Qualité de service :**  
> Équiper 100% des usagers du Smicval  
> Vider 100% des bacs et laisser les lieux propres  
> Vous proposer une solution pour déposer tous vos matériaux.  
> Répondre à 100% de vos demandes et réclamations  
**Que cherche-t-on à montrer ?**  
Réalité, quotidien, opérations spécifiques et institutionnelles (forme : interviews, visites, certification)



**Zero Waste : Préparer le basculement du territoire**  
Déployer la démarche Zero Waste définie dans le cadre du projet politique IMPACT.  
**Que cherche-t-on à montrer ?**  
La réalité du Zero Waste (acteurs locaux / familles Zéro Déchet / Démarche des entreprises & collectivités qui s'engagent / les projets du territoire « hors Smicval ») : notion de fierté du territoire dans le Zero Waste.



**Préparer l'avenir: Montrer le futur désirable**  
Créer et/ou renforcer les liens avec les cibles pour mieux enclencher le basculement du territoire vers le Zero Waste  
**Que cherche-t-on à montrer ?**  
Projet tontes, innovation démocratique, déploiement des Smicval Market



130

### Les cibles : à qui s'adresse-t-on ?



**Les élus du territoire**  
À ce cœur de cible d'élus Maires peuvent s'ajouter les conseillers municipaux des 137 communes concernées. À ce jour, le rôle des mairies est essentiellement porté sur du relai d'information auprès des habitants de leur commune.  
Leur implication dans les actions du SMICVAL contribue à opérer le basculement vers un territoire Zero Waste. Sur ce point, le lien est effectué avec les communes qui ont signé la charte « ma commune zero waste ». Ce cap politique est en cours d'élaboration jusqu'à 2030, en gardant en mémoire la préparation de la période électorale de mars 2026.

**Les agents SMICVAL**  
Il est essentiel de rappeler qu'une communication interne est un préalable indispensable à une communication externe fluide et efficace.  
Surtout, l'engagement de l'ensemble des collaborateurs sera un élément déterminant pour le projet Zero Waste du SMICVAL.

**Les usagers**  
De manière générale et compte tenu des missions de service public du SMICVAL, l'usager doit être considéré comme la première cible des actions de communication externe du SMICVAL.  
> Habitants demandeurs d'emploi : disponibles +, sensibles enjeu développement du territoire  
> Habitants âgés de + de 65 ans : disponibles +, sensibles enjeu de transmission  
> Habitants âgés de 18-35 ans : sensibles enjeu développement du territoire et de transition



391

## 11 | Stratégie et actions de communication

### Les messages-clé : que cherche-t-on à dire ?

**Notre finalité est la réduction à la source des déchets.**  
**Nos objectifs sont :**  
> d'engager l'écosystème du Smicval dans une démarche Zero Waste  
> de montrer que la dynamique Zero Waste est un véritable projet de territoire qui va bien au-delà de la simple thématique de la « gestion des déchets ».  
**En effet, la démarche Zero Waste :**  
> dynamise notre territoire (développe les circuits courts, relocalise l'emploi, facilite la résilience des territoires...)  
> assure une meilleure qualité de vie (alimentation saine, locale, de saison, bio, une meilleure santé, préserve la biodiversité, + de lien social, mise en valeur d'activités manuelle et créativité...)  
> permet de tendre vers une sobriété heureuse (meilleure qualité de vie, mode de vie durable, simplicité, sobriété...)  
Il s'agit donc, à travers ce message, d'initier des bascules vers une démarche plus globale.



### Ligne éditoriale

Dans l'ensemble des contenus et outils produits en 2022, nous adopterons un ton pédagogique, positif, engageant et encourageant. Nous veillerons à ne pas tomber dans une posture moralisatrice.  
En effet, le fait de « faire » une première petite action aura un impact significatif sur la réalisation d'actions suivantes.  
Plutôt que de prôner un changement radical et risquer de « perdre » une partie de nos cibles, nous accompagnerons chaque « petit pas », pour qu'il débouche sur des pas de plus en plus grands. Raconter des histoires positives et enthousiasmantes.  
Nous aurons pour objectifs d'une part d'incarner davantage (par les gens qui font) l'action du Smicval et d'autre part d'humaniser notre communication.



140

### Stratégie de contenus

**Pour 2022, nous nous concentrerons sur la production de contenus :**  
> Rédactionnels (blog, newsletters, réseaux sociaux)  
> Vidéo (format court) pour les réseaux sociaux  
> Visuel graphique/infographie pour les supports digitaux (panneaux numériques des PR par exemple)  
> Photographique pour l'ensemble de la communication grand public.

**Les thématiques prioritaires qui s'inscrivent dans les chantiers de mobilisation Zero Waste sont :**  
> Plastique et emballages jetables  
> Gaspillage alimentaire  
> Réutilisation et réemploi  
> Biodéchets  
> Végétaux et jardinage écologique  
> Textiles sanitaires réutilisables  
> (Dé)consommation durable (circuits courts, maraichers locaux...)  
> Tri à la source  
> Recyclage  
> Bien-être et sobriété  
> SMK existant et à venir (mini-smk et Kamikatsu)  
> Concertation avec les citoyens

**Les 4 thématiques prioritaires établies dans le projet politique IMPACT sont :**  
> Plastique & emballages jetables  
> Déchets enfouis en PR  
> Matière organique (tonte & feuilles)  
> Les textiles sanitaires (couches)

**Ligne directrice : Informer et inciter à l'action (petits et grands pas).**  
Ces contenus et outils seront destinés à nos cibles externes (usagers/mairies/associations) et nos cibles internes (agents).



### Canaux de communication

**Les canaux de communication du Smicval sont les suivants :**  
**Digital**  
> Site Internet (blog)  
> Réseaux Sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter, Youtube (lancement de Tik Tok en février 2021 - tutos ZW et montrer les métiers)  
> Vidéos et capsules  
> Panneaux numériques des PR et panneaux urbains  
> Relations presse : audio, TV et internet  
**Hors ligne**  
> Relations presse écrite  
> Production print (Rapports, plaquettes, flyers, affiches etc.)  
> Standard téléphonique (DEU)  
> Événements (visites, festival etc.)

411

## 11 | Stratégie et actions de communication

### Les messages-clé : que cherche-t-on à dire ?

Notre finalité est la réduction à la source des déchets.

#### Nos objectifs sont :

- > d'engager l'écosystème du Smicval dans une démarche Zero Waste
  - > de montrer que la dynamique Zero Waste est un véritable projet de territoire qui va bien au-delà de la simple thématique de la « gestion des déchets ».
- En effet, la démarche Zero Waste :**
- > dynamise notre territoire (développe les circuits courts, rélocalise l'emploi, facilite la résilience des territoires...)
  - > assure une meilleure qualité de vie (alimentation saine, locale, de saison, bio, une meilleure santé, préserve la biodiversité, de lien social, mise en valeur d'activités manuelle et créativité...)
  - > permet de tendre vers une sobriété heureuse (meilleure qualité de vie, mode de vie durable, simplicité, sobriété...)

Il s'agit donc, à travers ce message, d'initier des bascules vers une démarche plus globale.



### Ligne éditoriale

Dans l'ensemble des contenus et outils produits en 2022, nous adopterons un ton **pédagogique, positif, engageant et encourageant**. Nous veillerons à ne pas tomber dans une posture moralisatrice.

En effet, le fait de « faire » une première petite action aura un impact significatif sur la réalisation d'actions suivantes.

Plutôt que de prôner un changement radical et risquer de « perdre » une partie de nos cibles, nous accompagnerons chaque « petit pas », pour qu'il débouche sur des pas de plus en plus grands. Raconter des **histoires positives et enthousiasmantes**.

Nous aurons pour objectifs d'une part d'**incarner** davantage (par les gens qui font) l'action du Smicval et d'autre part d'**humaniser** notre communication.

### Stratégie de contenus

Pour 2022, nous nous concentrerons sur la production de contenus :

- > Rédactionnels (blog, newsletters, réseaux sociaux)
- > rédaction de contenus pour les collectivités relais
- > Vidéo (format court) pour les réseaux sociaux
- > Visuel graphique/infographie pour les supports digitaux (panneaux numériques des PR par exemple)
- > Photographique pour l'ensemble de la communication grand public.

Les thématiques prioritaires qui s'inscrivent dans les chantiers de mobilisation Zero Waste sont :

- > Plastique et emballages jetables
- > Gaspillage alimentaire
- > Réutilisation et réemploi
- > Biodéchets
- > Végétaux et jardinage écologique
- > Textiles sanitaires réutilisables
- > (Dé)consommation durable (circuits courts, maraichers locaux...)
- > Tri à la source
- > Recyclage
- > Bien-être et sobriété
- > SMK existant et à venir (mini-smk et Kamikatsu)
- > Concertation avec les citoyens

Les 4 thématiques prioritaires établies dans le projet politique IMPACT sont :

- > Plastique & emballages jetables
- > Déchets enfouis en PR
- > Matière organique (tonte & feuilles)
- > Les textiles sanitaires (couches)

Ligne directrice : **informer et inciter à l'action (petits et grands pas)**.

Ces contenus et outils seront destinés à nos cibles externes (usagers/mairies/associations) et nos cibles internes (agents).

### Canaux de communication

Les canaux de communication du Smicval sont les suivants :

- Digital
  - > Site Internet (blog)
  - > Réseaux Sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter, Youtube (lancement de Tik Tok en février 2021 - tutos ZW et montrer les métiers)
  - > Vidéos et capsules
  - > Panneaux numériques des PR et panneaux urbains
  - > Relations presse : audio, TV et internet
- Hors ligne
  - > Relations presse écrite
  - > Production print (Rapports, plaquettes, flyers, affiches etc.)
  - > Standard téléphonique (DEU)
  - > Événements (visites, festival etc.)



## 11 | Stratégie et actions de communication

### Les réseaux sociaux

De façon globale, le Smicval est une des rares collectivités en France à disposer d'une présence digitale aussi aboutie et développée.

Facebook

13 693 followers



Instagram

2040 followers



Twitter

274 followers



LinkedIn

2050 followers

TikTok

90 followers

### Site Internet et application mobile

189 000 visites de site internet



## Stratégie et actions de communication

### Les réseaux sociaux

De façon globale, le Smicval est une des rares collectivités en France à disposer d'une présence digitale aussi aboutie et développée.

#### Facebook

13 693 followers



#### Instagram

2 040 followers



#### Twitter

274 followers



#### LinkedIn

2 050 followers

#### TikTok

90 followers

### Site Internet et application mobile

189 000 visites de site internet



## Protéger l'environnement

### CET (Centre d'Enfouissement Technique) - Surveillance Post exploitation

L'année 2022 fut une année encore plus favorable que 2021 du fait d'une pluviométrie exceptionnellement faible (la plus faible depuis 2015).

Après une baisse de plus de 40% entre 2020 et 2021, le volume de lixiviats traité sur les deux CET a globalement encore diminué de plus 14% entre 2022 et 2021.

Les marchés de traitement renouvelés en 2021 ont pu être activés en 2022 dès le début de l'année, avec une solution de traitement différente des années précédentes sur Saint Girons du fait de l'évolution positive de la nature des lixiviats (moins chargée en polluants). Cette solution, moins onéreuse et moins énergivore, a permis de faire chuter les coûts de traitement sur Saint Girons de 53% (coût au m<sup>3</sup> traité) et la consommation électrique de 94%.

Sur le CET de Petit Palais, la technologie de traitement est restée la même (du fait de la nature des lixiviats) cependant le renouvellement du marché a permis d'abaisser les coûts de traitement de 5%.

### Sécurisation des sites

Après des investissements importants en 2021, suite au vandalisme des installations de pompage, toutes les installations ont pu être remises en service. Elles ont été sécurisées et de la vidéosurveillance en plus de la télégestion a été installée.

### Le traitement des lixiviats

	CET Petit Palais	CET Saint-Girons
	Concrète-inox	Traitement Biologique
	De janvier à mars 2022	De mars, avril et mai 2022
	2 450 m <sup>3</sup> traités (6 719 en 2021 soit + 42%)	4 050 m <sup>3</sup> traités (6 078 en 2021 soit - 34%)
	60 150 €	33 250 €
	20% au journal SIA à Lussac	10% au journal SIA à Lussac



Janv. 2022 - Manœuvre sur le PE de St Girons avec le SD16 33 et le Centre de Secours de St Savin

### Maîtrise des situations d'urgence

Cette année, nos 2 pôles environnement ont fait l'objet d'exercice de type manœuvre en collaboration avec les services d'incendie et de secours.

Ces opérations permettent à nos agents de s'entraîner à la conduite à tenir en situation d'urgence mais aussi de fluidifier la coordination entre nos services et ceux du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), renforçant ainsi notre maîtrise environnementale en plus de la protection du personnel et des populations.



Avr. 2022 - Manœuvre sur le PE de St Denis avec le SD15 33 et la Brigade de 1<sup>er</sup> intervention Smicval

En plus de ces 2 exercices majeurs, l'objectif 2022 de déployer les tests de maîtrise des situations d'urgence sur nos Pôles Recyclage a été dépassé. 7 Pôles Recyclage ont fait l'objet d'exercices, tous les PSles Recyclage ont maintenant fait l'objet d'un entraînement sur ces 2 dernières années.

La campagne de formation de nos agents en « Sauveteur Secouriste du Travail » et en « Manipulation extincteurs » s'est poursuivie et continue de se poursuivre en 2023 avec pour objectif de couvrir un maximum d'agents et ainsi garantir une action rapide en cas de situation d'urgence.

### Triple certification

En juin 2022, l'AFNOR est venu auditer sur 4 journées notre Système de Management intégré, nos activités et nos sites pour le suivi de notre triple certification OSE renouvelée en 2021 : ISO 9001 pour la Qualité / ISO 45 001 pour la Santé Sécurité / ISO 14001 pour l'Environnement.

Les trois Non-conformités (NC) Mineures (documentaires) identifiées lors du renouvellement en 2021 ont toutes été levées. Deux nouvelles ont été identifiées (documentaires). Elles ont été sollicitées dès les jours suivants, et seront à lever officiellement lors du prochain audit de suivi en mai 2023.

Seize points sensibles ont également été identifiés lors de l'audit, à fin 2022, le tiers de ces points étaient soldés, les autres sont en cours de traitement.

L'objectif étant de poursuivre une démarche d'amélioration continue, ce résultat reste un excellent résultat pour une structure certifiée sur l'ensemble de ses activités et l'ensemble de ses sites, notamment compte tenu de l'exigence renforcée avec le passage en 2021 à la norme ISO 45 001 en Santé Sécurité.

Un exercice collectif qui a permis la mise en lumière de neuf nouveaux points forts pour 2022 et notamment une belle reconnaissance pour l'engagement de nos agents dans les domaines du QSE et la tenue de nos sites !

## 12 | Protéger l'environnement

### CET (Centre d'Enfouissement Technique) - Surveillance Post exploitation

L'année 2022 fut une année encore plus favorable que 2021 du fait d'une pluviométrie exceptionnellement faible (la plus faible depuis 2015).

Après une baisse de plus de 40% entre 2020 et 2021, le volume de lixiviats traité sur les deux CET a globalement encore diminué de plus 14% entre 2022 et 2021.

Les marchés de traitement renouvelés en 2021 ont pu être activés en 2022 dès le début de l'année, avec une solution de traitement différente des années précédentes sur Saint Girons du fait de l'évolution positive de la nature des lixiviats (moins chargée en polluants). Cette solution, moins onéreuse et moins énergivore, a permis de faire chuter les coûts de traitement sur Saint Girons de 53% (coût au m<sup>3</sup> traité) et la consommation électrique de 94%.

Sur le CET de Petit Palais, la technologie de traitement est restée la même (du fait de la nature des lixiviats) cependant le renouvellement du marché a permis d'abaisser les coûts de traitement de 5%.

### Sécurisation des sites

Après des investissements importants en 2021, suite au vandalisme des installations de pompage, toutes les installations ont pu être remises en service. Elles ont été sécurisées et de la vidéosurveillance en plus de la télégestion a été installée.

### Maîtrise des situations d'urgence

Cette année, nos 2 pôles environnement ont fait l'objet d'exercice de type manœuvre en collaboration avec les services d'incendie et de secours.

Ces opérations permettent à nos agents de s'entraîner à la conduite à tenir en situation d'urgence mais aussi de fluidifier la coordination entre nos services et ceux du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), renforçant ainsi notre maîtrise environnementale en plus de la protection du personnel et des populations.



Avr 2022 - Manœuvre sur le FE de St Denis avec le SDIS 33 et la Brigade de 1<sup>er</sup> intervention Smicval



Juin 2022 - Manœuvre sur le FE de St Girons avec le SDIS 33 et le Centre de Secours de St Sever

### Le traitement des lixiviats

	CET Petit Palais	CET Saint-Girons
	Osiose Inverse	Traitements Biologique
	De janvier à mars 2022	De mars, avril et mai 2022
	2 433 m <sup>3</sup> traités (1 712 en 2021 soit + 42%)	4 010 m <sup>3</sup> traités (6 071 en 2021 soit - 33%)
	60 150 € (27% de moins qu'en 2021)	39 543 € (47% de moins qu'en 2021)

En plus de ces 2 exercices majeurs, l'objectif 2022 de déployer les tests de maîtrise des situations d'urgence sur nos Pôles Recyclage a été dépassé. 7 Pôles Recyclage ont fait l'objet d'exercices, tous les Pôles Recyclage ont maintenant fait l'objet d'un entraînement sur ces 2 dernières années.

La campagne de formation de nos agents en « Sauveteur Secouriste du Travail » et en « Manipulation extincteurs » s'est poursuivie et continue de se poursuivre en 2023 avec pour objectif de couvrir un maximum d'agents et ainsi garantir une action rapide en cas de situation d'urgence.

Les trois Non-conformités (NC) Mineures (documentaires) identifiées lors du renouvellement en 2021 ont toutes été levées. Deux nouvelles ont été identifiées (documentaires). Elles ont été soldées dès les jours suivants, et seront à lever officiellement lors du prochain audit de suivi en mai 2023.

Seize points sensibles ont également été identifiés lors de l'audit, à fin 2022, le tiers de ces points étaient soldés, les autres sont en cours de traitement.

L'objectif étant de poursuivre une démarche d'amélioration continue, ce résultat reste un excellent résultat pour une structure certifiée sur l'ensemble de ses activités et l'ensemble de ses sites, notamment compte tenu de l'exigence renforcée avec le passage en 2021 à la norme ISO 45 001 en Santé Sécurité.

Un exercice collectif qui a permis la mise en lumière de neuf nouveaux points forts pour 2022 et notamment une belle reconnaissance pour l'engagement de nos agents dans les domaines du QSE et la tenue de nos sites !

### Triple certification

En juin 2022, l'AFNOR est venu auditer sur 4 journées notre Système de Management Intégré, nos activités et nos sites pour le suivi de notre triple certification QSE renouvelée en 2021 : ISO 9001 pour la Qualité / ISO 45 001 pour la Santé Sécurité / ISO 14001 pour l'Environnement.



## 12 | Protéger l'environnement

### Politique Qualité-Sécurité-Environnement (QSE)

Notre politique QSE reste inchangée depuis 2020. Elle va être revue en 2023 pour y intégrer les orientations prises suite au diagnostic Culture QSE établi en 2022.

La politique Qualité Sécurité et Environnement (QSE) est indispensable aux organisations inscrites dans une démarche d'amélioration continue. Elle décrit le cadre pour satisfaire l'ensemble de ses parties intéressées et définit les enjeux fixés par le syndicat en matière de QSE, tout en s'intégrant dans la stratégie globale de son organisation, soit, le Zero Waste.

Le Smicval a choisi, via sa politique 2020, de se donner comme défi de construire et porter une véritable culture QSE autour de nos valeurs et de notre stratégie Zero Waste. Pour cela, chacun se doit d'être acteur et ambassadeur du QSE en intégrant cette démarche au quotidien. Dans le respect des exigences applicables à notre structure, le Smicval s'engage à :

> **Qualité** : Satisfaire ses parties prenantes par une action publique performante et innovante, tout en prenant en compte les problématiques du territoire.

> **Sécurité** : A mettre en œuvre les conditions de travail garantissant l'intégrité physique et psychologique de ses agents et de les accompagner à être acteur et ambassadeur de leur propre sécurité et celle des autres. Objectif - Zero Accident !

> **Environnement** : A prévenir et réduire son impact environnemental par la promotion d'une responsabilité individuelle et collective.

### Santé Sécurité 2022

Le renforcement de notre Culture QSE pour agir sur le volet comportemental a été la priorité 2022 avec la réalisation du diagnostic sur la culture QSE, et plus particulièrement le volet « S » de la Santé Sécurité, qui s'est déroulé en 2 phases.

La première, de pré diagnostic, par la méthode Dupont et Nemours et les 8 piliers de la Culture Sécurité, a permis d'identifier nos forces et faiblesses et définir les premières pistes d'actions.

La seconde, innovante et engageante, en cohérence avec la démarche de transformation managériale, nous a amené à vivre la « Démarche Appréciative » lors d'ateliers autour de 2 thématiques choisies par le comité de pilotage et un groupe d'agents ambassadeurs représentatif de nos métiers :

- > « Le beau geste sécurité pour moi et pour les autres »
- > « Concilier sécurité de tous et service public de qualité »

Ces ateliers d'exploration appréciative permettent d'aller au-delà de l'application des processus et des règles et cherchent à cultiver la fierté d'agir en sécurité, le plaisir de prendre soin de l'autre, la solidarité et la coopération entre collègues. Les forces de notre organisation et talents de nos agents ont ainsi été mis en lumière tout en consolidant le collectif.

Cette approche apporte une énergie particulière, propice à la créativité, permettant ainsi de co-construire un plan d'actions à fort impact pour notre structure.

### Thèmes d'action retenus lors de ces ateliers :



Peut-être est-ce un premier signe positif de cette dynamique, très appréciée par nos agents, dans laquelle ils se sont fortement investis, cette année, l'accidentologie a stoppé sa progression avec une fréquence qui a baissé de 18% et une gravité en baisse de 44%. Pour autant, l'accidentologie reste bien trop importante et demeure un sujet prioritaire au Smicval.



Écoutez nos talents et forces communes, récoltés par ce récit.

De nombreuses actions ont été mises en œuvre en 2022 en parallèle du diagnostic, en voici quelques-unes :

- > Mise en place d'un module de formation pour l'accueil des nouveaux arrivants avec notamment un « circuit école »
- > Témoinnage d'agents ayant eu des accidents
- > Mise en place de scénarios pour intégration des consignes spécifiques QSE en Pôles Recyclage
- > Poursuite du déploiement des échafaudements en collecte...

En complément des actions issues du diagnostic culture QSE, le programme 2023 comporte notamment :

- > Etude ergonomique sur le poste de travail d'agent valoriste
- > Formation sur simulateur et pratique sur les risques en conduite PL et SPL
- > Déploiement des échafaudements à d'autres métiers (agents valoristes)...

2022, une année riche, pleine de découvertes, énergisante, une étape phare pour la Santé et la Sécurité de nos agents, qui ouvre de belles perspectives pour 2023.

### Projets / Actions phares 2023



Dynamiques et engagées, constructions notre futur...

## Protéger l'environnement

### Politique Qualité-Sécurité-Environnement (QSE)

Notre politique QSE reste inchangée depuis 2020. Elle va être revue en 2023 pour y intégrer les orientations prises suite au diagnostic Culture QSE établi en 2022.

La politique Qualité Sécurité et Environnement (QSE) est indispensable aux organisations inscrites dans une démarche d'amélioration continue. Elle décrit le cadre pour satisfaire l'ensemble de ses parties intéressées et définit les enjeux, fixés par le syndicat en matière de QSE, tout en s'intégrant dans la stratégie globale de son organisation, soit, le Zero Waste.

Le Smicval a choisi, via sa politique 2020, de se donner comme défi de construire et porter une véritable culture QSE autour de nos valeurs et de notre stratégie Zero Waste. Pour cela, chacun se doit d'être acteur et ambassadeur du QSE en intégrant cette démarche au quotidien. Dans le respect des exigences applicables à notre structure, le Smicval s'engage à :

- **Qualité** : Satisfaire ses parties prenantes par une action publique performante et innovante, tout en prenant en compte les problématiques du territoire.
- **Sécurité** : A mettre en œuvre les conditions de travail garantissant l'intégrité physique et psychologique de ses agents et de les accompagner à être acteur et ambassadeur de leur propre sécurité et celle des autres. Objectif - Zero Accident !
- **Environnement** : A prévenir et réduire son impact environnemental par la promotion d'une responsabilité individuelle et collective.

### Santé Sécurité 2022

Le renforcement de notre Culture QSE pour agir sur le volet comportemental a été la priorité 2022 avec la réalisation du diagnostic sur la culture QSE, et plus particulièrement le volet « S » de la Santé Sécurité, qui s'est déroulé en 2 phases.

La première, de pré diagnostic, par la méthode Dupont et Namours et les 8 piliers de la Culture Sécurité, a permis d'identifier nos forces et faiblesses et définir les premières pistes d'actions.

La seconde, innovante et engageante, en cohérence avec la démarche de transformation managériale, nous a amené à vivre la « Démarche Appréciative » lors d'ateliers autour de 2 thématiques choisies par le comité de pilotage et un groupe d'agents ambassadeurs représentatif de nos métiers :

- « Le beau geste sécurité pour moi et pour les autres »
- « Concilier sécurité de tous et service public de qualité »

Ces ateliers d'exploration appréciative permettent d'aller au-delà de l'application des processus et des règles et cherchent à cultiver la fierté d'agir en sécurité, le plaisir de prendre soin de l'autre, la solidarité et la coopération entre collègues. Les forces de notre organisation et talents de nos agents ont ainsi été mis en lumière tout en consolidant le collectif. Cette approche apporte une énergie particulière, propice à la créativité, permettant ainsi de co-construire un plan d'actions à fort impact pour notre structure.

### Thèmes d'action retenus lors de ces ateliers :

Accueillir, c'est l'avenir

Un réseau de contributeurs

Les agents au cœur de la communication interne

La pratique c'est fantastique

Communiquer à nos usagers pour sensibiliser au QSE



Écouter nos talents et forces communes, réaliser par ce récit

Peut-être est-ce un premier signe positif de cette dynamique, très appréciée par nos agents, dans laquelle ils se sont fortement investis, cette année, l'accidentologie a stoppé sa progression avec une fréquence qui a baissé de 18% et une gravité en baisse de 44%. Pour autant, l'accidentologie reste bien trop importante et demeure un sujet prioritaire au Smicval.



De nombreuses actions ont été mises en œuvre en 2022 en parallèle du diagnostic, en voici quelques-unes :

- Mise en place d'un module de formation pour l'accueil des nouveaux arrivants avec notamment un « circuit école »
- Témoignage d'agents ayant eu des accidents
- Mise en place de scénarios pour l'intégration des consignes spécifiques QSE en phases Recyclage
- Poursuite du déploiement des échauffements en collectif.

En complément des actions issues du diagnostic culture QSE, le programme 2023 comporte notamment :

- Etude ergonomique sur le poste de travail d'agent valoriste
- Formation sur simulateur et pratique sur les risques en conduite PL et SPL
- Déploiement des échauffements à d'autres métiers (agents valoristes).

2022, une année riche, pleine de découvertes, énergisante, une étape phare pour la Santé et la Sécurité de nos agents, qui ouvre de belles perspectives pour 2023

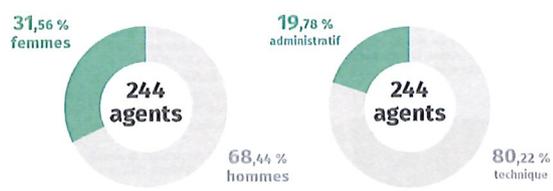
Dynamiques et engageantes, construisons notre futur.

### Projets / Actions phares 2023



## Ressources humaines

### Pyramide des âges 2022



**Les agents du Smicval accomplissent leur mission de service public 24h/24h et 365 jours par an**

### Actions réalisées en 2022

**Poursuite de l'accompagnement individualisé**  
 En matière de santé, l'année 2022 a été marquée par un contexte médical particulièrement difficile en raison de l'absence de médecin du travail sur le 2<sup>e</sup> semestre. Pour autant, 77 visites médicales ont pu être réalisées afin de définir les aptitudes, les restrictions médicales et/ou aménagement de poste adéquates.

En complément, 35 expertises médicales ont été réalisées auprès de médecins experts agréés concernant des demandes de Congé Longue Maladie/Longue Durée, d'attribution/prolongation de Temps Partiel Thérapeutique, de Maladies Professionnelles et d'imputabilité au service d'Accident de Travail.

La stratégie d'accompagnement des collaborateurs en absence de longue durée dans l'incapacité de reprendre une activité à temps complet a été renforcée, permettant à une dizaine de collaborateurs d'aller vers un nouveau poste. Au-delà des bénéfices humains pour les collègues concernés, cet accompagnement au reclassement permet d'optimiser la masse salariale.

**Un nouveau partenariat avec le Service Social Inter-Entreprises (SSIE)** a été mis en place en 2022 afin de garantir la continuité de l'accompagnement social. Ainsi, les collaborateurs ont pu rencontrer la nouvelle conseillère sociale en vue d'être accompagnés sur le plan personnel et/ou professionnel à travers des rencontres sur sites ou à domicile. Pour la première fois, un nouveau format de permanences collectives a été mis en place pour sensibiliser et répondre aux questions des collaborateurs sur des thématiques transversales.

Une écoute psychologique est toujours disponible pour les agents qui souhaitent un espace de parole avec un psychologue du travail tenu au secret professionnel. Ces échanges téléphoniques peuvent permettre d'apaiser des craintes, des angoisses, des moments d'agressivité, ou de mettre un peu d'ordre dans ses pensées dans un cadre neutre et bienveillant.

La Direction des Ressources Humaines s'attache à assurer les meilleures conditions pour que les collaborateurs puissent bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement de qualité nécessaire à leur bien-être et à leur qualité de vie au travail.



### Transformation managériale - Démarche SMILE

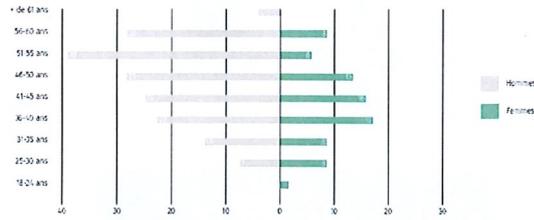
**Poursuite de la démarche SMILE**, Smicval Libérons nos énergies, visant à transformer les manières de travailler et favoriser l'agilité de l'organisation pour porter les grandes évolutions à venir en donnant le pouvoir d'agir et de décider à chacun. Cet accompagnement méthodologique innovant vise à modifier en profondeur l'organisation interne mais également à accompagner le développement des compétences des cadres et enfin à soutenir les équipes en faisant évoluer les modes de travail.

En 2022, à partir du référentiel du Manager Coach Facilitateur coconstruit, un parcours de formation a été déployé tout au long de l'année autour des 4 piliers suivants : guider, accompagner chacune, animer des équipes, travailler sur soi. Cette dynamique de formation et d'accompagnement va évoluer et se poursuivra sur l'année 2023.



## 13 | Ressources humaines

Pyramide des âges 2022



31,56 %  
femmes



19,78 %  
administratif



68,44 %  
hommes

80,22 %  
technique



Les agents du Smicval accomplissent leur mission de service public 24h/24h et 365 jours par an

### Actions réalisées en 2022

#### Poursuite de l'accompagnement individualisé

En matière de santé, l'année 2022 a été marquée par un contexte médical particulièrement difficile en raison de l'absence de médecin du travail sur le 2<sup>e</sup> semestre. Pour autant, 77 visites médicales ont pu être réalisées afin de définir les aptitudes, les restrictions médicales et/ou aménagement de poste adéquats.

En complément, 35 expertises médicales ont été réalisées auprès de médecins experts agréés concernant des demandes de Congé Longue Maladie/Longue Durée, d'attribution/prolongation de Temps Partiel Thérapeutique, de Maladies Professionnelles et d'imputabilité au service d'Accident de Travail.

La stratégie d'accompagnement des collaborateurs en absence de longue durée dans l'incapacité de reprendre une activité à temps complet a été renforcée, permettant à une dizaine de collaborateurs d'aller vers un nouveau poste. Au delà des bénéfices humains pour les collègues concernés, cet accompagnement au reclassement permet d'optimiser la masse salariale.

Un nouveau partenariat avec le Service Social Inter-Entreprises (SSIE) a été mis en place en 2022 afin de garantir la continuité de l'accompagnement social. Ainsi, les collaborateurs ont pu rencontrer la nouvelle conseillère sociale en vue d'être accompagné sur le plan personnel et/ou professionnel à travers des rencontres sur sites ou à domicile. Pour la première fois, un nouveau format de permanences collectives a été mis en place pour sensibiliser et répondre aux questions des collaborateurs sur des thématiques transversales.

Une écoute psychologique est toujours disponible pour les agents qui souhaitent un espace de parole avec un psychologue du travail tenu au secret professionnel. Ces échanges téléphoniques peuvent permettre d'apaiser des craintes, des angoisses, des moments d'agressivité, ou de mettre un peu d'ordre dans ses pensées dans un cadre neutre et bienveillant.

La Direction des Ressources Humaines s'attache à assurer les meilleures conditions pour que les collaborateurs puissent bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement de qualité nécessaire à leur bien être et à leur qualité de vie au travail.



#### Transformation managériale - Démarche SMILE

Poursuite de la démarche SMILE, Smicval Libérons nos énergies, visant à transformer les manières de travailler et favoriser l'agilité de l'organisation pour porter les grandes évolutions à venir en donnant le pouvoir d'agir et de décider à chacun. Ce accompagnement méthodologique innovant vise à modifier en profondeur l'organisation interne mais également à accompagner le développement des compétences des cadres et enfin à soutenir les équipes en faisant évoluer les modes de travail.

En 2022, à partir du référentiel du Manager Coach Facilitateur coconstruit, un parcours de formation a été déployé tout au long de l'année autour des 4 piliers suivants : guider, accompagner chacun, animer des équipes, travailler sur soi. Cette dynamique de formation et d'accompagnement va évoluer et se poursuivra sur l'année 2023.



## 14 | Ressources humaines

### Développement des compétences

Des formations métiers se sont déroulées pour continuer d'accompagner la mise à jour et l'évolution des compétences des collaborateurs.

La spécificité des métiers nécessite une mise à jour régulière de compétences notamment technique comme la formation continue obligatoire (FCO) pour les chauffeurs mais également pour les compétences de conduite d'engins, d'habilitation électrique, soudure... qui représente une part importante de l'activité.

Les formations de prévention comme Sauveteur Secouriste du Travail (SST), manipulation extincteur sont également très développées.

La démarche d'accompagnement des agents valoriste ainsi que des agents d'accueil physique et téléphonique visant à professionnaliser la relation à l'usager s'est poursuivie. Après des ateliers comme la gestion des situations conflictuelles, en 2022, c'est la thématique de la qualité de service et de l'accompagnement au changement de comportement sur le nouveau service public NéO SMICVAL qui a été développée. Ces formations ont pour objectif de s'appuyer sur l'expertise des collaborateurs pour enrichir l'expérience usager.

Dans un contexte tendu et très réglementé, une formation spécifique aux marchés publics a été mise en place. Les métiers de la maintenance ont également bénéficié de formations pour développer leur niveau d'expertise et d'intervention sur les équipements. Une journée d'acculturation au ZÉRO WASTE a également été expérimentée afin d'accompagner l'ensemble des collaborateurs à une bonne connaissance des enjeux.

Au dernier trimestre, les formations permettant d'accompagner les agents vers les métiers nécessaires au nouveau modèle de collecte ont également débuté.

### Événements internes

La fête du Smicval, un moment convivial attendu par l'ensemble des équipes à une nouvelle fois permis de créer du lien entre les différents services et de célébrer les départs à la retraite de l'année.

Autre événement convivial pour les agents et surtout pour leurs enfants, la fête de Noël n'avait pas pu avoir lieu depuis 2 ans en raison de l'épidémie de covid.

Tout le monde était ravi de retrouver le Père Noël, de partager des friandises et de s'amuser avec le magicien, le sculpteur sur ballon ou encore de se faire maquiller. Mais l'attraction phare pour ces enfants a été de faire le tour du pôle environnement dans les camions du Smicval.

### Indicateurs



### Promotion sociale

5  
Avancements de grade

1  
changement de grade suite à concours

202  
Avancements d'échelon

3  
Promotions internes

### Instances

4  
séances de CT\*

3  
séances de CHSCT\*\*

1  
séance de CHSCT\*\* exceptionnel



Fête du Smicval

Un temps fort avec les élections des représentants du personnel à la nouvelle instance, le Conseil Social Territorial, le 8 décembre 2022.

Le dialogue social c'est aussi un engagement fort à maintenir le contrat social et conduire le progrès social.

Plusieurs réflexions ont été engagées comme l'accompagnement des fins de carrière, la lutte contre la précarité, la promotion sociale.

\*CT : Comité Technique

\*\*CHSCT : Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

Ressources humaines

Développement des compétences

Des formations métiers se sont déroulées pour continuer d'accompagner la mise à jour et l'évolution des compétences des collaborateurs. La spécificité des métiers nécessite une mise à jour régulière de compétences notamment technique comme la formation continue obligatoire (FCO) pour les chauffeurs mais également pour les compétences de conduite d'engins, d'habilitation électrique, soudure... qui représente une part importante de l'activité. Les formations de prévention comme Sauveteur Secouriste du Travail (SST), manipulation extincteur sont également très développées. La démarche d'accompagnement des agents valorise ainsi que des agents d'accueil physique et téléphonique visant à professionnaliser la relation à l'usager s'est poursuivie. Après des ateliers comme la gestion des situations conflictuelles, en 2022, c'est la thématique de la qualité de service et de l'accompagnement au changement de comportement sur le nouveau service public N10 SMICVAL qui a été développée. Ces formations ont pour objectif de s'appuyer sur l'expertise des collaborateurs pour enrichir l'expérience usager.

Dans un contexte tendu et très réglementé, une formation spécifique aux marchés publics a été mise en place. Les métiers de la maintenance ont également bénéficié de formations pour développer leur niveau d'expertise et d'intervention sur les équipements. Une journée d'acculturation au ZÉRO WASTE a également été expérimentée afin d'accompagner l'ensemble des collaborateurs à une bonne connaissance des enjeux. Au dernier trimestre, les formations permettant d'accompagner les agents vers les métiers nécessaires au nouveau modèle de collecte ont également débuté.

Événements internes

La fête du Smicval, un moment convivial attendu par l'ensemble des équipes à une nouvelle fois permis de créer du lien entre les différents services et de célébrer les départs à la retraite de l'année. Autre événement convivial pour les agents et surtout pour leurs enfants, la fête de Noël n'avait pas pu avoir lieu depuis 2 ans en raison de l'épidémie de covid. Tout le monde était ravi de retrouver le Père Noël, de partager des friandises et de s'amuser avec le magicien, le sculpteur sur ballon ou encore de se faire maquiller. Mais l'attraction phare pour ces enfants a été de faire le tour du pôle environnement dans les camions du Smicval.



Fête du Smicval

Indicateurs



Promotion sociale



Instances



Un temps fort avec les élections des représentants du personnel à la nouvelle Instance, le Conseil Social Territorial, le 8 décembre 2022.

Le dialogue social c'est aussi un engagement fort à maintenir le contrat social et conduire le progrès social. Plusieurs réflexions ont été engagées comme l'accompagnement des fins de carrière, la lutte contre la précarité, la promotion sociale.

\*CT : Comité Technique

\*\*CHSCT : Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

Ressources humaines

Effectifs & Mouvements de personnels

410 collaborateurs différents ont été présents, au moins une journée en 2022 afin d'assurer la continuité du service public (soit 319,9 Equivalent Temps Plein (ETP)). Cette légère hausse s'explique notamment par les équipes de renfort déployées sur une courte période pour permettre l'accompagnement de proximité des usagers lors de la mise en place des premières actions de la nouvelle offre de service en pôle recyclage.

La dynamique des mouvements de personnels en 2022, induit une augmentation inédite des recrutements par l'intégration de 28 nouveaux collègues dans les équipes dont 17 intégrations en stage sur emplois permanents. En parallèle, le développement des mobilités en interne, valorise l'évolution professionnelle et permettra aussi à partir de 2023 aux collaborateurs, rieur, de saisir les opportunités d'évolution de parcours professionnel.

Absentéisme

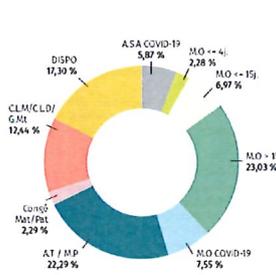
Arrêts de travail

Arrêts de travail (en jours) quel que soit le statut (titulaires, contractuels)	2021	2022	Évolution
Jours de Congé Maladie Ordinaire	64,0	57,85	↘
Congé longue Maladie	17,3	10,07	↘
Maternité/Vitamine	10,1	2,1	↘
Jours d'arrêts pour Accident de Travail / Trajet et maladie professionnelle	44,7,5	33,37	↘
ASA COVID-19	110,4	65,25	↘
Disponibilité pour raisons de santé	26,0	25,12	↘
<b>Total</b>	<b>16994,5</b>	<b>14523</b>	↘
Taux d'absentéisme (formule de calcul CEREA)	10,32%	15,51%	↘
Taux d'absentéisme compressible (taux d'absentéisme maladie + disponibilité pour raisons de santé)	12,59%	11,57%	↘

Hygiène et sécurité

	2021	2022	Évolution
Accident du travail avec arrêt	50	41	↘
Nombre d'accident de trajet	3	6	↗
Accident du travail sans arrêt	33	22	↘

Répartition de l'absentéisme



Analyse sur l'absentéisme

On note une diminution de nombre de jours d'arrêt de travail pour Maladie Ordinaire malgré l'impact du COVID-19. Forte diminution des arrêts pour Accident de Travail / Trajet malgré une hausse des demandes de reconnaissance des Maladies Professionnelles. Les arrêts de longues durées (congés longue maladie, congé longue durée) continuent d'augmenter en 2022. Ce phénomène est à lier au niveau de pénibilité des métiers et démontre que notre modèle de collecte est à bout de souffle. Des arrêts longs, des pathologies lourdes synonymes d'épuisement physiques sont en lien avec nos modes de collecte. Il faut cependant relever une diminution de la disponibilité d'office pour raisons de santé (-4,20%) qui reflète le travail engagé pour trouver, dans les meilleures conditions, une issue à ces dossiers. Autre fait marquant, la dénonciation de notre marché d'assurance statutaire par ce dernier en raison d'une sinistralité trop élevée.

D'une manière globale, on retiendra que les politiques de retour aux postes appliquées cette année portent leurs fruits. Elle nécessite de la part des équipes de la RH un investissement important en terme d'énergie et de temps (organisation de visite médicale d'expertise, appel des agents, saisie des commissions et comités, entretiens agents, point d'étape bi-mensuel). Enfin, il est important de noter que nous constatons un effet induit à cette baisse de l'absentéisme qui se traduit par une augmentation du nombre de demande de mi-temps thérapeutique au-delà du prévisionnel budgétaire. Ici, nous constatons que les agents et les médecins traitants utilisent ce dispositif allégué dans sa procédure de mise en oeuvre (plus d'une dizaine de collaborateurs). Les collaborateurs placés dans cette position ne sont pas comptabilisés dans l'absentéisme, ils sont présents à mi-temps, rémunérés sur la base d'un temps plein.

## 13 | Ressources humaines

### Effectifs & Mouvements de personnels

410 collaborateurs différents ont été présents, au moins une journée en 2022 afin d'assurer la continuité du service public (soit 319,9 Equivalent Temps Plein (ETP)). Cette légère hausse s'explique notamment par les équipes de renfort déployées sur une courte période pour permettre l'accompagnement de proximité des usagers lors de la mise en place des premières actions de la nouvelle offre de service en pôle recyclage.

La dynamique des mouvements de personnels en 2022, induit une augmentation inédite des recrutements par l'intégration de 28 nouveaux collègues dans les équipes dont 17 intégrations en stage sur emplois permanents.

En parallèle, le développement des mobilités en interne, valorise l'évolution professionnelle et permet aussi à partir de 2023 aux collaborateurs, rigueur, de saisir les opportunités d'évolution de parcours professionnel.

### Absentéisme

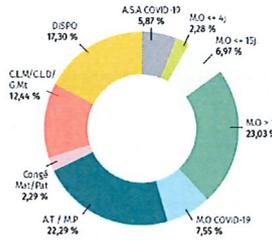
#### Arrêts de travail

Arrêts de travail (en jours) quel que soit le statut (titulaires, contractuels)	2021	2022	Évolution
Jours de Congé Maladie Ordinaire	64,26	57,925	↓
Congé Longue Maladie	1,723	1,697	↓
Maladie d'Automatisme	3,81	3,32	↓
Jours d'arrêt pour Accident de Travail / Trajet et maladie professionnelle	44,425	2,237	↓
ASA COVID-19	116	85,25	↓
Disponibilité pour raisons de santé	2,628	2,912	↓
<b>Total</b>	<b>169,943</b>	<b>145,23</b>	↓
Taux d'absentéisme (formule de calcul DERA)	13,32%	15,57%	↓
Taux d'absentéisme compressible (taux net maladie + disponibilité pour raisons de santé)	13,33%	11,57%	↓

#### Hygiène et sécurité

	2021	2022	Évolution
Accident de travail avec arrêt	10	41	↓
Nombre d'accident de travail	3	6	↓
Accident de travail sans arrêt	23	22	↓

### Répartition de l'absentéisme



### Analyse sur l'absentéisme

On note une diminution de nombre de jours d'arrêt de travail pour Maladie Ordinaire malgré l'impact du COVID-19.

Fortes diminutions des arrêts pour Accident de Travail / Trajet malgré une hausse des demandes de reconnaissance des Maladies Professionnelles.

Les arrêts de longues durées (congés longue maladie, congé longue durée) continuent d'augmenter en 2022. Ce phénomène est à lier au niveau de pénibilité des métiers et démontre que notre modèle de collecte est à bout de souffle. Des arrêts longs, des pathologies lourdes synonymes d'épuisement physiques sont en lien avec nos modes de collecte.

Il faut cependant relever une diminution de la disponibilité d'office pour raisons de santé (-4,20%) qui reflète le travail engagé pour trouver, dans les meilleures conditions, une issue à ces dossiers. Autre fait marquant, la dénonciation de notre marché d'assurance statutaire par ce dernier en raison d'une sinistralité trop élevée.



D'une manière globale, on retiendra que les politiques de retour aux postes appliquées cette année portent leurs fruits. Elle nécessitent de la part des équipes de la RH un investissement important en terme d'énergie et de temps (organisation de visite médicale d'expertise, appel des agents, saisie des commissions et comités, entretiens agents, point d'étape bi-mensuel).

Enfin, il est important de noter que nous constatons un effet induit à cette baisse de l'absentéisme qui se traduit par une augmentation du nombre de demande de mi-temps thérapeutique au-delà du prévisionnel budgétaire. Ici, nous constatons que les agents et les médecins traitants utilisent ce dispositif allégué dans sa procédure de mise en oeuvre (plus d'une dizaine de collaborateurs). Les collaborateurs placés dans cette position ne sont pas comptabilisés dans l'absentéisme, ils sont présents à mi-temps, rémunérés sur la base d'un temps plein.

## 14 | Fiscalité et finances

Considérant que le secteur des déchets était à bout de souffle, les élus du SMCIVAL ont, en 2019, validé la transformation progressive du modèle économique de l'établissement public.

### Une stratégie économique engagée

Pour rappel le SMCIVAL exerce deux compétences réglementaires (la collecte et le traitement des déchets) qui s'avèrent principalement « technique ». En effet, 48% de ses coûts sont aujourd'hui composés de la collecte des déchets (de la logistique) et 38% du traitement des déchets. Les charges de structure et les actions de préventions restent à la marge 15% et progressent plus lentement.

Pour maîtriser ces deux postes de dépenses majeurs il a été décidé d'engager de vraies réformes structurelles à la hauteur des enjeux économiques à venir.

Elles sont les suivantes :

- **modifier la nature même de la collecte des déchets** en investissant dans un nouveau modèle pour permettre une réduction de 30 et 40% des coûts de fonctionnement ;
- **développer le tri à la source des biodéchets des ménages** pour 100% des usagers afin de limiter les déchets résiduels\* (nécessite des coûts d'investissement et de fonctionnement supplémentaires) ;
- **transformer le mode de financement et le rendre incitatif** pour participer à la baisse des tonnages (jusqu'à « 100 kg/an/hab d'ordures ménagères résiduelles»). Cette transformation nécessite un investissement important mais également des coûts de fonctionnement supplémentaires mais moins importants que les bénéfices économiques attendus\* ;

\* conditions minimales pour atteindre les « 100 kg/an/hab d'OMR

- **développer de multiples solutions individuelles et collectives pour accompagner les habitants** et notamment sur les 4 flux prioritaires (matière organique, plastique à usage unique, tout venant en déchèterie et les textiles sanitaires). Elles sont nécessaires pour faciliter la transition et accompagner également la réduction des tonnages produits. Elles seront financées par les économies générées par la réforme de la collecte ;
- **et enfin assurer notre autonomie dans le traitement de nos déchets** en favorisant la création d'unités sous maîtrise d'ouvrage publique. Déjà réalisé au début des années 2000 avec le centre de tri et la plate-forme de compostage de Saint Denis de Pile, il s'agit demain d'y parvenir pour le traitement des déchets résiduels (Ordures Ménagères Résiduelles et tout venant en Pôle Recyclage).

Ces réformes structurelles sont indispensables pour limiter la hausse inéluctable du coût de la gestion des déchets et par conséquent la fiscalité rattachée. Elles constituent, dans leur ensemble, un « système » et ne peuvent que difficilement être découplées. Plus la stratégie économique sera respectée, plus elle sera efficace, plus des « adaptations » ou services complémentaires seront ajoutés moins les économies de gestion seront visibles.

### À retenir 2022

L'année 2022 se situe à l'aube des transitions. Elle a été marquée par des prises de décisions politiques courageuses et nécessaires pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de plus en plus prégnants. Cette année a permis d'engager les prémices du changement avec des premiers résultats (en termes de réduction de déchets) encourageants.

Les résultats financiers 2022 sont satisfaisants et en ligne par rapport au prévisionnel. Ils démontrent une stratégie économique efficace et adaptée aux transitions à venir, ainsi qu'une bonne gestion de la collectivité.

L'année 2022 a également permis de finaliser les études majeures en cours et de poursuivre la modélisation de la déclinaison opérationnelle des 4 réformes structurelles. Une nouvelle offre de service public, nommée NeoSmicval, a ainsi vu le jour. Ses principes et les premières actions ont été votées en septembre 2022.

Des premières actions impactantes ont été mises en place sur cette année validation de la stratégie sur la Matière Organique (mars), suite de la construction effective de deux Smicval Market, accompagnement au changement de comportement sur la gestion alternative des tontes et feuilles et arrêt de l'acceptation en Pôles Recyclage (novembre), préparation à l'extension des consignes de tri (effective au 01/01/2023), expérimentation Qui Faut (lancée en septembre), vote d'aides financières en faveur des habitants pour accompagner la réduction des déchets (septembre)...

En parallèle, le Smicval a rendu un service quotidien de qualité pour l'ensemble des habitants du territoire.

### La stratégie financière doit permettre

D'éviter l'effet ciseau

De faire face aux dépenses contraintes  
**+ 1,8M€**

De préparer le déploiement et lancer les premières actions (chantiers)

**+ 221K€**

de reconstituer des marges de manœuvre pour autofinancer les investissements à venir

**+ 1,6M€**

**Fiscalité et finances**

Considérant que le secteur des déchets était à bout de souffle, les élus du SMCVAL ont, en 2019, validé la transformation progressive du modèle économique de l'établissement public.

**Une stratégie économique engagée**

Pour rappel le SMCVAL exerce deux compétences réglementaires (la collecte et le traitement des déchets) qui s'avèrent principalement « technique ». En effet, 48% de ses coûts sont aujourd'hui composés de la collecte des déchets (de la logistique) et 38% du traitement des déchets. Les charges de structure et les actions de préventions restent à la marge 15% et progressent plus lentement.

Pour maîtriser ces deux postes de dépenses majeurs il a été décidé d'engager de vraies réformes structurelles à la hauteur des enjeux économiques à venir.

Elles sont les suivantes :

- **modifier la nature même de la collecte des déchets** en investissant dans un nouveau modèle pour permettre une réduction de 30 et 40% des coûts de fonctionnement ;
- **développer le tri à la source des biodéchets des ménages** pour 100% des usagers afin de limiter les déchets résiduels\* (nécessite des coûts d'investissement et de fonctionnement supplémentaires) ;
- **transformer le mode de financement et le rendre incitatif** pour participer à la baisse des tonnages (jusqu'à < 100 kg/an/hab d'ordures ménagères résiduelles). Cette transformation nécessite un investissement important mais également des coûts de fonctionnement supplémentaires mais moins importants que les bénéfices économiques attendus\* ;

\* conditions minimales pour atteindre les 100kg/an/hab d'OMR

- **développer de multiples solutions individuelles et collectives pour accompagner les habitants** et notamment sur les 4 flux prioritaires (matière organique, plastique à usage unique, tout venant en déchèterie et les textiles sanitaires). Elles sont nécessaires pour faciliter la transition et accompagner également la réduction des tonnages produits. Elles seront financées par les économies générées par la réforme de la collecte ;
- **et enfin assurer notre autonomie dans le traitement de nos déchets** en favorisant la création d'unités sous maîtrise d'ouvrage publique. Déjà réalisé au début des années 2000 avec le centre de tri et la plate-forme de compostage de Saint Denis de Pile, il s'agit demain d'y parvenir pour le traitement des déchets résiduels (Ordures Ménagères Résiduelles et tout venant en Pôle Recyclage).

Ces réformes structurelles sont indispensables pour limiter la hausse inéluctable du coût de la gestion des déchets et par conséquent la fiscalité rattachée. Elles constituent, dans leur ensemble, un « système » et ne peuvent que difficilement être découplées. Plus la stratégie économique sera respectée, plus elle sera efficace, plus des « adaptations » ou services complémentaires seront ajoutés moins les économies de gestion seront visibles.

**À retenir 2022**

L'année 2022 se situe à l'aube des transitions. Elle a été marquée par des prises de décisions politiques courageuses et nécessaires pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de plus en plus prégnants. Cette année a permis d'engager les prémices du changement avec des premiers résultats (en termes de réduction de déchets) encourageants.

Les résultats financiers 2022 sont satisfaisants et en ligne par rapport au prévisionnel. Ils démontrent une stratégie économique efficace et adaptée aux transitions à venir, ainsi qu'une bonne gestion de la collectivité.

L'année 2022 a également permis de finaliser les études majeures en cours et de poursuivre la modélisation de la déclinaison opérationnelle des 4 réformes structurelles. Une nouvelle offre de service public, nommée NéoSmicval, a ainsi vu le jour. Ses principes et les premières actions ont été votées en septembre 2022.

Des premières actions impactantes ont été mises en place sur cette année : validation de la stratégie sur la Matière Organique (mars), suite de la construction effective de deux Smicval Market, accompagnement au changement de comportement sur la gestion alternative des tontes et feuilles et arrêt de l'acceptation en Pôles Recyclage (novembre), préparation à l'extension des consignes de tri (effective au 01/01/2023), expérimentation Oui Pub (lancée en septembre), vote d'aides financières en faveur des habitants pour accompagner la réduction des déchets (septembre)...

En parallèle, le Smicval a rendu un service quotidien de qualité pour l'ensemble des habitants du territoire.

**La stratégie financière doit permettre**



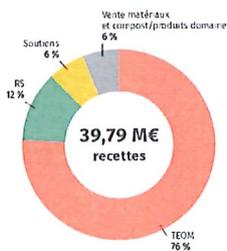
De faire face aux dépenses contraintes  
**+ 1,8M€**

De préparer le déploiement et lancer les premières actions (chantiers)  
**+ 221K€**

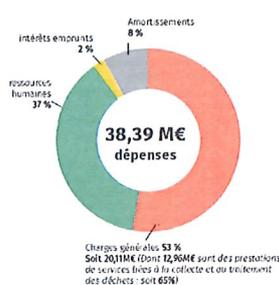
de reconstruire des marges de manœuvre pour autofinancer les investissements à venir  
**+ 1,6M€**

**Fiscalité et finances**

**Répartition des recettes de fonctionnement**



**Répartition des dépenses de fonctionnement**



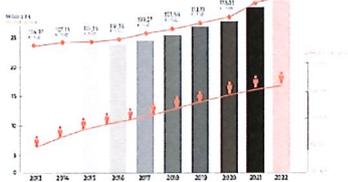
Le Smicval maintient ses objectifs d'une gestion saine, malgré un contexte économique fortement dégradé. La forte inflation a entraîné des révisions de prix répétées et conséquentes sur nos marchés de prestations avec de lourdes conséquences sur nos charges. Cependant la baisse des tonnages collectés en 2022 a permis de limiter en partie les fortes hausses tarifaires et les coûts de traitement mais on reste encore très en dessous des objectifs de réduction visés par le projet Impact.

**Fiscalité**

**30 094 988 €** de produit appelé global

**Appel à produit**

**142,71 €** par habitant

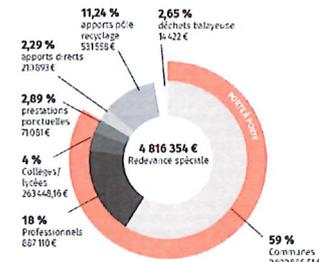


Indicateurs	Résultats Smicval 2022
Taux d'épargne brute	12,07 % seuil critique < 8 %
Capacité de désendettement	6,5 ans seuil critique > 15 ans
Dette	31,12 M€

**Redevance Spéciale**

Contribution des communes et des professionnels pour utilisation du service de collecte et traitement de leurs déchets. (porte à porte et pôle recyclage).

Inclus pour les professionnels payant une teom : 1 collecte par semaine de recyclables et d'OMR 360 l puis paiement aux volumes supplémentaires Tarifs votés chaque année



**4 900** professionnels bénéficient des services du SMCVAL (PR et collecte de proximité)

**Focus Pro/Communes**

**327** nouveaux pros (+7% par rapport à 2021)

**96 %** des demandes de l'année ont été traitées\*

**Marchés publics contractualisés en 2022**

**53** marchés notifiés pour un montant de 67363894,59 € HT

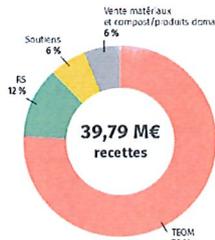
**1%** Travaux (Contrats techniques C3PS Révisés et nouveaux) 610530,69 € HT

**98%** Fournitures et services 66302266,40 € HT

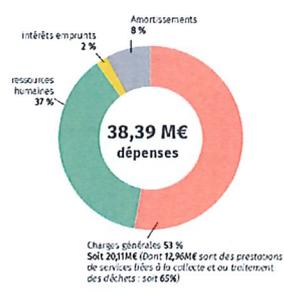
**1%** études 451097,50 € HT

14 | **Fiscalité et finances**

**Répartition des recettes de fonctionnement**



**Répartition des dépenses de fonctionnement**



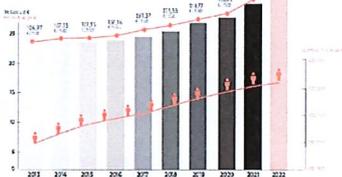
Le Smicval maintient ses objectifs d'une gestion saine, malgré un contexte économique fortement dégradé. La forte inflation a entraîné des révisions de prix répétées et conséquentes sur nos marchés de prestations avec de lourdes conséquences sur nos charges. Cependant la baisse des tonnages collectés en 2022 a permis de limiter en partie les fortes hausses tarifaires et les coûts de traitement mais on reste encore très en dessous des objectifs de réduction visés par le projet Impact.

**Fiscalité**

**30 094 988 €**  
de produit appelé global

**Appel à produit**

**142,71 €**  
par habitant

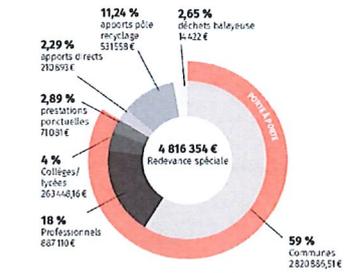


Indicateurs	Résultats Smicval 2022
Taux d'épargne brute	12,07 % seuil critique < 8 %
Capacité de désendettement	6,5 ans seuil critique > 15 ans
Dette	31,12 M€

**Redevance Spéciale**

Contribution des communes et des professionnels pour l'utilisation du service de collecte et traitement de leurs déchets. (porte à porte et pôle recyclage).

Inclus pour les professionnels payant une Teom : 1 collecte par semaine de recyclables et d'OMR 360 l puis paiement aux volumes supplémentaires. Tarifs votés chaque année.



**4 900**  
professionnels  
bénéficient des services du SMICVAL (PR et collecte de proximité)

**Focus Pro/Communes**

**327**  
nouveaux pros  
(+7% par rapport à 2021)

**96 %**  
des demandes de l'année ont été traitées\*

**Marchés publics contractualisés en 2022**

**53**  
marchés notifiés pour un montant de 67363894,59 € HT

**1%**  
Travaux (Centre technique CSPS - maîtrise d'œuvre) 610530,69 € HT

**98%**  
Fournitures et services 66302266,40 € HT

**1%**  
études 451097,50 € HT

14 | **Fiscalité et finances**

Investissement			
Opérations d'investissement	2021	2022	Évolution en %
<b>Matériel roulant (acquisition et entretien/ réparation)</b>	443 050,84 €	845 062,50 €	96,56 %
Matériel de pré-collecte	502 010,53 €	410 393,05 €	-21,01 %
Matériels divers	661 283,97 €	906 229,49 €	37,12 %
Travaux sur véhicules	1 159 487,35 €	449 099,84 €	-62,22 %
Travaux sur le Pôle Environnement	136 361,33 €	571 502,24 €	70,21 %
Travaux sur les CET	35 829,72 €	122 142,87 €	339,29 %
Travaux sur le site de St-Gérons	-	14 910,68 €	-
<b>Total général</b>	<b>3 171 743,71 €</b>	<b>3 271 428,64 €</b>	<b>12,79 %</b>
<b>Autres dépenses d'investissement</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>Évolution en %</b>
Chapitre 16 - Emprunts	2 475 200,5 €	2 705 701,26 €	12,05 %
Chapitre 40 - Opérations d'ordre et c/27	90 097,75 €	77 016,26 €	-14,45 %
Aparement compte 1067	-	350 659,12 €	-
<b>Total général</b>	<b>2 565 417,90 €</b>	<b>3 231 496,66 €</b>	<b>25,96 %</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>Évolution en %</b>
Chapitre 30 - RCTVA et réserves	725 683,42 €	663 068,17 €	-8,03 %
Chapitre 13 - Subventions d'équipement	7 200 €	43 293,78 €	1073,50 %
Chapitre 16 - Emprunts et dettes	2 253 009 €	3 100 400 €	-
c/233 - remboursement avance forfaitaire St-Gérons	46 995,0 €	-	-
Chapitre 40 - Recettes d'ordre	3 979 607,43 €	2 799 265,09 €	-30,91 %
<b>Total général</b>	<b>6 123 068,08 €</b>	<b>7 033 867,04 €</b>	<b>14,86 %</b>
<b>Résultat de l'exercice au 31 décembre</b>	<b>388 706,67 €</b>	<b>224 941,74 €</b>	

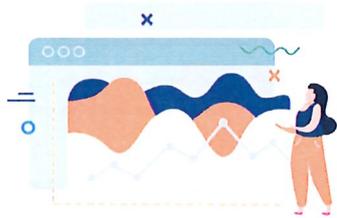
Fonctionnement			
Dépenses de Fonctionnement	2021	2022	Évolution en %
Chapitre 11 - Charges générales	15 304 820,05 €	20 118 971,03 €	50,91 %
Chapitre 12 - Frais de personnel	13 422 885,09 €	14 025 872,96 €	4,49 %
Chapitre 65 - Autres charges	211 601,32 €	195 446,31 €	-7,63 %
Chapitre 66 - Charges financières	293 340,00 €	699 783,61 €	239,04 %
Chapitre 67 - Charges Except.	10 031,66 €	1 543,84 €	-84,64 %
Chapitre 68 - Provisions	41 500,00 €	15 000,00 €	-63,50 %
Chapitre 42 - Opérations d'ordre entre sections	3 049 865,6 €	2 579 365,09 €	-15,91 %
<b>Total général</b>	<b>35 799 685,54 €</b>	<b>38 039 908,25 €</b>	<b>6,15 %</b>
<b>Recettes de Fonctionnement</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>Évolution en %</b>
Chapitre 13 - Atténuat on des charges	370 474,37 €	220 695,00 €	-40,44 %
Chapitre 23 - Vente de produits	2 014 857,77 €	2 251 874,33 €	11,76 %
Chapitre 70 - 75 - Redevance Spéciale	4 237 912,00 €	4 410 354,00 €	4,15 %
Chapitre 74 - Dotations et participations	29 921 216,41 €	32 383 194,20 €	8,23 %
Chapitre 75 à 77 - Autres produits	129 208,00 €	38 930,20 €	-29,85 %
Chapitre 42 - Opérations d'ordre entre sections	90 097,75 €	77 016,26 €	-14,45 %
<b>Total général</b>	<b>36 763 523,92 €</b>	<b>39 795 964,81 €</b>	<b>8,25 %</b>
<b>Résultat de l'exercice au 31 décembre</b>	<b>963 838,38 €</b>	<b>1 756 056,56 €</b>	



Fiscalité et finances

Investissement			
	2021	2022	Évolution en %
<b>Opérations d'investissement</b>			
Matériel roulant (acquisition et entretien/entretien)	443 962,64 €	825 962,59 €	99,76 %
Matériel de collecte	552 392,53 €	618 392,05 €	23,61 %
Matériel divers	661 253,07 €	607 253,45 €	37,12 %
Travaux sur déchèteries	1 155 487,35 €	445 699,54 €	-62,72 %
Travaux sur le Pôle Ennement	316 703,31 €	573 162,24 €	70,73 %
Travaux sur les CET	30 653,72 €	132 145,47 €	331,29 %
Travaux sur le site de St Geronis	-	14 032,68 €	-
<b>Total général</b>	<b>3 171 743,71 €</b>	<b>3 577 428,64 €</b>	<b>12,79 %</b>
<b>Autres dépenses d'investissement</b>			
Chapitre 16 - Emprunts	2 457 320,5 €	2 745 762,6 €	12,45 %
Chapitre 46 - Opérations d'ordre et d'OT	90 077,75 €	77 076,23 €	-14,45 %
Aparement compte 1067	-	358 654,72 €	-
<b>Total général</b>	<b>2 548 417,00 €</b>	<b>3 231 493,65 €</b>	<b>25,96 %</b>
<b>Recettes d'investissement</b>			
Chapitre 10 - PCTVA et réserves	725 433,42 €	662 008,17 €	-8,63 %
Chapitre 13 - Subventions d'équipement	7 300 €	53 518,78 €	1173,60 %
Chapitre 16 - Emprunts et dettes	2 259 009 €	3 159 609 €	-
c1233 - remboursement avance forfaitaire St Geronis	48 958,3 €	-	-
Chapitre 46 - Recettes d'ordre	3 099 827,45 €	2 379 348,09 €	-23,01 %
<b>Total général</b>	<b>6 123 868,09 €</b>	<b>7 033 867,04 €</b>	<b>14,88 %</b>
<b>Résultat de l'exercice au 31 décembre</b>	<b>386 706,47 €</b>	<b>226 941,74 €</b>	

Fonctionnement			
	2021	2022	Évolution en %
<b>Dépenses de Fonctionnement</b>			
Chapitre 11 - Charges générales	14 264 923,05 €	23 216 970,65 €	90,21 %
Chapitre 12 - Frais de personnel	13 422 843,60 €	14 025 628,64 €	4,49 %
Chapitre 65 - Autres charges	211 660,33 €	155 446,91 €	-26,4 %
Chapitre 66 - Charges financières	703 340,00 €	699 733,61 €	-0,54 %
Chapitre 67 - Charges Exceptionnelles	58 071,66 €	3 148,04 €	-94,58 %
Chapitre 68 - Provisions	41 100,00 €	15 000,00 €	-63,50 %
Chapitre 42 - Opérations d'ordre entre sections	3 659 847,43 €	2 709 365,69 €	-25,9 %
<b>Total général</b>	<b>35 799 645,94 €</b>	<b>38 039 908,25 €</b>	<b>-100 %</b>
<b>Recettes de Fonctionnement</b>			
Chapitre 19 - Atténuation des charges	370 414,37 €	223 667,06 €	-39,27 %
Chapitre 70 - Vente de produits	2 074 857,77 €	2 221 814,33 €	11,76 %
Chapitre 76 - Retenue de Sécurité	4 137 912,00 €	4 416 374,00 €	13,05 %
Chapitre 74 - Dettes et participations	29 901 216,61 €	32 383 150,20 €	8,23 %
Chapitres 75 & 77 - Autres produits	159 068,02 €	38 104,00 €	-75,85 %
Chapitre 42 - Opérations d'ordre entre sections	90 067,75 €	77 076,23 €	-14,45 %
<b>Total général</b>	<b>36 763 522,92 €</b>	<b>39 795 964,81 €</b>	<b>8,23 %</b>
<b>Résultat de l'exercice au 31 décembre</b>	<b>963 816,38 €</b>	<b>1 756 056,56 €</b>	



Fiscalité et finances

Les principaux prestataires

Objet des prestations	Prestations	Montant TTC
Entretien des pneus, entretien des véhicules	SOVALL TO PNEUMATIQUE	8 516 122,47 €
Fourniture de carburants	FICOTY AQUITAINE	1 593 629,00 €
Exploitation du centre de tri	SEPIUR	1 280 510,29 €
Collège des déchets de la partie est du SMOVAL - traitement des refus de CSR	COVICUS SAS	1 039 264,40 €
Transport des cassons des déchèteries de la Haute Gironde	TRANSPORTS BERANGIER	679 397,30 €
Dettes	LA BANQUE POSTALE	320 576,54 €
Assurance dommages aux biens / RC	FILMEL ALARME ET CIE	290 254,56 €
Entretien du centre de tri	IBHIL EXPLOITATION	215 953,31 €
Dettes	CASSIE EPARGNE	271 508,11 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien/réparation des véhicules	CHAUVEAU SAS	311 175,48 €
Transportation du bois	BOIS TRANSPORTATION (SNC SUDOISE)	219 227,01 €
Interim	ANSI MAN D OUVRIERE SERVICES	232 723,34 €
Fourniture de pneumatiques	PNEUS SECURITE CHARENTAIS	213 444,76 €
Traitement des déchets Diffus Spécifiques (DDSD)	TRADIS SERVICES	243 110,29 €
Interim	PIELAS AI ASSOCIATION	239 264,54 €
Assurance Statistique	CNP ASSURANCES	200 573,59 €
Assurances flotte automobile	SMALL ASSURANCES	202 943,09 €
Locations semi-conducteurs (ITSA)	LOCAMID SAS	171 510,20 €
Electricité	EWIGE SOCIETE	171 460,90 €
Visite préventive / pièces / réparation BOM	SEMAF	150 344,49 €
Fourniture de réseaux chauds et livraison de plateau-repas	SOCIEDO ENTREPRENUS	142 911,02 €
Locations chariot élévateurs / bobcat	TOP SUD	124 673,12 €
Locations EPI	CELEOPHU	120 734,22 €
Locations broyeur / broyeur / broyeur	VEED LOCATION	132 709,61 €
Maintenance et formation informatiques	WAC ITEMEDIA CONCEPTE SARL	173 147,94 €
Locations des pompes à chaleur (PAC)	FLEXUCO SAS	118 912,24 €
Traitement livraisons	OWISE SARL	101 405,52 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien/réparation des véhicules	TECHNI PRENS AUTOMOTIVE	107 193,05 €
Dettes	BECHUY ENERGIE	101 120,89 €
Sous-Engagements	CREDIT AGRICOLE	84 316,53 €
Sous-Engagements	JEMADIS FRANCE SARL	56 363,51 €
Téléphone mobile et fixe / accès internet	ORANGE SA (MARCHE)	55 034,34 €
Assistance en maintenance	AMORA CONSULTING BIJRL	45 523,02 €
Prestations de transport et d'accompagnement	STIE SAS	45 171,05 €
Accompagnement transformations managériales - diagnostic culture DEF	BURBAES SAS	37 595,00 €
Prestations de conseil juridique et assistance automobile	FIGIB AWAJATS SEP	34 170,00 €
Fournitures EPI	MARBO INDUSTRIES SAS	27 954,93 €
Cabines de suivi - accompagnement IMPACT, nouvelle fabrication	ACCES CONCEPT	21 256,60 €
Interim	TRIOO TREMBLINS POUR L'EMPLOI	15 476,36 €
Dettes	CREDIT FONCIER DE FRANCE	14 822,64 €
Carage boîtes STEP - traitement boîtes à	AES REPARE AUTO	13 015,44 €
Huile moteur	TOTAL ENERGIE LUBRIFIANTS	16 022,91 €

Les principaux prestataires

Objet des prestations	Prestations	Montant TTC
Fourniture de pièces de rechange et entretien/réparation des véhicules	TECHNI PRENS AUTOMOTIVE	54 278,97 €
Sous-Engagements	PFL PLASTIQUES ET TISSAGES	33 275,76 €
Maintenance Boîtes / Centre de maintenance	JANUS SERVICES ANGO	41 505,71 €
Fourniture de qualifications et réparation matériels PKC/robotique	HYDRAULIC AQUITAINE SARL	52 026,15 €
Evacuation amianté	BAT SAS SARL	41 047,82 €
Prestations nettoyage industriel BOM / nettoyage ménage	BONNET INDUSTRIE SARL	43 423,11 €
Réparations PI	MAINTENANCE CYBES SUD OCS	41 262,27 €
Dettes	ARISTA BANQUE FAI COLLECTIVITES	37 241,90 €
Gestionnage Piles - Recyclage	SELEURTH SAS	43 414,73 €
Garantie	EECALLAS SAS	37 046,36 €
Analyses réglementaires des eaux et de la maîtrise sanitaire	AUREA	33 806,77 €
Evacuation gravats	XEROS EQUIPEMENT	31 432,19 €
Locations de matériel	LOREUX	34 285,49 €
Visite de suivi / hygiène	SLEEV OCS OJEST	34 437,79 €
Traitement et évacuation gravats	GRELLER ET FILS SARL	30 348,28 €
Locations matériel / location	SALAS SARL	31 905,60 €
Ateliers d'entretien et d'entretien	DEMECERIE CLAUDE	28 760,60 €
Fourniture de carburant	PETROLIS CYBES	29 077,30 €
Entretien/réparation des véhicules légers	DEBBAT SARL	27 607,74 €
Etudes de maintenance des CRM	INDUSOJO	26 218,80 €
Maintenance équipements / Télésurveillance	PIVED AQUITAINE NV MARCHE 2020	24 300,00 €
Prestations Bienservis	ISLE ET GIRONDE ASSOCIATION	16 160,00 €
Réparation des RH	CELB GROUPE D'EMPLOIERS	23 432,36 €
Accompagnement stratégique de financement et de gestion de la dette	FCL	22 589,94 €
Routage + gestion site internet	MULEY SARL	20 643,49 €
Evacuation cassions	DE LUHA ET FILS TRANSPORTS	21 225,41 €
Formations guides accompagnateurs	JUJAS DU SOIL ASSOCIATION	17 650,00 €
Accompagnement	LA PORTE DE LA GIRONDE	19 139,63 €
Partenariat pommiers	SAPRO	20 712,77 €
Coopérateur EP	GRABU SARL	20 483,96 €
Etude	VERODIC TE	17 717,75 €
Accès et abonnement localisation	SIMPLICITY	18 722,51 €
Entretien postes sectorielles	HORMANIN	18 593,67 €
Maintenance quai de chargement	LEGROS INDUSTRIES	18 204,40 €
Maintenance SSI	EFFRAGE EIFFAGE SYSTEME	18 109,59 €
Maintenance ports bacules et bennes d'accès PI	PIEGRA MULLEN SERVICE	18 105,73 €
Produits de nettoyage	HFC HAUTE PERFORMANCE CHIMIE	17 602,20 €
Etude de stage autonome de traitement des DMR	NALGEO STAFFELLES PUBLIQUES	17 030,10 €
Locations matériel / téléphonie	GREENE LOCATION SAS	16 668,56 €
Formations accès / gate	BEF CESR FIP SARL	13 266,00 €
Publication des résultats	DREPTON DEEL INFORMATION	15 915,74 €
Locations de matériels	FRAN NALUC LOCATION SAGU	15 082,14 €
Réparation équipement PKC	JM DUBOIS SARL	15 706,81 €

**Fiscalité et finances**

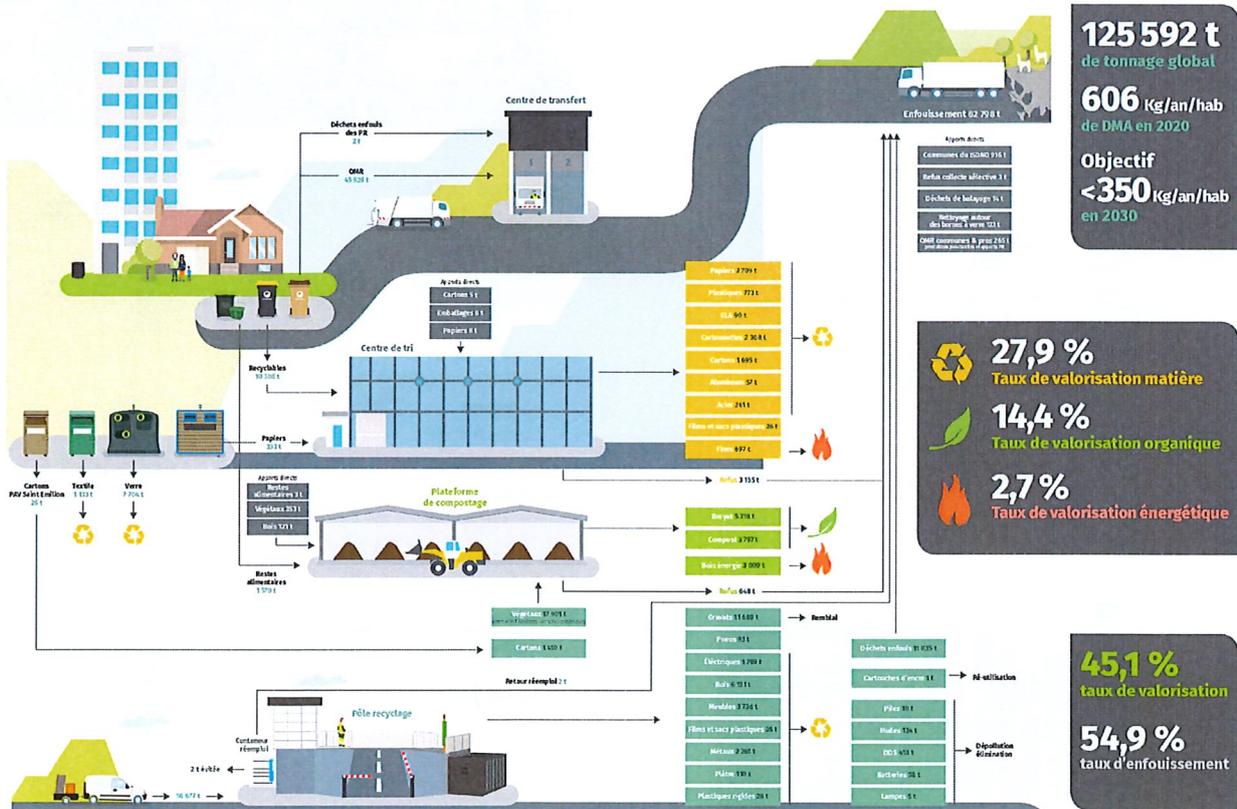
**Les principaux prestataires**

Objet des prestations	Prestations	Montant TTC
Enfouissement OPR, traitement des déchets + refus de criblé au centre de tri	SOVAL NV MARCHE	8 646 124,41 €
Fourniture de carburants	FICKEY AQUILAINE	1 553 639,54 €
Exploitation du centre de tri	SEPIUR	1 289 570,98 €
Collecte des déchets de la partie est du SMOVAL - traitement des refus tri CUR	OXVO SAS	1 036 264,43 €
Transport des caissons des déchèteries de la haute vallée	TRANSPORTEURS BROSSON	679 997,40 €
Dettes	LA BANQUE POSTALE	205 510,54 €
Assurance dommages aux biens / RC	FILHET ALARD ET CIE	295 334,26 €
Exploitation du centre de tri	INHOI EXPLOITATION	285 953,03 €
Dettes	CAISSA EPIRONE	217 500,11 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien/ réparation des véhicules	CHAUVEAU SAS	211 151,52 €
Transport/ livraison du bois	EGG TRANSFORMATION (ANX SECOSS)	273 221,91 €
Interim	AMIS MAIN D'ŒUVRE SERVICES	232 903,84 €
Fourniture de pneumatiques	FIEUS SECURITE GIRONDES	273 444,16 €
Traitement des Déchets Diffus Solides (DDS)	TRIVIOS SERVICES	243 718,29 €
Interim	RELA S AI ASSOCIATION	209 264,24 €
Assurance statutaire	CNP ASSURANCES	203 579,59 €
Assurances flotte automobile	SAPAC ASSURANCES	202 942,05 €
Location semi-remorques (FMS)	LOCAMID SAS	171 510,26 €
Électronique	EMGE SOCIETE	171 016,50 €
Visite préventive/ pièces/ réparation BOM	SEMAT	155 344,19 €
Fourniture de repas chauds et livraison de plateau-verres	SODIMO ENTREPRISES	142 911,62 €
Location chariot élévateurs / bobcat	TOP SUD	124 673,62 €
Location EPI	GEOVEPRO	125 704,22 €
Location broyeur Df / CRIBEUR	YCOE LOCATION	122 707,61 €
Maintenance et formations informatiques	IMC ITEMS MEDIA CONCEPT SASL	123 142,64 €
Location des chariots sur pneus (FPC)	FLENIOD SAS	118 512,24 €
Traitement Eauvies	OVILE SASL	103 035,62 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien/ réparation des véhicules	TECHNI FREINS LISOUINE	107 183,09 €
DIR	PECHLIN ENTREE	106 120,59 €
Dettes	CREDIT AGRICOLE	64 394,05 €
Sexe à régler/tables	JENAUD FRAVIE SASL	50 309,56 €
Téléphonie mobile et fixe/ accès internet	ORANGE SA (MARCHE)	95 034,34 €
Assistance en communication	ARONA CONSULTING RLRS	85 522,42 €
Prestations de transport et d'épandage de compost	STVE SAS	85 751,05 €
Accompagnement transformations managériales - diagnostic culture QSE	RUBREES SAS	72 595,60 €
Prestations de conseil juridique et assistance contentieuse	COCH AVOCATS SCP	74 116,81 €
Fournitures EPI	MOBEN INDUSTRIES SAS	72 934,49 €
Cabinet conseil - accompagnement IMPACT, nouvelle fabrication	ACCES CONSEIL	71 256,69 €
Interim	TOSHO TREMPINGS POUR L'EMPLOI	55 436,96 €
Dettes	CREDIT POPULAIRE DE FRANCE	45 602,69 €
Garage bases STEP - traitement bois B	AES PAPREC JARD	53 015,43 €
Huile motor	TOTAL ENERGIE LUBRIFIANTS	56 602,50 €

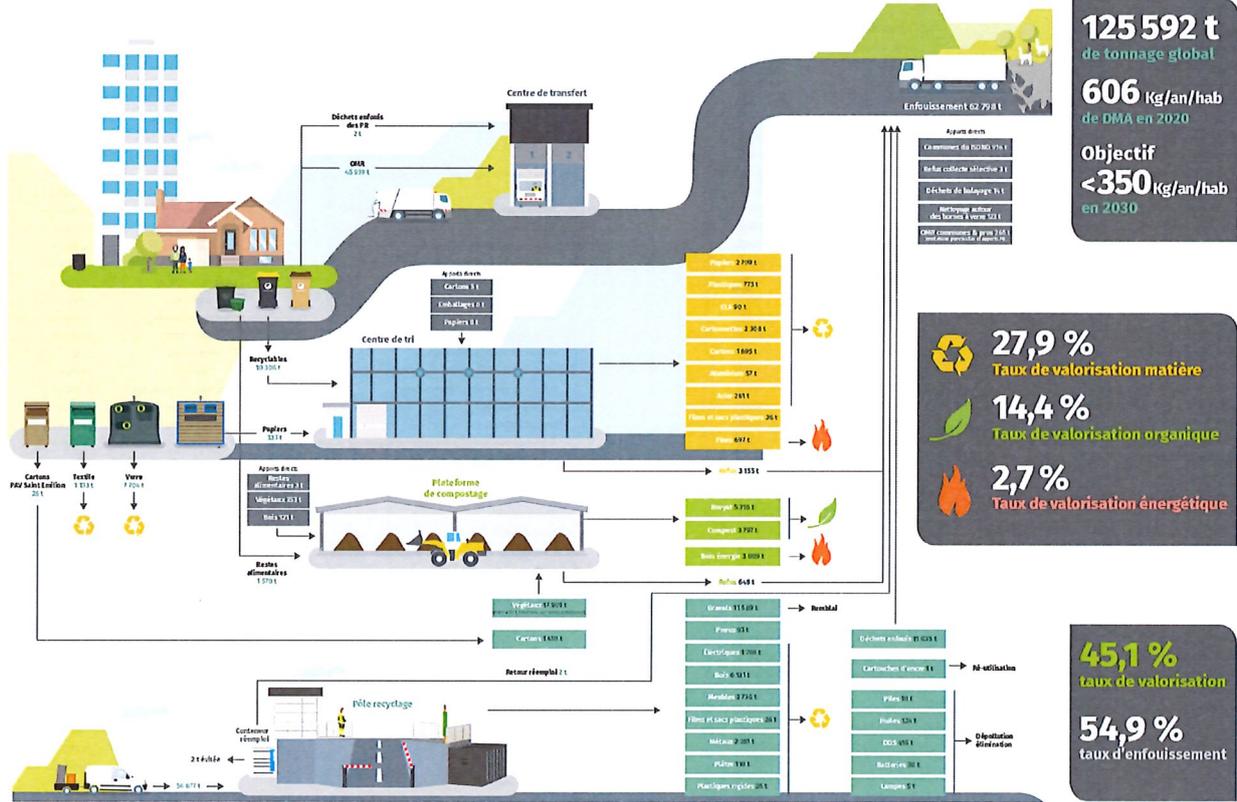
**Les principaux prestataires**

Objet des prestations	Prestations	Montant TTC
Fourniture de pièces de rechange et entretien/ réparation des véhicules	TECHNI FREINS ARTIQUES	54 278,97 €
Spécialisés/tables	PEL PLASTIQUES ET TISSAGES	53 219,76 €
Maintenance Bennes / Outils neuves ententes	MINEIS PROPRIETE - ANCO	48 903,75 €
Fourniture de pièces/ entretien et réparation machines PAC/ mécanique	HYDRAULIQUE AQUILAINE SASL	52 926,75 €
Pratiquant amiable	SAV SASL	43 647,80 €
Prestations nettoyage industriel/ BOM / nettoyage ménage	BIGNETT INDUSTRIE SASL	43 428,81 €
Réparations PI	MAINTENANCE COTES SUD ANCS	43 362,30 €
Dettes	ARBER BANQUE EN COLLECTIVITES	37 741,30 €
Gasillage/ Pôles Révélages	SECURITIM SASL	43 404,51 €
Quintillerie	LEGALLAIS SAS	37 046,56 €
Analyses réglementaires des eaux et de la matière organique	AUREA	37 876,77 €
Evacuation gravats	XERO'S ENVIRONNEMENT	31 621,99 €
Location de cric/ élévateur	LODEXI	34 325,49 €
Vidange olive / hydrocurage	SULEZ RYOSIS OUEST	34 437,92 €
Traitement et évacuation gravats	GALLIER ET FILS SASL	30 346,26 €
Location matériel téléphonique	SAVA SASL	33 905,60 €
Adhésifs/ Démolition/ Ouvreuse	DEMOCRITIS OUVREUSE	28 900,63 €
Fourniture de carburant	PETROLIS OCEANIS	25 677,30 €
Entretien/ réparation des véhicules légers	DEBILAT SASL	27 280,73 €
Roadies - carterisation des CM	INDOKO	26 218,62 €
Maintenance Equipements / Télésurveillance	VIDEO TOUTAINE NV MARCHE 2020	24 206,62 €
Prestations Recycleries	ISLE ET ESCOFFIER ASSOCIATION	19 860,60 €
Renfort GSE et RH	GELB GROUPE D'EMPLOYEURS	23 438,38 €
Accompagnement stratégie de financement et de gestion de la dette	FCL	22 505,54 €
Routing - gestion site internet	MAULEN SASL	20 641,55 €
Evacuation caissons	DE LUVA ET FILS TRANSPORTS	21 225,61 €
Réparations guides compresseurs	AURIS EU SOL ASSOCIATION	17 650,60 €
Affichage/ signalisation	LA POSTE DE LA FERONDE	19 139,53 €
Paniers journaliers	SUPEDO	20 752,74 €
Ordocteur EP	GIRARD SASL	20 465,94 €
Etude	VERDICTE	17 717,25 €
Achat et abonnement Géolocalisation	SAMPULITI	16 722,91 €
Entretien portes sectionnelles	HORMAIN	15 535,67 €
Maintenance quai de transfert	LEURAS INDUSTRIES	18 284,60 €
Maintenance SSI	EIFFAGE EVEREST SYSTEME	18 189,54 €
Maintenance ponts basculés et bornes d'accès PI	PRECIA INDUSTRIES SERVICE	16 105,59 €
Produits de traitement	HPC HAUTE PERFORMANCE CHIMIE	17 860,25 €
Etude stratégie et économie de traitement des DMR	NALDO STRATEGIES PUBLIQUES	17 803,23 €
Location matériel téléphonique	GREVE LOCATION SAS	19 668,56 €
Formation caries, grue	EXF CEURS TP SASL	19 366,00 €
Publication des marchés, avis	DIRECTION DE L'INFORMATION	19 402,54 €
Location chariots FFC	FRAVY NANCEY UNICAT VIN SASL	15 032,41 €
Réparation bâtiment FFC	JM DUBOIS SASL	15 706,41 €

**15 | Analyse détaillée des flux**



Analyse détaillée des flux

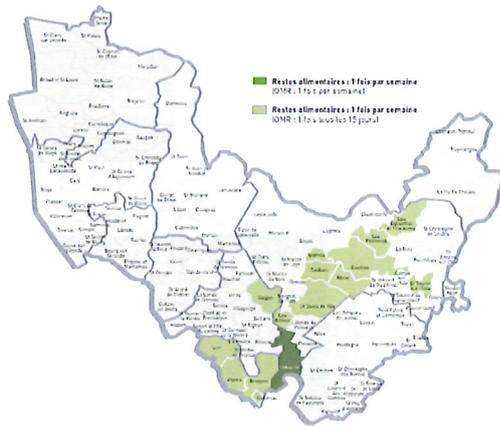


62

63

Analyse détaillée des flux

Les restes alimentaires



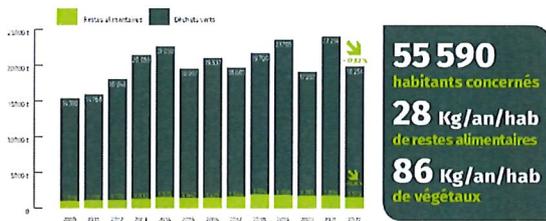
Tonnages entrants sur la plateforme de compostage

Flux entrants	Tonnages collectés	Évolution 2021/2022	Valorisation
Restes alimentaires (DMA et PAP) (sur les 15 communes concernées)	1570 t	+30 %	Compost
Restes alimentaires apportés de restos de professionnels	3 t		Compost
Végétaux des Pôles Recyclage (Les végétaux envoyés sur site entrent en 2020)	1196 t	-21 %	Compost, Bois-énergie, Eau des refus de triage
Végétaux apportés directs collectés et entrées sur péage	103 t		
<b>Total</b>	<b>19 827 t</b>		

Baisse significative sur les végétaux :

**- 18%** sur l'année

Évolution des tonnages



Tonnages de la plateforme de compostage sortants

Flux sortants	Tonnages	Destination
Compost restes alimentaires	205 t	Viticulture et particuliers
Compost Végétaux	3522 t	Particuliers et communes
<b>Total Compost produits</b>	<b>3 727 t</b>	
Broyats végétaux et paillage	4 118 t	Compostage à la ferme
Refus de triage	1510 t	Compostage
Refus non valorisables	468 t	Enfouissement
Bois-énergie	3094 t	Valorisation énergétique
Végétaux bruts évacués sans traitement	0 t	Valorisation organique

**- 45%** sur nov-déc.

(sécheresse - non-acceptation des tonnes et feuilles en Pôles Recyclage à partir de novembre)



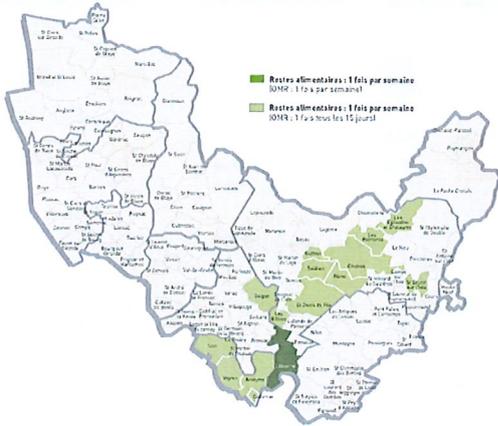
64

65

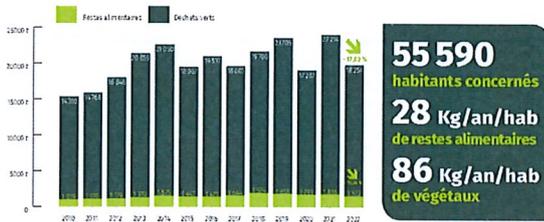


## 15 | Analyse détaillée des flux

### Les restes alimentaires



### Évolution des tonnages



### Tonnages entrants sur la plateforme de compostage

Flux entrants	Tonnages collectés	Évolution 2021/2022	Valorisation
Restes alimentaires en BAP (hors les 15 communes concernées)	1570 t	+13,6 %	Compost
Restes alimentaires apportés directs de professionnels	3 t		Compost
Végétaux des Pôles Recyclage (hors végétaux envoyés sur site extérieur - 4970 t)	1790 t	-21,6 %	Compost/ Bois énergie (issu des refus de criblage)
Végétaux apportés directs collectés et entreprises sur pesée	333 t		
<b>Total</b>	<b>19 827 t</b>		

Baisse significative sur les végétaux :

**- 18%** sur l'année

**- 45%** sur nov-déc.

(sècheresse + non-acceptation des tonnes et feuilles en Pôles Recyclage à partir de novembre)



### Tonnages de la plateforme de compostage sortants

Flux sortants	Tonnages	Destination
Compost restes alimentaires	265 t	Viticulture et particuliers
Compost végétaux	333 t	Particuliers et communes
<b>Total Compost produits</b>	<b>3 797 t</b>	
Bois végétaux et paillage	5310 t	Compostage à la ferme
Refus de criblage	1508 t	Compostage
Refus non valorisables	648 t	Enfouissement
Bois énergie	3094 t	Valorisation énergétique
Végétaux bruts évacués sans traitement	0 t	Valorisation organique

## 15 | Analyse détaillée des flux

### Les papiers et emballages

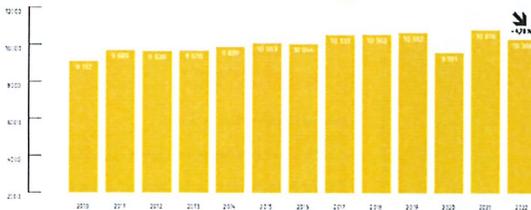


**49,7 Kg** par an/hab de moyenne triée

**50 Kg** par an/hab de moyenne nationale

**114 Kg** par an/hab de gisement

### Évolution des tonnages



### Tonnages entrants au centre de tri

Tonnages 2022	Kg/hab/an	Évolution 2021/2022	Provenance
Noir-Ouest	3500	-4,8 %	Collecte en porte à porte en bac jaune
Sud-Est	5830	-4,9 %	Collecte en porte à porte en bac jaune
Grand-Saint-Emilienais + COK Pays de Saint-Aulaye	918	-4,9 %	Collecte en porte à porte en bac jaune
Emballages	7,9	+178 %	Apport direct par les professionnels
Cartons	1470	+13,1 %	Apport en pôle recyclage
Cartons	31	0,1 %	Apport direct par les professionnels (hors les saires bruts)
Bidons en plastique	6,08	-	Apport direct par les professionnels
Bois	233	-1,1 %	Apport dans les BAV
Papiers	7,3	+17,1 %	Apport direct par les professionnels et particuliers sur pesée
Films plastiques	26	+15,1 %	Apport en pôle recyclage
	0	-	Apport direct par les professionnels
<b>Total</b>	<b>12 123,8 t</b>		

### Tonnages sortants

Flux sortants	Tonnage
Tonnages fines de chaîne de tri	697
Tonnages de refus	3 105
Tonnages valorisés	7 918
Éco-sacs (sans jaunes de collecte)	-
<b>Total sortants du centre de tri</b>	<b>11 770</b>

### Les filières de valorisation des matériaux

Matériaux	Tonnages 2022	Prestataires recycleurs
Acier	231	Axelver
Aluminium	57	Affimet
Plastique (bouteilles et flacons PET et PEHD)	773	Valorplast
EIA (tonne alimentaire)	90	Recycle/Gerensp
EMR (cartonnette)	2308	Recycle/Gerensp
Cartons	1678	Recycle/Gerensp
Papiers	2707	Veolia (Espagne)
Sacs et films plastiques	26	Azura
<b>Total tonnages valorisés</b>	<b>7 918 t</b>	

Baisse sur le papier en sortie du centre de tri -25% sur l'année et surtout -42% sur 4<sup>e</sup> trimestre (expérimentation du Pab à partir de septembre)

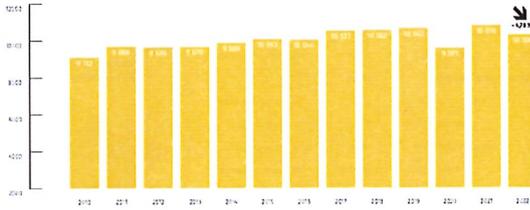
15 | Analyse détaillée des flux

Les papiers et emballages



**49,7 Kg par an/hab de moyenne triée**  
**50 Kg par an/hab de moyenne nationale**  
**114 Kg par an/hab de gisement**

Évolution des tonnages



Tonnages entrants au centre de tri

Provenance	Tonnages 2022	Kg/hab/an	Évolution 2021/2022
Nord-Ouest	3500	17,2	-4,9%
Sud-Est	5830	28,1	-4,6%
Grand Saint-Emilionnais + CDC Pays de Saint-Aulaye	958	4,4	-4,9%
Emballages	79	0,04	-110,1%
Cartons	1400	6,8	-4,5%
Cartons	31	0,15	-
Bijoux en plastique	603	-	-
Papiers	323	1,6	-7,3%
Papiers	75	0,04	+18,7%
Films plastiques	26	0,12	-15,5%
Films plastiques	0	0	-
<b>Total</b>	<b>12 123,8 t</b>		

Tonnages sortants

Flux sortants	Tonnage
Tonnages fines de chaîne de tri	607
Tonnages de refus	3 700
Tonnages valorisés	7 910
Eco-sacs (sacs jaunes de collecte)	-
<b>Total sortants du centre de tri</b>	<b>11 770</b>

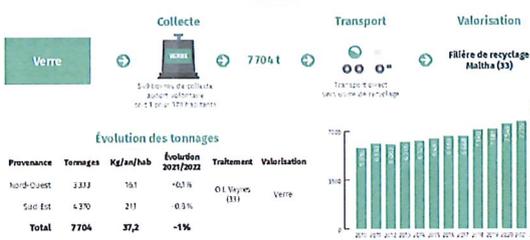
Les filières de valorisation des matériaux

Matériau	Tonnages 2022	Prestataire recycleurs
Acier	261	Zweck
Aluminium	57	Alfinet
Plastique (Bouteilles et Flacons PET et PEHD)	773	Valorplast
LLA (Crisque alimentaire)	90	Repack/Governo
EMR (contenantes)	2305	Repack/Governo
Cartons	1695	Repack/Governo
Papiers	2709	Veolia (Espagne)
Sacs et films plastiques	26	Azura
<b>Total tonnages valorisés</b>	<b>7 910 t</b>	

Balance sur le gisement des déchets du centre de tri : -25% sur l'année et -42% sur 4<sup>e</sup> trimestre (après les travaux C&I, Pub. à partir de septembre)

15 | Analyse détaillée des flux

Verre



Évolution des tonnages

Provenance	Tonnages	Kg/an/hab	Évolution 2021/2022
Nord-Ouest	3333	16,1	+0,3%
Sud-Est	4370	21,1	-0,3%
<b>Total</b>	<b>7704</b>	<b>37,2</b>	<b>-1%</b>

**37,2 Kg par an/hab de moyenne triée**  
**37,6 Kg par an/hab de gisement**

Ordures ménagères résiduelles

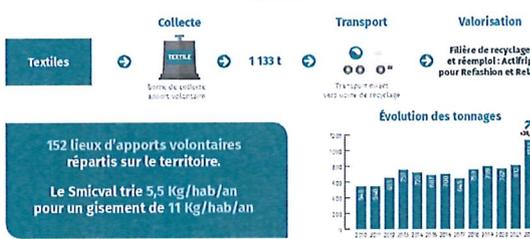


Évolution des tonnages

Provenance	Tonnages	Kg/an/hab	Évolution 2021/2022
Nord-Ouest	10 779	23,1	-3,7%
Sud-Est	27 425	21,0	-3,9%
Grand Saint-Emilionnais + CDC Pays de Saint-Aulaye	4 656	22,0	-4,7%
<b>Total</b>	<b>45 939</b>	<b>22,2</b>	<b>-4,5%</b>

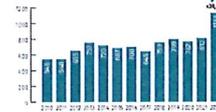
**222 Kg par an/hab de production**  
**254 Kg par an/hab de moyenne nationale**

Textile



152 lieux d'apports volontaires répartis sur le territoire.  
 Le Smicval trie 5,5 Kg/hab/an pour un gisement de 11 Kg/hab/an

Évolution des tonnages



0,45% de refus  
 68% réemployés  
 7,25% de chiffons  
 15% effilochage  
 9% de combustible  
 0,30% de pume plastique pour calage carton



Centre de transfert

- Maître d'ouvrage: Smicval.
- Exploitant: Smicval.
- Type de process: Transfert gravitaire.
- Part des déchets provenant de l'EPCI: 100%
- Saint-Gimms d'Aliguesvives:
  - Capacité annuelle autorisée: 128 050 tonnes/an. 22 000 tonnes/an d'ordures ménagères résiduelles. 750 tonnes/an de biodéchets. 5 300 tonnes/an d'emballages et de journaux/mag.
- Saint-Denis de Pile:
  - Capacité annuelle autorisée: 39 000 tonnes/an d'ordures ménagères résiduelles et de refus des unités.

Centre d'enfouissement

- ISDNB Lapuyade
  - Maître d'ouvrage: SOVAL VEOLIA
  - Exploitant: SOVAL
  - Capacité annuelle de l'unité: 430 000 tonnes/an (capacité totale).
  - Type de process: Enfouissement compacté par couches de déchets ultimes et d'encombrants (process) et valorisation du biogaz.





Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_266-DE



# Prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés



# 2022

RAPPORT ANNUEL  
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ  
DU SERVICE PUBLIC



Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_266-DE



**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Jean-François AUBY

**RÉDACTION ET COORDINATION ÉDITORIALE**

Isabelle Baseilhac

**CONCEPTION GRAPHIQUE**

studio • laëtitia gauroy

**IMPRESSION**

Imprimerie LAPLANTE sur du papier recyclé  
fabriqué en Nouvelle-Aquitaine

**CRÉDITS PHOTOS**

SEMOCTOM - Jérôme Rommé – Stockadobe.com  
La Couche Verte- SARL Aérovid - Midjourney - Freepik

Rapport élaboré avec les recommandations de l'ADEME.

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_266-DE

# RAPPORT ANNUEL 2022

## sur le prix et la qualité

### du service public de prévention

### et gestion des déchets ménagers

### et assimilés

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_266-DE



## Le mot du président

L'année 2022 a été moins marquée par les épisodes COVID même si quelques foyers épidémiques ont quelque peu perturbé la collecte, mobilisant de nombreux remplacements. Notre activité et nos finances ont toutefois subi les impacts de l'inflation et la tension sur les matières premières.

En résonance à cette inflation, les tonnages ont fortement diminué avec -6% des tonnages totaux collectés et traités. Les Ordures Ménagères Résiduelles passent en-dessous de la barre des 200kg/hab (198kg/hab). Les papier/emballages et verre diminuent également. En déchèterie, encombrants, végétaux, ferraille baissent, quand les gravats et les filières de recyclage augmentent.

Pour la première année, les données techniques tendent vers les objectifs fixés par la Loi AGEC, mais le chemin reste encore long.

Cette année 2022 est surtout l'année de validation de notre projet En100ble. Il a été conçu avec et pour le territoire : une vaste concertation de presque 2 ans a eu lieu en 2021 associant les habitants du

territoire et un panel ; les élus du SEMOCTOM et des CDC ont été rencontrés à plusieurs reprises en 2022 pour partager leurs attentes ; sans oublier les agents au travers d'ateliers internes. C'est ainsi que le projet En100ble a été délibéré finalement le 13 octobre 2022.

Nous le savons, le programme En100ble devrait permettre de renforcer les premiers impacts relevés en 2022. En effet, plus que jamais, le travail sur la réduction des déchets est crucial.

C'est en 2023 que notre syndicat déploie sur le terrain son programme En100ble. L'extension des consignes de tri est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'intensification du réseau de bornes à verre en cours. La mise en œuvre progressive sur le terrain de la solution de tri à la source des biodéchets, repose sur le compostage individuel, le compostage collectif et la mise en place de points de collecte pour les déchets alimentaires.

Sur une période de 2 ans, nos équipes rencontreront l'ensemble des foyers du territoire, pour les sensibiliser et les équiper gratuitement en composteurs.

Notre stratégie est bien d'ancrer l'évolution des comportements de nos usagers sur l'explication et la conviction, et non sous la contrainte. Cela nous impose un travail de communication, impliquant également l'ensemble des élus. C'est dans cet esprit que des réunions locales avec l'ensemble des conseillers municipaux sont programmées ainsi que des visites de nos installations. Votre mobilisation sera déterminante pour atteindre collectivement les objectifs d'En100ble. Je compte sur vous.

Très bonne lecture à toutes et tous.

Jean-François AUBY,  
Président du SEMOCTOM



### Le SEMOCTOM une collectivité au service du territoire

Compétences et gouvernance.....	6
Territoire et population.....	8
Chiffres clés 2022.....	10
Les actions menées en 2022.....	12
Projets 2023.....	15

### Indicateurs techniques

Prévention des déchets ménagers et assimilés .....	16
Les résultats obtenus.....	21
Projets 2023.....	21
La collecte et le traitement des déchets .....	22
Projets 2023.....	33
Synoptique des flux 2022.....	34

### Indicateurs financiers

Données budgétaires de l'année 2021.....	36
Les modes de financement du service.....	41
Indicateurs Comptes-coûts 2021.....	43

### Données sociales

Emplois et effectifs .....	44
Santé au travail.....	45

# Le Semoctom, une collectivité au service d'un territoire

## Compétences et gouvernance



Le SEMOCTOM est administré par un Comité Syndical composé de 57 délégués, élus par les Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération membres.

Le Comité Syndical définit la politique du syndicat, vote le budget, décide des investissements à réaliser et des modalités de gestion du service.

Il élit le Président et les Vice-Présidents membres du bureau du SEMOCTOM.



**Jean-François AUBY**  
Président du SEMOCTOM



**Jean-Luc LAMAISON**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Délégation : Relations institutionnelles et communication avec le territoire dont la lutte contre les dépôts sauvages



**Pascal LABRO**  
2<sup>e</sup> Vice-Président  
Délégation : Collecte et apport volontaire des déchets, exploitation et optimisation



**Pierre RIBEAUT**  
3<sup>e</sup> Vice-Président  
Délégation : Sites, travaux et ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)



**Alain BARGUE**  
4<sup>e</sup> Vice-Président  
Délégation : Déchèteries, exploitation et amélioration, nouvelle déchèterie



**Frédéric LATASTE**  
5<sup>e</sup> Vice-Président  
Délégation : Finances et tarifs



**Pierre BUISSETER**  
6<sup>e</sup> Vice-Président  
Délégation : Centre de tri et consignes de tri



**Régis PUJOL**  
7<sup>e</sup> Vice-Président  
Délégation : Valorisation et filières



**Céline BAGOLLE**  
8<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Délégation : Prévention des déchets, réemploi



**Pierrick BALLESTER**  
9<sup>e</sup> Vice-Président  
Délégation : Commande publique



**Nathalie MAVIEL**  
10<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Délégation : Redevances et incitativité



**Nicolas TARBES**  
11<sup>e</sup> Vice-Président  
Délégation : Optimisation et données intelligentes (systèmes d'information)



**Marc JOKIEL**  
12<sup>e</sup> Vice-Président  
Délégation : Ressources humaines et santé / sécurité



**Pierre COTSAS**  
13<sup>e</sup> Vice-Président  
Délégation : Prospective

**57** délégués du comité syndical

**14** membres du bureau

# Territoire et population

0 5  
Kilomètres



La densité de population sur le territoire du SEMOCTOM est de 171 habitants au km<sup>2</sup> tandis que celle de Bordeaux est supérieure à 4 500 habitants au km<sup>2</sup>. L'habitat est essentiellement péri-urbain et semi-rural. Le taux d'habitat collectif est faible (inférieur à 5%).



La population moyenne desservie sur l'année est prise en compte pour le calcul des ratios techniques et financiers.

	2021	2022	ÉVOLUTION
Population INSEE	108 239	110 235	+1,84%
Population moyenne desservie sur l'année*	112 738	114 153	+ 1,26%

\* Population municipale INSEE (N-3) + recensements des communes N-1 et N-2 + habitants des nouveaux lotissements construits sur les années N-3, N-2, N-1 et pendant l'exercice en cours qui ont fait l'objet de conventions.

# Chiffres clés 2022

## Territoire

114 153

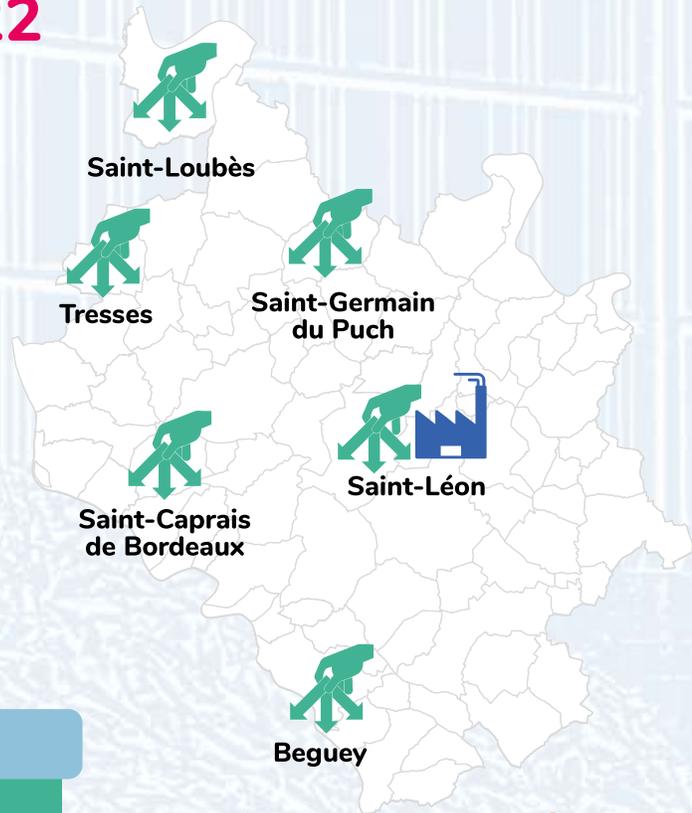
habitants

(population moyenne desservie sur l'année 2022)



85

communes réparties  
sur 7 CDC et 1 CA



## Résultats

519 kg/an/hab

32,5% } 763

Taux d'équipement  
composteurs

distribués

160

animations et manifestations



81 220

personnes sensibilisées  
à la prévention et aux déchets

1

centre de  
transfert

(Saint-Léon)

6

déchèteries

## Données sociales

135

Équivalents  
Temps Plein



20,5%

de femmes

79,5%

d'hommes

## Données techniques

59 192 t

de déchets collectés



COLLECTE

- 6,3%

des déchets collectés  
entre 2021 et 2022

35%

Valorisation matière



40%

Valorisation énergétique

17%

Valorisation organique



VALORISATION

8%

Enfouissement

## Données financières

19 379 247,53 €

Dépenses réalisées de fonctionnement  
et d'investissement

13,6%

Taux d'épargne brut

4,4 ANS

Capacité de désendettement

106,4 €HT

Coût aidé par habitant

# Les actions menées en 2022

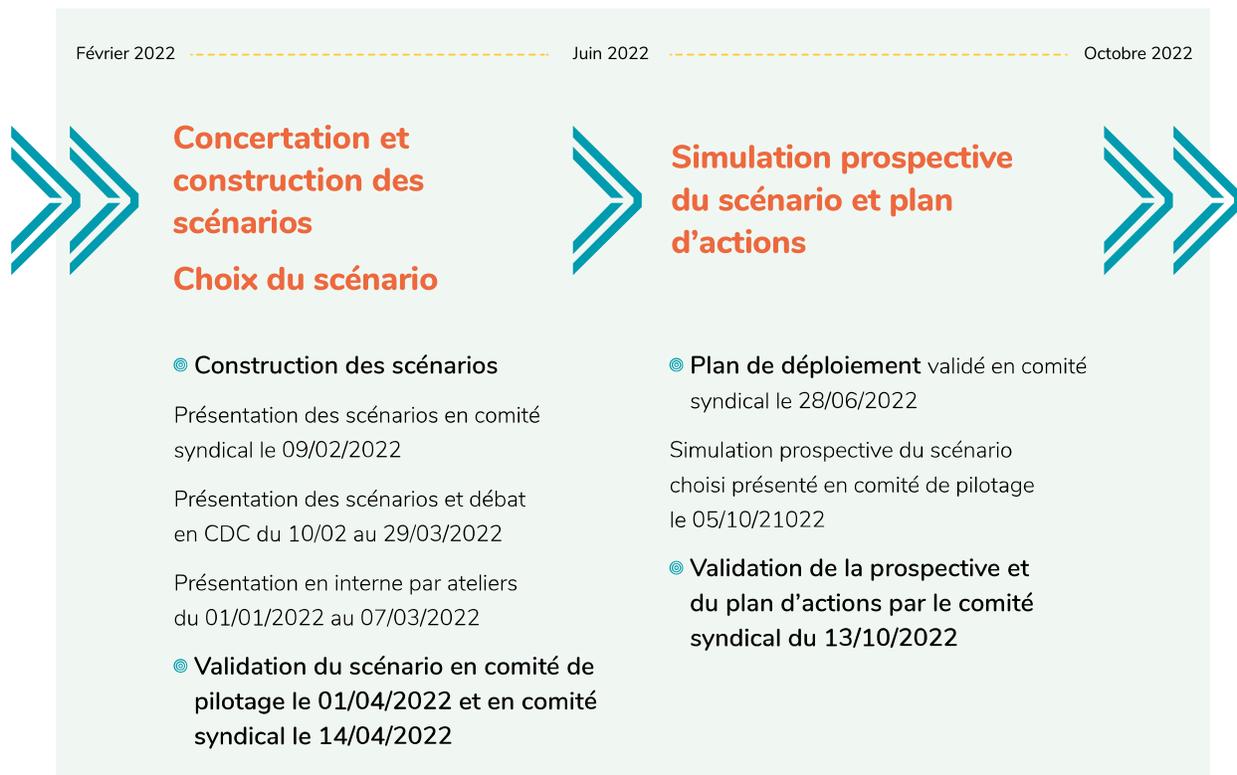
## Étude optimisation et refonte du service collecte : lancement d'En100ble



Lancée en octobre 2020, cette étude s'est clôturée en 2022.

### Rappel de objectifs de l'étude :

- Répondre aux enjeux nationaux de réduction des déchets et de meilleure valorisation
- Optimiser les coûts du service public pour une fiscalité maîtrisée.



Au total



319

personnes rencontrées

# En100ble

## notre feuille de route à 2030



### LEVIER N°1 : Réduire les déchets du quotidien

- ⦿ Priorité au compostage des déchets alimentaires
- ⦿ Tri plus simple
- ⦿ Plus de collecte du verre
- ⦿ À terme, réduction fréquence de la collecte OMR



### LEVIER N°2 : Réduire les déchets occasionnels

- ⦿ Développer le broyage en local
- ⦿ Détourner les encombrants
- ⦿ De nouvelles mesures pour les professionnels
- ⦿ Limiter l'accès aux usagers



### LEVIER N°3 : Mettre en place des actions de prévention

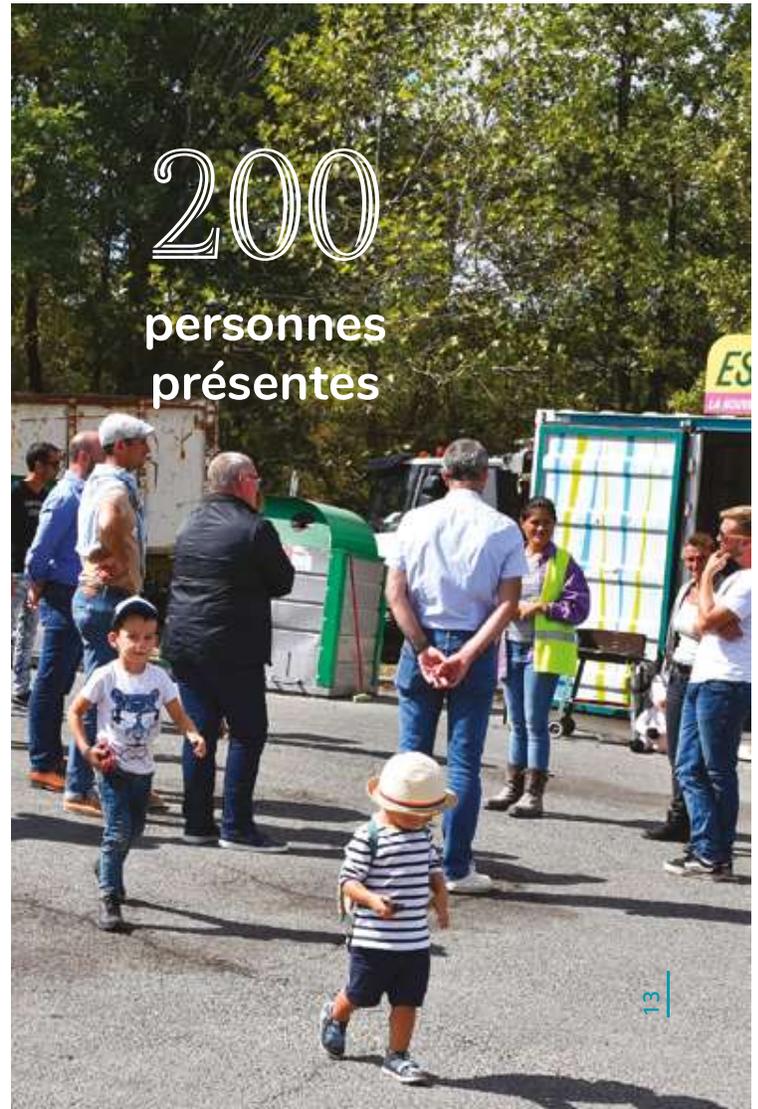
- ⦿ Moins de gaspillage alimentaire
- ⦿ Moins de textiles sanitaires
- ⦿ Plus de vrac

## Le lancement d'En100ble :

Journée du 10/09/2022 réunissant les délégués, élus locaux, institutionnels et les agents accompagnés de leur famille : visite des infrastructures, présentation des enjeux et solutions ont été explicitées.



200  
personnes  
présentes



## Nouvelles consignes de Tri (ECT)

**Top départ des nouvelles consignes de tri : 1<sup>er</sup> janvier 2023.**

**Tous les emballages et les papiers se trient !**

En 2022, le SEMOCTOM a répondu à l'appel à projets lancé par CITEO pour obtenir une subvention sur les actions complémentaires aux extensions des consignes de tri : 120k€ ont été retenus par CITEO pour soutenir le déploiement de 97 bornes à verre supplémentaires sur le territoire.

Une campagne de communication a été lancée début octobre auprès des communes avec un kit complet, un mail de masse adressé à tous les habitants, ainsi que le collage des consignes de tri sur les bacs jaunes sortis lors des collectes. Un courrier complet avec lettre, calendrier de collecte et mémo-tri a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire et en grande majorité avec la collaboration des communes en décembre.



**Des ateliers organisés en interne :**

**67%**

**des agents formés**



Le comité syndical de décembre a également délibéré pour la gratuité de la livraison des bacs jaunes plus grands demandés par les habitants et ce jusqu'à fin juin 2023.

# Construction de la plateforme de Tresses

Au-delà de l'extension de la déchèterie de Tresses, cette plateforme doit également offrir un nouveau service : une matériauthèque qui permettra de déposer des matériaux de construction / déconstruction, mais également de reprendre ceux-ci en bon état pour favoriser le réemploi et la seconde vie des objets et matières.

La maîtrise d'œuvre a démarré fin 2021. Du fait de la tension sur les matières premières et les conséquences budgétaires associées, il a été nécessaire de revoir le projet et d'abriter la matériauthèque sous un auvent semi-permanent plutôt qu'un bâti en dur.

Les travaux ont démarré fin juin 2022 et ont accusé un certain retard entre les délais de livraisons des matériaux, les intempéries de fin d'année...

➤ **L'ouverture est programmée avant l'été 2023.**



## Projets 2023



### Le déploiement d'En100ble

- Finaliser les rencontres avec les élus
- Suivi des Extensions des Consignes de Tri
- Déploiement des bornes à verre sur le territoire
- Déploiement terrain sur les déchets alimentaires



### La feuille de route Prévention - PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)

- Accompagner au changement
- Mobiliser et soutenir les acteurs du territoire
- Programmer et prioriser les actions
- Finaliser et délibérer le PLPDMA



### Étude sur le traitement des OMR

- Étude de structuration pour gouvernance partagée des incinérateurs



### Conception du lieu hybride de Saint-Caprais-de-Bordeaux

- Accompagner le collectif de porteurs de projets
- Dimensionner le Pôle Ressources



### Projet MONA (Matière Organique Non Agricole) : valorisation organique

- Développer des partenariats autour de la valorisation organique avec les agriculteurs locaux



### Étude biomasse

- Structurer l'approvisionnement territorial – étude juridique et financière

# Les indicateurs techniques

## Prévention des déchets ménagers et assimilés

La prévention est la somme de toutes les actions permettant d'éviter et de réduire la production des déchets.

### Actions 2022 Le compostage

#### « Tous au compost »

Participation du SEMOCTOM pour la 2<sup>e</sup> fois à l'évènement national « Tous au compost » du 26 mars au 10 avril 2022 qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques.



763  
composteurs distribués

- 16%  
par rapport à 2021

32,5%  
de foyers équipés

#### Formations au compostage

16 modules hebdomadaires d'initiation au compostage pour les habitants organisés en interne et 7 formations délocalisées dans les communes dont certaines réalisées par des associations : Pensée, Achillée et Ciboulette, le domaine de la Chapelle.

1 formation de référents de sites par l'association au Ras du Sol pour l'installation de zones de compostage partagé.

8

référents de site formés



Saison 2 :  
23 jours de formation  
Au total 282 personnes sensibilisées



## Distribution gratuite de compost

Dans une logique de promotion du compostage, organisation de 2 distributions gratuites pour les habitants sur 4 déchèteries (Béguey, Saint-Léon, Saint-Loubès et Saint-Germain-du-Puch) durant « La journée mondiale de la terre » en avril et lors de la « Semaine Européenne de Réduction des Déchets » au mois de novembre.

200 t  
distribuées



3 221  
personnes sensibilisées

## Actions 2022

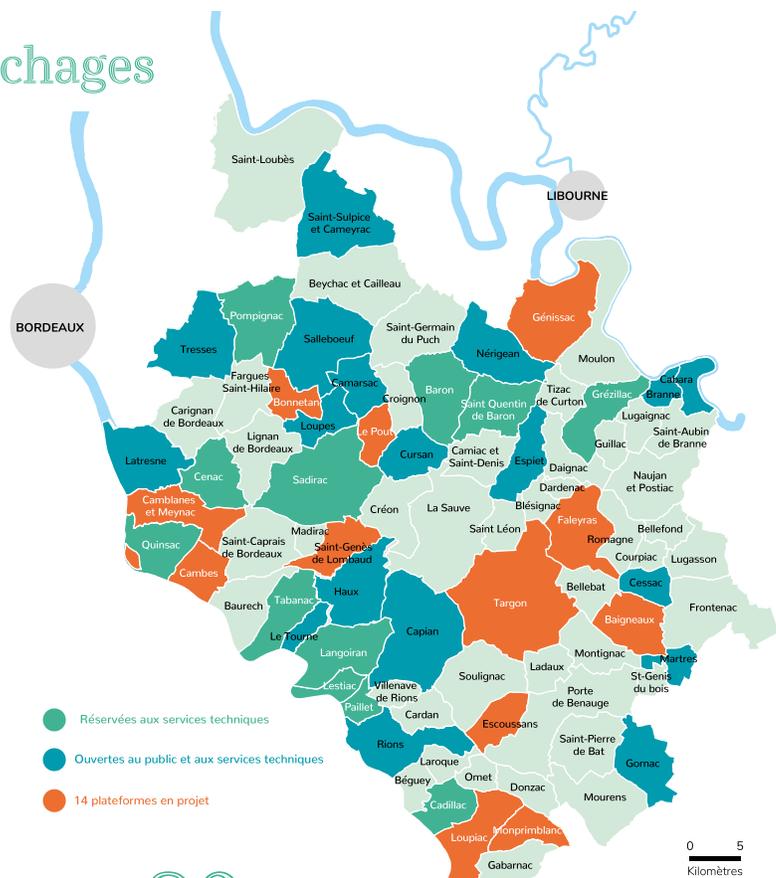
### Le broyage des branchages

#### Une montée en puissance du service sur 2022 :

L'impact des plateformes de broyage compte pour un détournement de près de 474 tonnes sur 2022 (+36%), malgré une panne importante du broyeur et une indisponibilité de 1 mois.

Chaque jour d'intervention permet d'éviter environ 100 m<sup>3</sup> de branchages apportés et donc de supprimer la rotation de 3 caissons, soit pour 2022 un évitement de 402 rotations de caissons.

Le broyage des branchages permet de favoriser l'utilisation in situ du broyat produit. Les communes et les habitants peuvent l'utiliser gratuitement pour des pratiques de jardinage au naturel, évitant ainsi l'utilisation des produits phytosanitaires. Cette pratique permet également de lutter contre le brûlage des végétaux, interdit en Gironde.



30

plateformes en fonctionnement

#### 3 PLATEFORMES MUTUALISÉES (Capien, Cabara et Martres)

- Créon utilise la plateforme de Capien
- Saint-Aubin de Branne utilise la plateforme de Cabara
- Saint-Genis-du-Bois et Montignac utilisent la plateforme de Martres

1 plateforme mutualisée en projet (Salleboeuf, Pompignac et Bonnetan)

## Actions 2022

### Les animations

#### Les animations pédagogiques

Le SEMOCTOM organise régulièrement sur son territoire des modules de sensibilisation en milieu scolaire et périscolaire en intervenant à la demande des enseignants pour sensibiliser les élèves à l'environnement et à la réduction des déchets.

**1 intervention au collège de Saint-Loubès a été menée.** Les éco-délégués du collège Max-Linder ont été informés et sensibilisés autour de la production des déchets.

**3 visites pédagogiques du site industriel du SEMOCTOM ont été organisées.** Le syndicat ouvre ses portes afin de faire découvrir aux enfants les coulisses de la vie des déchets.

Le SEMOCTOM était présent à la Fête de la Transition à Saint-Loubès le 9 octobre.



5  
animations  
pédagogiques



125  
personnes sensibilisées  
dont 68 enfants



## Actions 2022

### Les Éco-manifestations

Le SEMOCTOM accompagne également des manifestations culturelles et sportives du territoire en apportant son soutien logistique pour la collecte et le tri des déchets.



90  
manifestations  
ont ainsi été  
accompagnées.

## Actions 2022

### Le Festival 5R

#### 2<sup>e</sup> édition

Le festival 5 R, « Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre » s'est déroulé du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre à Créon. Pour cette 2<sup>e</sup> édition, le SEMOCTOM et l'Entre-deux-Monde ont souhaité élargir le cercle des co-organisateurs afin de proposer un événement plus important et touchant un public plus diversifié.

**7 partenaires se sont associés sur 2022 :** Le SEMOCTOM, l'Entre-deux-Monde, La Mairie de Créon, La Cabane à Projets, Kaléidoscope, Musique en Créonnais et le cinéma Max Linder.

➤ Au total l'opération a touché 500 personnes sur l'ensemble des animations proposées.



Les indicateurs tech

Le Festival s'est principalement articulé autour de 4 thématiques :

- le réemploi et la réparation
- le compostage et le jardinage au naturel
- les couches lavables
- la consommation responsable

31  
animations

} stands et ateliers, village des artisans surcycleurs, projections de films de sensibilisation au cinéma, exposition, conférence gesticulée et apéro zéro déchet.

## Actions 2022

### Le Gaspillage alimentaire

Le SEMOCTOM et le Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers se sont associés pour travailler conjointement sur l'enjeu commun de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines :

- Une journée technique animée par le Crépaq le 19 octobre au Lycée Flora Tristan de Camblanes-et-Meynac
- Un accompagnement personnalisé pour 5 cantines volontaires lancé et suivi par le Bocal Local

} 36  
participants



## Actions 2022

### Accompagnement aux couches lavables

Le SEMOCTOM a reconduit son dispositif d'accompagnement à la réduction des couches jetables auprès des familles et des crèches.

**9 familles et 2 crèches** en ont bénéficié par le partenaire La Couche Verte.

Le bilan de cette action est décevant au regard des résultats de l'année précédente et sera repensé en 2023.



## Actions 2022

### Le réemploi

**7 structures ont conventionné avec le SEMOCTOM** pour récupérer des objets et des matières sur les déchèteries du territoire :

- Jeun's Attitude
- La Quincaille
- Entre Acte
- Complement'R
- Les chats scient à bois
- Concordia
- École de Tizac-de-Curton



1 vidéo a été réalisée par le service prévention pour faire la promotion des espaces de réemploi des déchèteries.



## Actions 2022

### Les résultats obtenus



## Projets 2023



La feuille de route Prévention – PLPDMA  
(Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)

### Axe 1 : Sensibilisation et communication

- Monitoring sur les réseaux sociaux
- Éducation à l'environnement
- Campagne thématique : la valorisation des déchets alimentaires
- Animations et événements

### Axe 2 : Accompagnement des acteurs du territoire et du réemploi

- Lieu hybride de Saint Caprais
- Soutien et amorçage des acteurs et commerces Zéro Déchet
- Valorisation du réemploi par des acteurs territoriaux
- Développer le réemploi dans les déchèteries

### Axe 3 : Mobilisation de leviers techniques et économiques pour le changement de comportement

- Diminution des textiles sanitaires jetables
- Anti-gaspillage alimentaire en cantine scolaire

### Axe 4 : Développement de la gestion de proximité des déchets alimentaires et végétaux

- Accompagner les habitants vers la pratique du compostage et la valorisation des déchets alimentaires
- Développer l'offre de broyage en partenariat avec les communes du territoire

### Axe 5 : Initier et encourager la mobilisation territoriale

- Favoriser et entretenir la coopération et la concertation des entreprises sur la question de la prévention des déchets

# La collecte et le traitement des déchets

## L'organisation du service

L'ensemble des collectes des déchets s'effectue principalement en régie à l'exception des ordures ménagères.

MODE D'ORGANISATION	TYPE DE DÉCHET	MODE DE GESTION DE LA COLLECTE	FRÉQUENCE	MODE DE COLLECTE	MODE DE GESTION DU TRANSPORT	TRAITEMENT
   <b>PORTE À PORTE</b> 	Déchets alimentaires	100% en régie sur 3 communes 17 882 hab.	1 fois par semaine	Bacs pucés individuels	100% en régie	<b>100% par prestataire privé</b>
	Recyclables hors verre	100% en régie	1 fois tous les 15 jours	Bacs pucés individuels ou points de regroupement		
	Verre	100% en régie sur 5 communes 24 526 hab.	1 fois par mois	Bacs pucés individuels		
	Ordures ménagères	82% en régie 18% par prestataire privé	1 fois par semaine (82 communes) 1 fois tous les 15 jours sur 3 communes	Bacs pucés individuels ou points de regroupement	82% en régie 18% par prestataire privé	
 <b>APPORT VOLONTAIRE</b>	Déchets alimentaires	100% en régie	1 fois par semaine	Abri-bacs 26 points	100% en régie	
	Recyclables hors verre	100% en régie	1 fois par semaine	10 bornes enterrées, semi enterrées, aériennes (résidences)		
	Verre	100% en régie	-	215 PAV (1 borne pour 417 habitants)	100% par prestataire privé	
	Textile	100% par prestataire privé	-	144 PAV		
	Ordures ménagères	100% en régie	1 fois par semaine	11 bornes enterrées, semi enterrées, aériennes (résidences)		
 <b>DÉCHETERIE</b>	31 filières de tri	100% en régie	-	6 déchèteries	70% en régie 30% par prestataire privé	



**COLLECTE EN PORTE À PORTE**

- - OMR : 1 fois par semaine
- - Recyclables (hors verre) : 1 fois tous les 15 jours
- - Biodéchets : 1 fois par semaine
- - OMR : 1 fois tous les 15 jours
- - Recyclables (hors verre) : 1 fois tous les 15 jours

**COLLECTE EN CENTRE-BOURG**

- - OMR : 2 fois par semaine
- - Recyclables (hors verre) : 1 fois tous les 15 jours

- Verre : 1 fois par mois

**COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE SUR TOUT LE TERRITOIRE**

- Verre
- Textile

**COMMUNES COLLECTÉES EN OMR PAR UN PRESTATAIRE PRIVÉ**

- CENTRE DE TRANSFERT (SAINT-LÉON)
- DÉCHÈTERIES - PARTICULIERS EXCLUSIVEMENT
- DÉCHÈTERIES - PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS



**Bénéficiaires du service**

48 572 foyers\* et 485 points de regroupement de bacs collectifs  
 2066 Non ménages dont :

- 85 communes
- 36 Établissements Publics
- 5 Collèges et 1 Lycée
- 1939 professionnels

\* Le calcul du nombre de foyers est obtenu en divisant la population par 2.35 (donnée INSEE)

# Les résultats 2022

## Les biodéchets

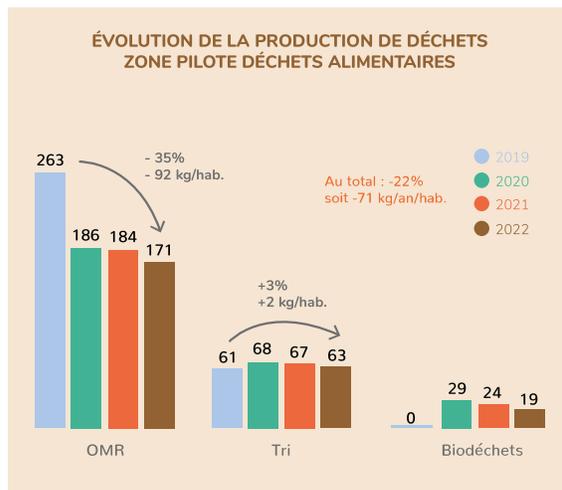
Les déchets alimentaires apparaissent dans les flux collectés depuis 2020. Deux secteurs sont collectés en porte à porte ou en apport volontaire.

### Premier secteur :

3 communes de la CDC Les Rives de la Laurence (Saint-Loubès, Saint-Sulpice-et-Cameyrac et Beychac-et-Cailleau)

» **17 882 habitants**

Après une année de lancement réussie et un fort taux de participation, celui-ci s'est fortement réduit durant l'année 2022. Le taux moyen de présentation en porte à porte est de 40%. Moins d'1 foyer sur 2 trie désormais ses déchets alimentaires collectés 1 fois par semaine. Les fortes chaleurs du printemps, été et automne, n'ont pas aidé ce geste malgré les propositions de déposer ces déchets auprès des 26 bornes de déchets alimentaires installées sur le secteur.



### Bilan sur 3 ans

Réduction des OMR » - 35% (-92 kg/hab)

Augmentation du Tri des recyclables » +3% (+2 kg/hab)

Tri des déchets alimentaires » 19 kg/hab

Au total -22% des déchets totaux collectés en porte à porte (-71 kg/hab)

Augmentation de la population de +7% entre 2019 et 2022

### Deuxième secteur : les gros producteurs de déchets alimentaires

L'année 2022 est une année complète de collecte des gros producteurs. Les 3 circuits mis en place ont permis de détourner 158 tonnes auprès de 63 professionnels avec des tonnages mensuels de collecte de 13 tonnes en moyenne.

### Bilan 2022

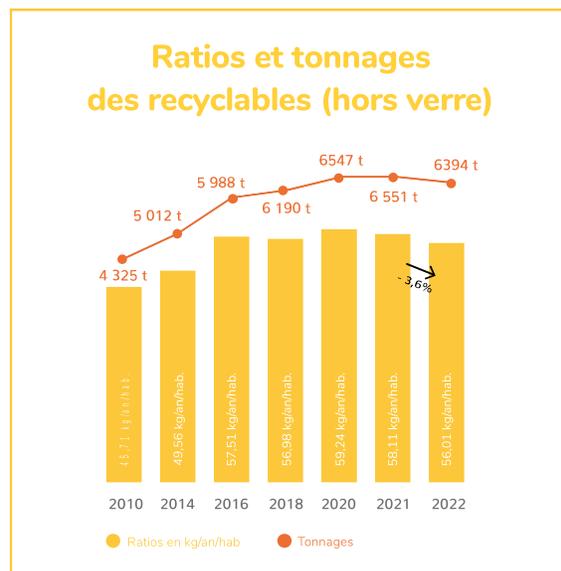
LES GROS PRODUCTEURS	LES 3 COMMUNES DE LA CDC Les Rives de la Laurence
157,8 t	321,6 t (391,7 t en 2021)
63 professionnels collectés sur 3 circuits 24% sont des commerces, 22% des établissements scolaires et 22% des hôtels/restaurants.	-22% vs 2021
	19kg/hab sur les 3 communes Taux de présentation de 40% 3,31 kg rapporté au territoire.
<b>Au total 479 tonnes collectées en 2022 (+6.4%)</b>	

Une fois collectés, les déchets alimentaires sont transférés du site de Saint-Léon sur la plateforme de compostage de Saint-Denis-de-Pile (SMICVAL). Ils font l'objet d'une valorisation organique produisant du compost utilisable en Agriculture Biologique.

## Les résultats 2022

### Les recyclables hors verre

Les recyclables (hors verre) collectés en porte à porte (et quelques bornes d'apport volontaire) et triés, ont connu une baisse assez importante : -2.40% entre 2022 et 2021. Le ratio par habitant baisse également passant de 58kg/hab à 56kg/habitant (soit près de -3.6%). La qualité du tri quant à elle s'est améliorée par rapport à 2021, le taux est passé de 22% à 20% en 2022.



Pour accompagner la mise en place de l'extension des consignes de tri à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, une grande campagne de communication a été lancée dès le mois de octobre auprès des élus, des communes et des habitants du territoire : mails de masse, courriers d'information, stickage des bacs, affiches sur les abribus, articles de presse...

56 KG/AN/HAB

49.5 KG/AN/HAB

de moyenne nationale\*

\*MODECOM 2017 publié en 2021

### Tonnages et filière de valorisation des matériaux dans le centre de tri

MATÉRIAUX	TONNAGES 2022	KG/AN/HAB	ÉVOLUTION EN TONNAGES 2021/2022	PRESTATAIRE RECYCLEURS
Journaux-magazines (papiers mélangés) 1.11	468	4.1	-39.21%	ACTECO
Gros de magasins (papiers mélangés) 1.02	2004	17.6	+ 55.81%	
Cartons d'emballages ménagers (EMR)	1678	14.7	- 22.52%	REVIPAC
Plastiques (Pet Foncé/PEHD/Pet clair)	542	4.8	+ 11.87%	VALORPLAST
Acier	221	1.9	3.19%	DECONS
Tetra-briques alimentaires	78	0.7	- 9.98%	REVIPAC
Aluminium	19	0.2	- 18.70%	ACTECO
Refus de tri (CSR) et (incinération)	1276			UVE DE BÈGLES
Freinte	114	11.2	- 12.01%	VALBOM
Recyclables non triés	-7			
<b>TOTAL TONNAGES VALORISÉS</b>	<b>6394</b>			

En 2022, le SEMOCTOM a participé à 18 caractérisations proposées par le centre de tri VALBOM situé à Bègles.

20%

Taux de refus 2022

## Les résultats 2022

### Le verre

La collecte du verre est principalement réalisée en apport volontaire.



Le verre connaît une forte baisse à l'instar des papiers et emballages, ce qui est très différent des 3 dernières années. Les tonnages en 2022 sont en baisse de -2% sur l'année.

4 174 t

37 KG/AN/HAB

### Ratios et tonnages du verre



Valorisation du verre d'emballage : il est recyclé à 100%. Il est regroupé sur Saint-Léon avant d'être acheminé vers MALTHA (Izon) pour être valorisé par O-i France.

31 KG/AN/HAB

Moyenne nationale

## Les résultats 2022

### Les textiles

En 2022 la collecte des vêtements usagés est réalisée par l'association ACTIFRIP (Saint-André-de-Cubzac) dans le cadre d'un marché public.

ANNÉE	TOTAL CONTE-NEURS	TOTAL POPULATION	TOTAL TONNES	KG/AN/HAB
2021	99	112 738	427	4
2022	144	114 153	475	4

» 11 kg/hab/an = Gisement national

Afin d'optimiser le tri et la collecte des textiles, ACTIFRIP et le SEMOCTOM ont décidé de densifier le maillage du territoire. 45 nouvelles bornes ont ainsi été implantées en concertation avec les communes fin 2022. L'incidence sur les tonnages n'est pas mesurable sur les résultats 2022 mais sera visible sur 2023.



97% des textiles sont valorisés dont :

57% réemployés, 25% en recyclage matière, 15% en valorisation énergétique

3% de refus

## Les résultats 2022

### Les ordures ménagères et résiduelles

**198 KG/AN/HAB**

254 kg/an/hab  
 Moyenne nationale\*

\*MODECOM 2017 publié en 2021

} 22 627 t  
 d'ordures  
 ménagères  
 traitées en  
 2022

Le flux d'OMR représente 38% des tonnages collectés et traités. Après plusieurs années d'augmentation, les tonnages ont marqué un premier repli en 2020 et 2021, avant une forte baisse en 2022. Cette baisse des ordures ménagères est homogène sur les différents secteurs de collecte.

Le contexte d'inflation joue un rôle important dans cette baisse, ainsi que toutes les actions menées : collecte des gros producteurs de déchets alimentaires, travail sur le règlement de collecte, contrôle des collectes des professionnels ont permis de renforcer cette baisse conjoncturelle.

### La zone en Redevance Incitative

Cette zone comprend 4 communes : Lestiac, Paillet, Rions et Cardan soit 3 798 habitants.

Les ratios par habitant dans cette zone sont meilleurs que la moyenne du territoire du SEMOCTOM. En effet, en 2022 les ratios d'OMR de la zone en redevance incitative sont de 158 kg/habitant, pour 198 kg/hab sur le reste du territoire du SEMOCTOM. Cependant, la zone expérimentale de collecte des déchets alimentaires tend à rattraper les ratios de la zone redevance incitative : 171 kg/habitant pour la zone biodéchets. Ce qui tend à démontrer que le tri à la source des déchets alimentaires est une réelle solution pour la baisse des ordures ménagères et conforte les orientations du projet En100ble dans une démarche progressive et de persuasion.

### Le Traitement des Ordures Ménagères

UNITES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE  
 UIOM\* Bègles et UIOM Cenon

**Maître d'ouvrage :** Bx Métropole

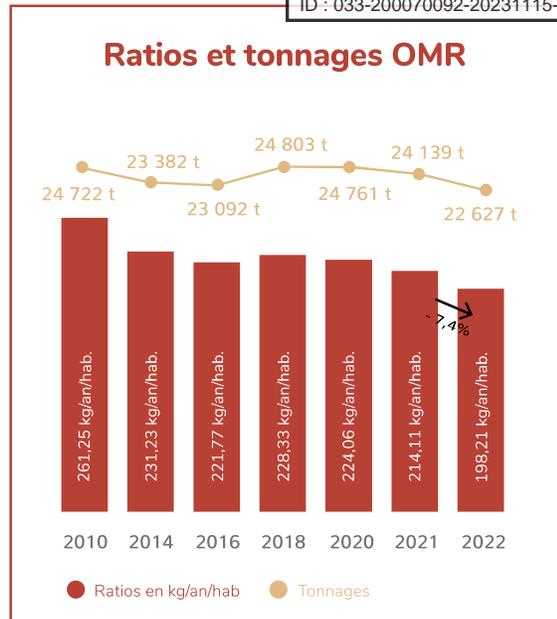
**Exploitant :** VEOLIA

**Capacité annuelle UIOM Bègles :** 273 000 tonnes/an

**Capacité annuelle UIOM Cenon :** 138 000 tonnes/an

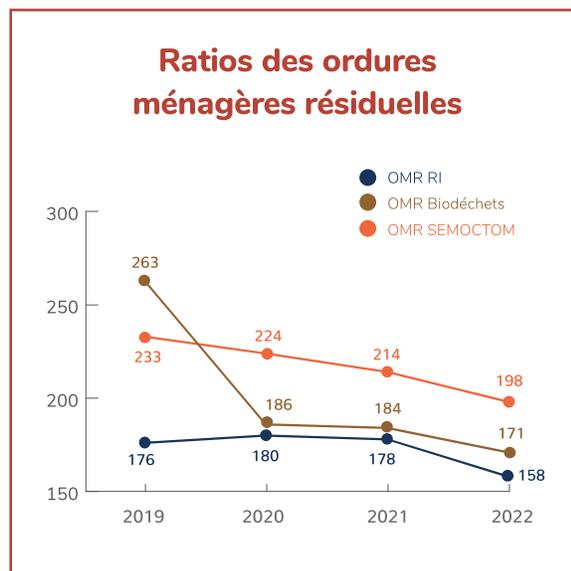
**Type de process :** Incinération et valorisation énergétique

22 278 tonnes incinérées



Les indicateurs tech

Les ratios par habitant sont de fait en forte baisse en 2022. 1 borne d'OMR a été installée dans le centre-bourg de Saint-Loubès.



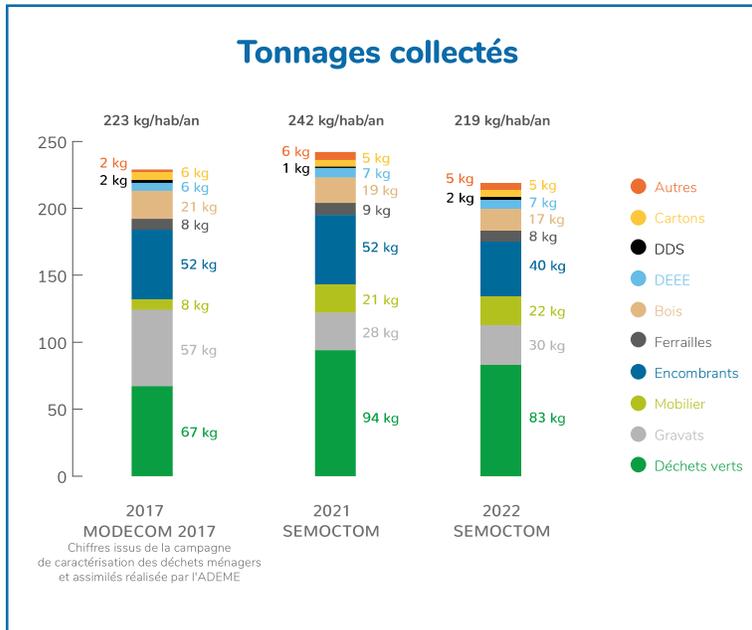
Lors des arrêts techniques et des pannes des 2 incinérateurs, les ordures ménagères sont détournées vers un centre d'enfouissement. En 2022, 349 tonnes enfouies

3 caractérisations d'OMR ont été réalisées en juillet sur le site de Saint-Léon avec le concours de Verdicité

\* Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères

# Les résultats 2022

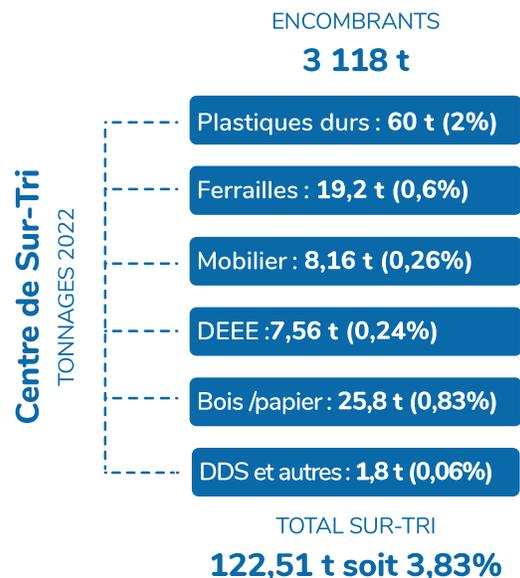
## Les déchèteries



6 déchèteries

25 043 t  
Total collecté (-8.34%)

80%  
de valorisation



3 118 t  
d'encombrants sur-triés

122,51 t  
valorisées soit 3,93%

# Apports en déchèteries

FLUX	TONNAGES COLLECTÉS	ÉVOLUTION 2021/2022	KG/HAB/AN	LIEUX DE TRAITEMENT	VALORISATION
 Déchets verts	9 451	-11.31%	82.8	PAPREC AGRO (33) / AQUITILIA (33)	Compost et bois énergie
 Encombrants	4 568	- 18.86%	40.0	ISDND Lapouyade (33)	Enfouissement biogaz
 Bois	1 952	- 8.90%	17.1	EGGER (40)	Aggloméré, panneaux de particules et bois énergie
 Gravats	3 384	+ 6.03%	29.6	GTPP/ BRANGEON RECYCLAGE (33)	Remblai
 Ferrailles	928	- 11.65%	8.1	DECONS	Métaux
 DEA Ameublement	2 528	+ 7.55%	22.1	ECO-MOBILIER/Val Plus (40)	Recyclage matière
 DEEE	827	+2.69%	7.2	ECOLOGIC/Envie (33)	Recyclage métaux, Dépollution
 Cartons	629	+ 8.79%	5.5	REVIPAC	Cartons
 Déchets de plâtre	84	-68.34%	0.7	SINIAT (33)	Plaques de plâtre
 Plastiques durs	244	+217.85%	2.1	LE PLASTIQUE FRANCAIS	Recyclage matière
 Huisseries	20		0.2	VALO (33)	Démantèlement/ Valorisation
 Pneus	46	+9.53%	0.4	ALIAPUR	Valorisation matière (60%) Valorisation énergétique (40%)
 Livres	1.79	+62.73%	0.02	LE LIVRE VERT (33)	Revente et recyclage matière
 Capsules Nespresso	8	-28.32%	0.07	SUEZ/VALPLUS (33)	Recyclage
 Huiles alimentaires	5	-1.20%	0.05	VALO (33)	Réutilisation
 Huiles de vidange	57	-9.08%	0.6	SEVIA-SRRHU (33)	Régénération
 DDS	275	+ 82.46%	2.4	ECO-DDS/ Pena Environnement	Dépollution
 Piles-accumulateurs	6	+3.11%	0.06	COREPILE	Dépollution
 Batteries	24	+27.78%	0.21	DERICHEBOURG (33)	Dépollution
 Lampes-Néons	3.39	+21.80%	0.03	RECYLUM	Dépollution
 Radiographies	0.55	+12.65%	0.00	RHONE ALPES ARGENT	Dépollution
 Cartouches et toner	1.24	-12.65%	0.01	ECOTAURUS/CORE LANDES PYRENEES	Dépollution

Forte baisse des flux en déchèteries après 2 années de hausse. Les tonnages ont baissé de moins 2 280 tonnes sur l'année soit -8.3%. Avec un été extrêmement sec, les végétaux ont fortement chuté : -11.3%.

Les plus fortes baisses sont les encombrants (-18.9%), la ferraille (-11.65%) et le plâtre (-68.34%) ; du fait de l'exigence de l'exutoire, le tri a été stoppé, les agents reformés et de nouveaux panneaux de communication ont été déployés.

La fréquentation a également chuté avec 200 265 visites en 2022, soit -9% par rapport à 2021. Les déchets collectés en déchèteries représentent 42% du total des déchets collectés par le SEMOCTOM en 2022. Ce sont les équipements qui reçoivent le plus de déchets sur l'année.

# 38%

## Déchets verts

# 18%

## Encombrants

## Nouveautés

### Mise en place d'une nouvelle filière : les huisseries

Démarrage en septembre 2022 sur 4 déchèteries : Saint-Léon, Saint-Germain-du-Puch, Saint-Loubès et Béguey. La collecte a détourné 20 tonnes de l'enfouissement.



## Travaux

### ● Déchèterie de Saint-Caprais

Mise en place d'un système de vidéo-surveillance

### ● Déchèterie de Saint-Germain-du-Puch

Installation de 2 ponts bascules pour fluidifier la circulation

### ● Déchèterie de Tresses

Début des travaux de construction de la plateforme d'entreposage des déchets verts et des gravats ainsi que de la matériauthèque

## Ouverture de La Plastiquerie

Un projet local de recyclage des plastiques implanté sur le site de Saint-Léon

Le 8 avril 2022, lors de l'inauguration le SEMOCTOM a souhaité soutenir ce projet innovant de réutilisation de la matière plastique.

### Bilan 2022 du contrôle d'accès

65% > des foyers sont venus au moins une fois en déchèterie en 2022.

6,1 > nombre de passages moyen par foyer et par an

179 > foyers ont dépassé le seuil des 25 passages et 752 celui des 2,5 tonnes

611,7 kg  
apport moyen annuel par foyer



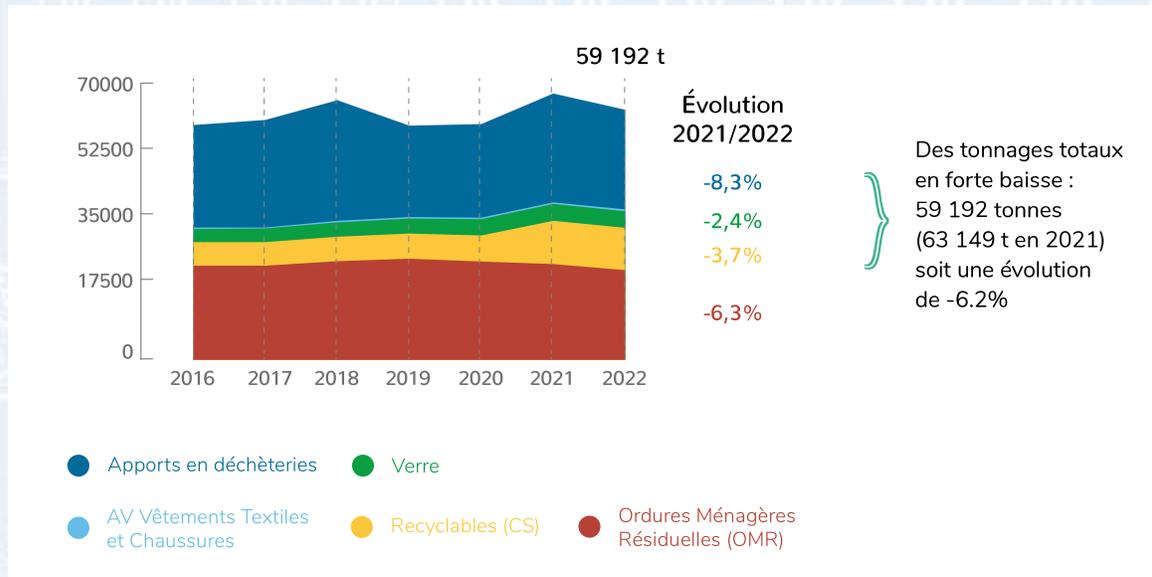
## Déchets acceptés en déchèteries

	SAINT-LÉON	ST GERMAIN-DU-PUCH	SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX	BÉGUEY	SAINT-LOUBÈS	TRESSES
Jours d'ouverture	5,5j/7					
Nombre de visites	32 365	28 590	40 942	31 065	37 418	29 885
 Déchets verts	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Encombrants	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Bois	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Gravats	✓	✓		✓	✓	
 Ferrailles	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 DEA Ameublement	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 DEEE	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Cartons	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Déchets de plâtre	✓	✓		✓	✓	
 Plastiques durs	✓	✓		✓	✓	
 Huisseries	✓ À partir de septembre 2022	✓ À partir de septembre 2022		✓ À partir de septembre 2022	✓ À partir de septembre 2022	
 Pneus	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Livres	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Capsules Nespresso	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Huiles alimentaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Huiles de vidange	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 DDS	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Piles-accumulateurs	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Batteries	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Lampes-Néons	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Radiographies	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Cartouches et toner	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Accueil des professionnels	oui	oui	non	oui	non	non

Total visites : 200 265 (-8.9%)

# Les résultats obtenus

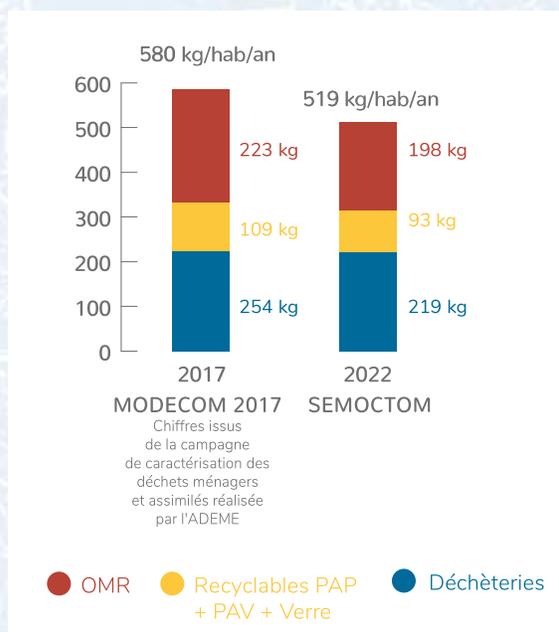
## Synthèse des tonnages



## Bilan 2022

La production totale des déchets a fortement diminué de -6,2%, soit - 3 957 tonnes collectées en moins.

Les ordures ménagères résiduelles baissent de plus de 1 500 tonnes et les apports en déchèteries de plus de 2 300 tonnes. L'évolution de la population du territoire du SEMOCTOM est toujours très dynamique avec une augmentation de +1.26% en 2022.

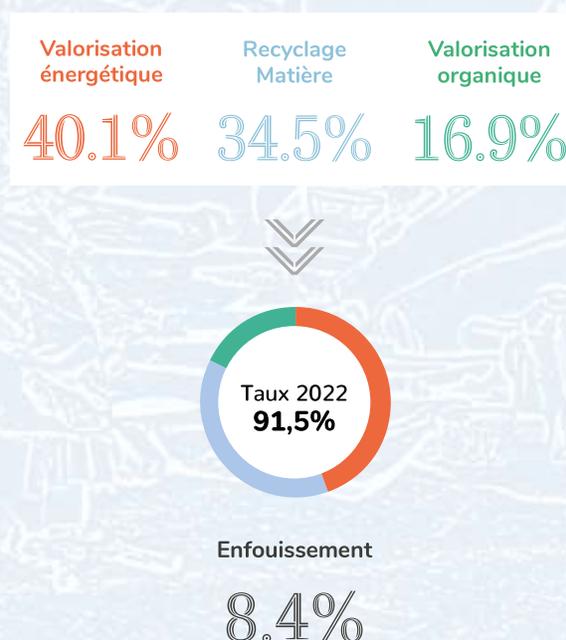


## La valorisation des déchets

Le taux de valorisation s'améliore passant de 89.7% en 2021 à 91.5% en 2022.

\* Le taux de valorisation est calculé sur le périmètre des DMA incluant les déchets non dangereux inertes et excluant les déchets dangereux.

**Taux de valorisation = énergétique + matière + organique**

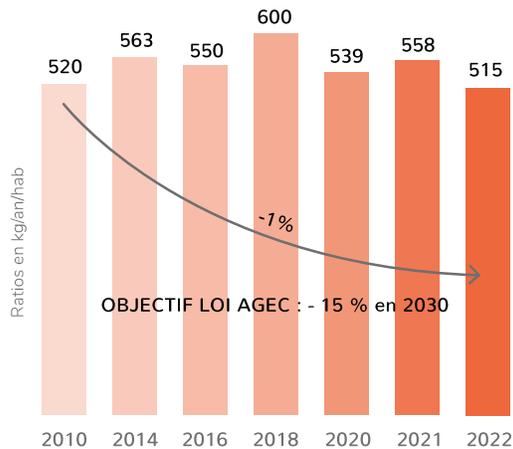


## Loi AGECE

= 1%

Indice de réduction  
des déchets

### Évolution des DMA\* en kg/an/ha



\* Dans la Loi AGECE relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, les DMA intègrent les déchets non dangereux inertes et excluent les déchets dangereux

### Recyclage matière et organique \*\*



Là encore, l'objectif de recyclage n'est pas atteint en raison de l'infléchissement des tonnages de tri et du verre et ce malgré les nombreuses filières de recyclage créées en déchèterie. Un effort conséquent devra être fourni pour atteindre le prochain objectif de la Loi AGECE à savoir 65% de recyclage en 2035

\*\* le taux de recyclage est calculé sur les déchets non dangereux non inertes

## Projets 2023

### Conception du lieu hybride de Saint-Caprais-de-Bordeaux

- Accompagner le collectif de porteur de projets
- Dimensionner le Pôle Ressources

### Étude Collecte en bastides et centres-bourgs

- Optimiser la collecte en bastide et lancement du marché en février 2023

# Synoptique des flux 2022

## Collecte



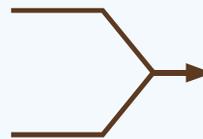
## Transfert

### BIODÉCHETS

3 communes  
17 882 habitants desservis  
Gros producteurs



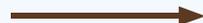
Porte à porte



QUAIS DE TRANSFERT SAINT-LÉON

### BIODÉCHETS

COMPOSTAGE DOMESTIQUE  
2 150 tonnes évitées



Apports volontaires



QUAIS DE TRANSFERT SAINT-LÉON

### RECYCLABLES



Porte à porte



QUAIS DE TRANSFERT SAINT-LÉON

### RECYCLABLES



Apports volontaires



### VERRE

5 communes /  
24 526 habitants desservis



Porte à porte



QUAIS DE TRANSFERT SAINT-LÉON

### VERRE

215 bornes



Apports volontaires



### OMR



Porte à porte



QUAIS DE TRANSFERT SAINT-LÉON

### OMR



Apports volontaires



### TEXTILES

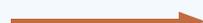
144 bornes



Apports volontaires



### BOIS



Apports en déchèteries



4 conteneurs de réemploi et 2 zones de gratuité journalières = 1,2 tonnes détournée



CENTRE DE SUR-TRI SAINT-LÉON



CENTRE DE SUR-TRI SAINT-LÉON



BRANGEON / RECYCLAGE



VÉOLIA

### ENCOMBRANTS



### DÉCHETS VERTS

Broyage des branchages = 474 tonnes évitées



PLATEFORME DE STOCKAGE DÉCHÈTERIES



Valorisation organique **17%**

Valorisation énergétique **40%**

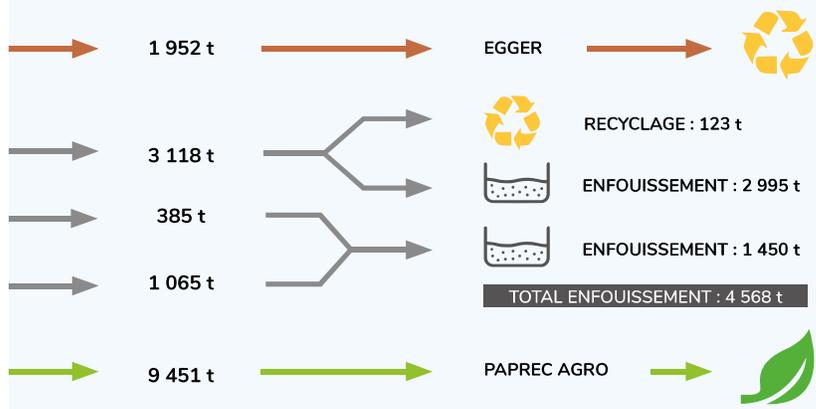
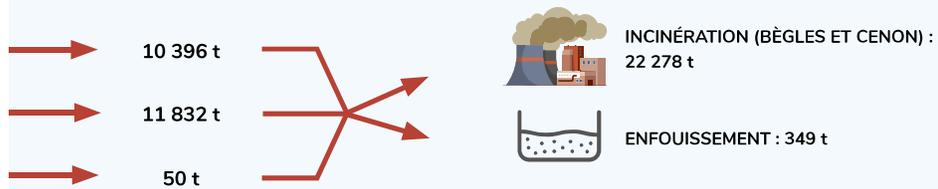
Taux d'enfouissement **8%**

Les indicateurs tech

# Traitement

TOTAL : 59 192 TONNES TRAITÉES

# Valorisation



### APPORTS VOLONTAIRES EN DÉCHÈTERIES

- Ferrailles 928 t
- DEA 2 528 t
- DEEE 827 t
- Cartons 629 t
- Déchets de plâtre 84 t
- Livres 1,8 t
- Capsules Nespresso 8 t
- Plastiques durs 244 t
- Remblai Gravats 3 384 t
- Dépollution / élimination DDS 275 t
- Huiles de vidange 57 t
- Piles accumulateurs 6 t
- Batteries 24 t
- Huiles alimentaires 5 t
- Lampes / néons 3,4 t
- Radiographies 0,5 t
- Pneus 46 t
- Cartouches et toner 1,2 t
- Démantèlement / valorisation Huisseries 20 t

# Les indicateurs financiers

## Données budgétaires de l'année 2022

### Situation financière

La santé financière du SEMOCTOM est saine et très satisfaisante. Les taux de réalisation en termes de fonctionnement et d'investissement sont corrects.

Les ratios de taux d'épargne brute et de capacité de désendettement sont également satisfaisants.

Le taux d'épargne brute est remonté à 13.6%, l'épargne nette (CAF nette) est positive pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. La capacité de désendettement revient à 4.4 ans bien en-dessous des seuils d'alerte avec des emprunts 2022 mobilisés à hauteur de 894 k€.

# 13.6%

Taux d'épargne brut  
(10,9% en 2021)

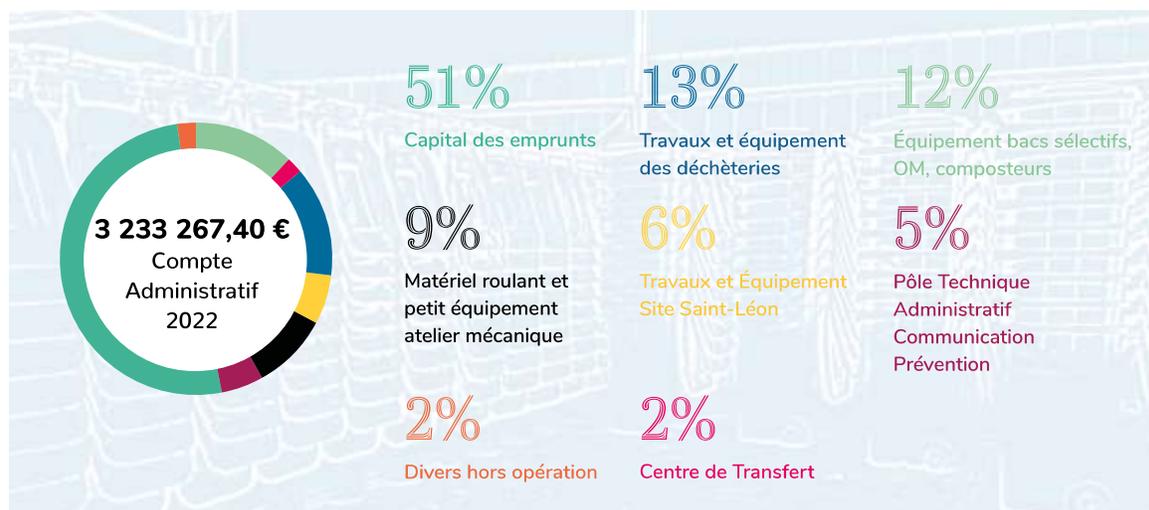
# 4.4 ans

Capacité de désendettement  
(6,5 ans en 2021)



## Investissement

### Dépenses



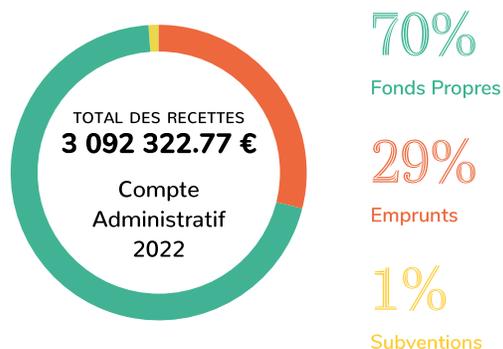
La réalisation des dépenses d'investissement en 2022 est à la hauteur de 84.1%, soit un montant de 3 964 619.68 € (intégrant les restes à réaliser). Les recettes se sont élevées à 3 162 297.77 €, soit un taux de réalisation de 67%. Les investissements ont diminué de -29% par rapport à 2021 (fin des travaux de construction quais gravitaires et bâtiment de sur-tri). Les travaux mobilisent une part très importante des investissements réalisés pour 30% : 461 k€ réalisés

avec la fin des travaux sur Saint-Léon, le démarrage des travaux de Tresses, le 2<sup>e</sup> pont bascule à Saint-Germain-du-Puch. 344k€ ont été dépensés pour les bacs et composteurs dont 107k€ pour les bacs dédiés aux extensions des consignes de tri.

Les matériels roulants ont mobilisé 252 k€ et les études et préparation des nouveaux équipements 87 k€.

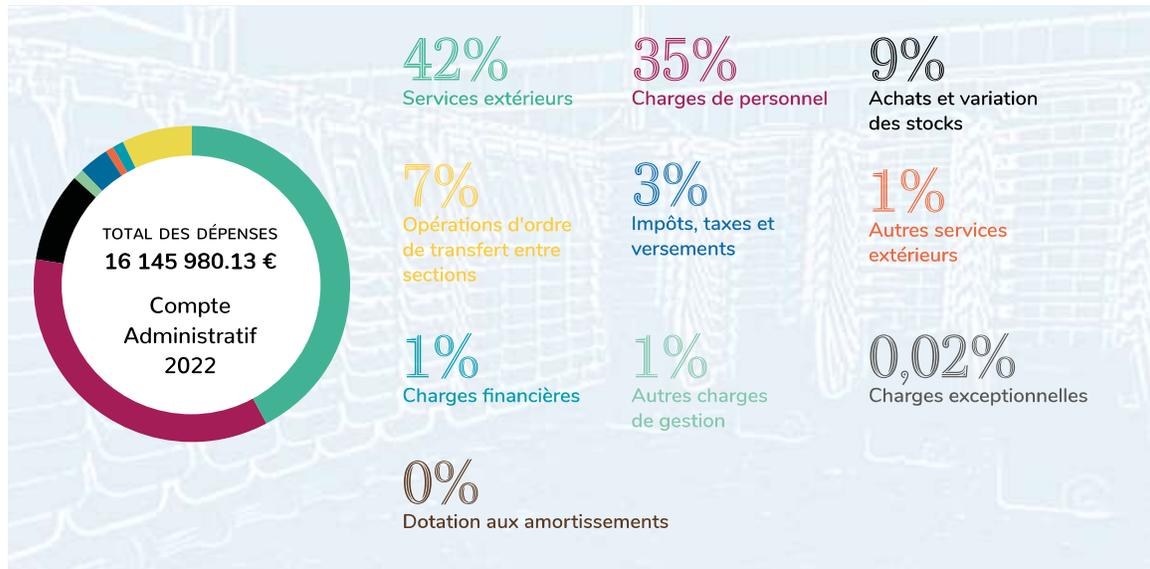
## Investissement

### Recettes



# Fonctionnement

## Dépenses



Les dépenses de fonctionnement augmentent régulièrement chaque année du fait de l'augmentation des coûts et des effets sur les tonnages. Les dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre et charges exceptionnelles) réalisées en 2022 sont en augmentation avec une tendance soutenue : +7.7%.

### Les dépenses supplémentaires

Les augmentations des dépenses de fonctionnement sont dues pour partie :

#### ➤ à l'augmentation des coûts de traitement :

- Augmentation du prix des OMR : 113.90€HT/t en 2022 et 107.64€HT/t en 2021, soit +141 645 €
- Augmentation du prix de l'enfouissement : 86.50€HT/t en 2022 et 63€HT en 2021, soit + 107 348€
- Augmentation du prix du tri : 191.83€HT/t en 2022, et 182€HT/t en 2021, soit + 62 853€
- Augmentation de la TGAP incinération de 11€HT/t en 2022 pour 8€HT/t en 2021, soit +67 881€
- Augmentation de la TGAP enfouissement de 40€HT/t en 2022 pour 30€HT en 2021, soit +45 680€
- Prime d'imprévision demandée par 6 prestataires pour un total de 35.9 k€

#### ➤ à l'augmentation des charges de personnels du fait d'évolutions issues de décisions nationales et des impacts de l'inflation :

- Augmentation du point d'indice +3.5% : soit 80 000€ sur 6 mois de 2022

- Augmentation des indices de rémunération sur les derniers échelons et augmentation du SMIC en janvier et en mai : +42 320 €
- Prime GIPA de maintien du pouvoir d'achat : +22 000€
- Remplacement des absents COVID et maladie (fortes épidémies grippe, gastroentérite en fin d'année) : +21 000€

### ➤ Les dépenses évitées

Une partie de l'augmentation des dépenses de fonctionnement a été compensée par :

- Le plafonnement des prix du carburant avec les aides gouvernementales : moyenne de 1.80€, pour 1.90€ au budget : -63 400€
- La baisse des tonnages OMR, enfouissement et baisse du tri qui ont permis d'éviter -286 115€ de frais de prestations extérieures
- Le non versement de la TGAP du fait de la baisse des tonnages soit -49 756€

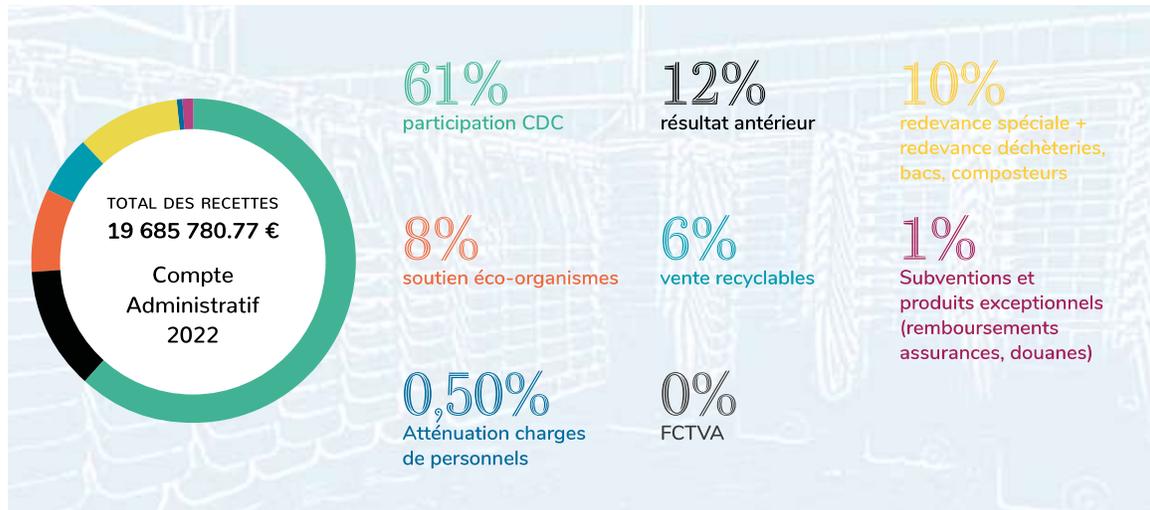
En synthèse, les dépenses réelles de fonctionnement en 2022 ont augmenté mais à une hauteur moindre que celles prévues au budget. Ceci s'explique par la baisse notable des tonnages collectés et traités, le plafonnement des prix des carburants. Toutefois, les augmentations des coûts et de la TGAP pèsent toujours sur les dépenses et en 2022 des dépenses contraintes ont amené une forte augmentation des charges de personnel à la suite des mesures gouvernementales de hausse des rémunérations.

## Tableau des tiers (principaux prestataires)

OBJET DES PRESTATIONS	PRESTATAIRES	MONTANT HT
Élimination des déchets ménagers; Réception Tri conditionnement Stockage matériaux, Élimination DIB	SOVAL	4 989 594,41 €
Fourniture de carburant (gasoil)	PECHAVY	761 776,21 €
Collecte OM	COVED	566 345,17 €
Broyage déchets verts déchèteries	PAPREC AGRO	314 352,03 €
Personnels Intérimaires	RANDSTAD	282 345,84 €
Transport et élimination DDS hors contrat ECODDS	PENA	186 013,89 €
Fourniture de carburant (gasoil et GNR)	DYNEFF SA	145 473,36 €
Fourniture de pièces de rechange, entretien réparation des véhicules, fourniture ADBLUE	CHAUVEAU SAS	138 887,88 €
Assurances flottes, statutaires + autos collaborateurs + responsabilité et risques annexes	SMACL ASSURANCES	120 165,62 €
Fourniture pneumatiques	TAQUIPNEU	92 527,15 €
Traitement des déchets verts	AQUITILIA SARL	90 573,53 €
Entretien des espaces verts et livraison maintenance bacs	ASSOCIATION R.E.V.	71 125,84 €
Transport et recyclage du bois	EGGER PANNEAUX ET DECORS	66 713,13 €
Fourniture de pièces de rechange et réparation des BOM	SEMAT	63 530,61 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des véhicules	TECHNI FREINS	52 844,95 €
Loyer, Maintenance télésurveillance multi sites	MANGOLEASE	46 783,40 €
Élimination DIB	SITA SUEZ RV SUD OUEST	45 701,03 €
Réception et transfert encombrants Saint-Germain - Tresses	VEOLIA PROPRETE AQUITAINE	44 851,99 €
Maintenance, Abonnement intervention télésurveillance	ESPACE SECURITE GDJ	39 880,68 €
Fourniture de pièces de rechange et réparation des BOM	TERBERG MATEC	39 006,18 €
Assurance multirisques industrielle	FILHET-ALLARD & CIE	38 398,62 €
Diverses impressions	IMPRIMERIE LAPLANTE	38 316,03 €
Fourniture de pièces de rechange, entretien réparation des véhicules	AQUITAINE TRUCKS RIVE GAUCHE	37 288,87 €
Frais pour optimisation fiscalité énergie de 2019 à 2021	OFEE GROUPE CTR	37 241,74 €
Maintenance Logiciel finances et ressources humaines, formation agent	CIRIL	35 137,00 €
Electricité multi sites	ENGIE	33 330,70 €
Abonnement géolocalisation, réparations de bennes	SIMPLICITI	32 881,99 €
Recyclage plastique en mélange issus des déchèteries	LE PLASTIQUE FRANCAIS	28 810,36 €
Personnels Intérimaires	DELTA INTERIM LIBOURNE	27 999,72 €
Réception et transfert encombrants St Loubes - St Caprais	BRANGEON RECYCLAGE	27 680,57 €
Location matériels vidéosurveillance multisite	GRENKE LOCATION	26 885,40 €
Comité National d'Actions Sociales	CNAS	24 168,00 €
Fourniture Équipement Protection Individuelle	LIGNE T	23 991,48 €
Transport d'un agent	BIRDY TAXI 2000	23 120,71 €
Traitement des biodéchets	SMICVAL	21 634,92 €
Formations agents (Permis C - FCO - CACES)	POINT AFI TRANSPORT	21 187,00 €
Stockage cartons ondulés	COVED SAS REGION SUD OUEST	20 279,39 €
Fourniture additifs diesel	ECO ET CO	19 353,60 €
Élimination des gravats multisite	GIRONDE TRAVAUX PUBLICS ET PARTI	18 760,04 €
Fournitures EPI, et fournitures diverses	CACC - PROLIANS NOUVELLE AQUITAI	18 019,96 €
Location pré-fabriquée	ALGECO	16 169,21 €
Réparation véhicules	SERVIFLEX SARL	15 362,63 €
Livraison récupération bacs lors des manifestations	VALOPREST	15 123,36 €
Maintenance informatique, abonnement logiciels bureautique	BLSI EURL	15 096,82 €
Fournitures administratives, fournitures produits d'entretien, abonnement téléphonie mobile	MARCHES PUBLICS D AQUITAINE	15 002,06 €
Subvention annuelle	ASSOCIATION RIZIBIZI	15 000,00 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des véhicules	FORCH SNC	14 445,04 €
Maintenance contrôle accès déchèteries	GIDED	14 382,25 €
Fourniture de pièces de rechange, entretien réparation des véhicules	ACI AQUITAINE CARROSSERIE INDUST	14 160,57 €
Hébergement et Maintenance logiciel	STYX	13 528,08 €
Achat unité pour annonces au journal officiel	JOURNAL OFFICIEL	13 283,97 €
Réparation caissons déchèterie, soudure sur véhicule	DUBERNET ET MARTIN	12 684,00 €

# Fonctionnement

## Recettes



Les recettes réelles de fonctionnement (hors résultat antérieur, opérations d'ordre et produits financiers) sont en hausse de +10.74%.

Bien que les tonnages de recyclables aient baissé durant l'année 2022, les recettes de revente de matériaux ont, elles, fortement augmenté. En effet après

une année 2020 catastrophique due à l'épidémie de COVID-19, l'année 2021 a été en augmentation sur les derniers mois, mais l'année 2022 a vu une très forte hausse durant le 1<sup>er</sup> semestre, puis une baisse et un effondrement des cours durant les derniers mois de l'année. Les recettes de revente des matériaux ont atteint un niveau très élevé de 1 235 925.28 €.

### Montant des recettes perçues au titre de la valorisation

MATÉRIAUX	TONNAGES 2022	RECETTES RÉALISÉES 2022
Verre	4 174,27	109 298,77 €
Papier carton (5.02)	1 580,67	205 147,97 €
Cartons déchèteries (1.05)	555,13	76 207,18 €
Plastique - PET FONCÉ	62,66	10 188,18 €
Plastique - PET CLAIR	320,48	222 617,10 €
Plastique - PEHD	144,74	59 889,56 €
Briques alimentaires (5.03)	72,85	728,50 €
Acier	220,16	42 733,88 €
Ferrailles déchèteries	927,60	227 690,52 €
Aluminium	15,10	11 321,07 €
Papier graphique (JMR / 1.11)	448,37	55 037,97 €
Gros de magasin (1.02)	1 550,64	187 881,56 €
Huiles alimentaires	5,42	1 640,00 €
Batteries	23,68	13 076,59 €
Vieux bacs	29,14	10 781,80 €
Cartouches d'imprimantes	2 926	292,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 130,90</b>	<b>1 234 240,62 €</b>

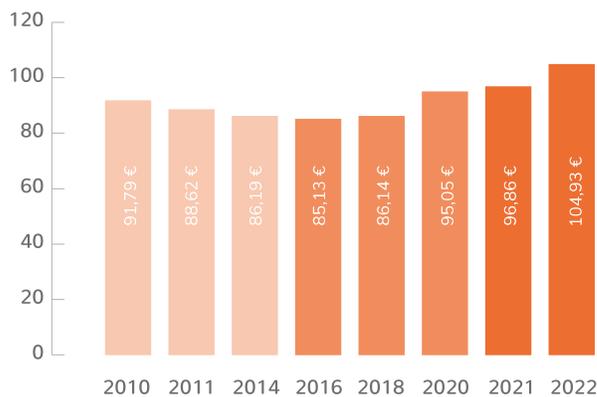
# Les modes de financement du service

## La fiscalité

Il existe trois systèmes de fiscalité au SEMOCTOM. Par régime dérogatoire numéro 1, les CDC décident du mode de financement du service et appellent la fiscalité auprès des habitants selon les appels à participation votés par le SEMOCTOM.



### Évolution de l'appel à participation par habitant



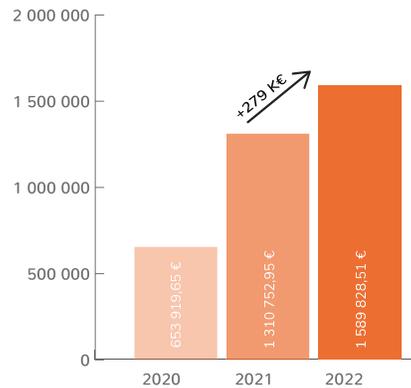
11.978 577.46 € de produit appelé global pour une moyenne de 104.93 €\* de produit appelé par habitant.  
 \*Hors intervention bennette

## La redevance spéciale

Les recettes du budget annexe proviennent de la facturation des professionnels (Redevance spéciale sur la zone TEOM et contribution des entreprises pour la zone REOM et RI) et des facturations pour le service de collecte et traitement auprès des bâtiments communaux.

Les recettes de l'année 2022 sont en hausse de 279 k€ soit +21% en raison, d'une part, de la hausse des tarifs liée aux coûts de traitement à la charge du SEMOCTOM et, d'autre part, de la fin des mesures de soutien et de non facturation de la redevance spéciale pour les entreprises frappées de fermeture administrative à la suite de la pandémie de la covid-19.

### Redevance spéciale Entreprises



Professionnels : 1 589 828.51€ – Bâtiments communaux : 103 029.27 €

## Les déchèteries

Les recettes réalisées en 2022 se montent à 298 157.54 € sur le compte administratif\* soit une hausse de 16.4% par rapport à 2021.

\* compris l'annulation des rattachements prévisionnels 2021 et l'ajout des rattachements prévisionnels 2022.

### Répartition des recettes par déchèteries en 2022

(facturation établie en 2022)



92 443,42 €

Saint-Léon

73 208,29 €

Béguey

52 923,44 €

Saint-Germain-du-Puch

37 659,68 €

Saint-Loubès

26 049,67 €

Saint-Caprais-de-Bordeaux

7 380,7 €

Tresses

# Indicateurs Compta-coûts 2022

Le tableau ci-dessous présente les coûts aidés HT, en € HT par tonne et en € HT par habitant du SEMOCTOM pour l'année 2022. Ratios calculés sur la population ADEME (115 199 habitants) au lieu de la population lissée SEMOCTOM de 114 153 habitants.

	OMR	BIO-DÉCHETS	VERRE	RSOM	DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES	AUTRES Caissons et plateformes DV communes + textiles	DÉCHETS des professionnels DÉCHETS organiques	TOTAL TOUT FLUX
<b>Coûts annuels</b>								
Coût complet	7 106 028 €	337 111 €	453 392 €	3 324 972 €	3 917 717 €	74 270 €	77 210 €	<b>15 290 700 €</b>
Coût aidé HT	7 005 333 €	285 547 €	281 943 €	1 267 853 €	3 301 318 €	63 218 €	52 018 €	<b>12 257 230 €</b>
Coût aidé TTC	7 524 164 €	302 477 €	305 967 €	1 445 590 €	3 565 464 €	66 545 €	54 880 €	<b>13 265 087 €</b>
Contributions	8 292 636 €	279 055 €	275 531 €	1 544 451 €	3 524 333 €	66 607 €	50 836 €	<b>14 033 449 €</b>
<b>Coûts par habitant</b>								
Coût complet	61,68€	18,85€	3,94€	28,86€	34,01€	0,64€	0,26€	<b>132,73€</b>
Coût aidé HT 2022	60,81€	15,97€	2,45€	11,01€	28,66€	0,55€	0,09€	<b>106,40€</b>
Coût aidé HT 2021	60,26€	13,78€	1,32€	11,63€	26,77€	0,60€	0,09€	<b>102,79€</b>
Évolution 2022/2021	3,14 %	10,64 %	80,96 %	-3,94 %	6,70 %	-11,86 %	0,00 %	<b>4,70 %</b>
Contributions	71,99€	15,61€	2,39€	13,41€	30,59€	0,58€		<b>121,82€</b>
<b>Coûts par tonne</b>								
Coût complet	314,05€	1 046,93 €	108,62€	526,94€	180,89€	149,74€	488,67€	<b>274,30€</b>
Coût aidé HT 2022	309,60€	886,79€	67,55€	200,93€	152,43€	127,46€	329,23€	<b>219,88€</b>
Coût aidé HT 2021	284,43€	615,14€	35,20€	202,31€	130,65€	72,48€	182,22€	<b>196,21€</b>
Évolution 2022/2021	11,25 %	37,68 %	86,74 %	0,84 %	16,31 %	68,36 %	58,69 %	<b>13,35 %</b>
Contributions	366,49€	866,63€	66,01€	244,76€	162,73€	134,29€	321,75€	<b>251,74€</b>

## Aides publiques et soutiens

### Sur le Fonctionnement

**1 461 400 €**

CITEO (recyclables et papiers)

**50 790 €**

ÉCOLOGIC (Électroménager)

**99 714 €**

ÉCO MAISON (meubles)

**11 023 €**

RE\_FASHION (vêtements)

**11 853 €**

ÉCO DDS (déchets dangereux)

**85 529 €**

Subvention ADEME  
(opération TRIBIO) + REGION  
NOUVELLE AQUITAINE  
(Accompagnement des territoires  
Prévention et Valorisation)

### Sur l'Investissement

**4 000 €**

Subvention sur bonus écologique  
sur véhicule électrique

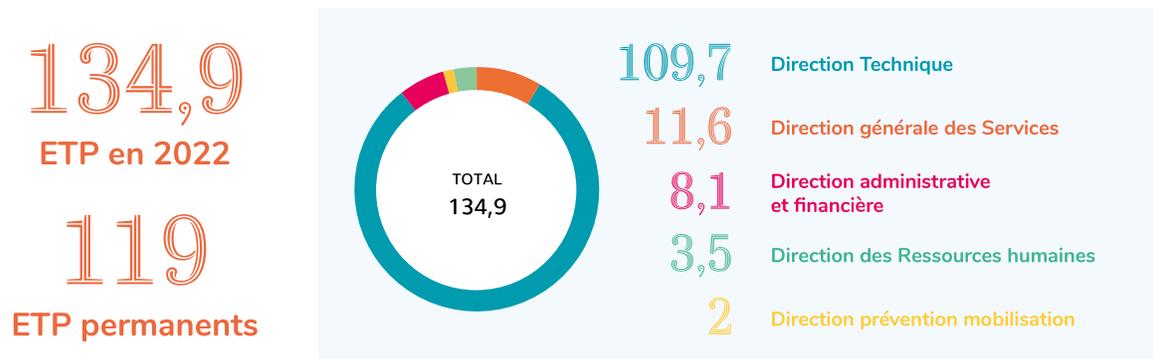
**42 000 €**

Subvention ADEME sur étude  
d'optimisation de la collecte

# Les données sociales

## Emplois et effectifs

### Les emplois au SEMOCTOM



Le SEMOCTOM comptabilise en 2022, 118,6 ETP agents permanents : nous avons intégré dans nos effectifs :

#### À la direction générale des services :

- 2 agents d'accueil au sein du service aux publics en remplacement d'un agent mis à disposition d'une mairie et d'un départ à la retraite ;

#### À la direction technique :

- 2 agents de collecte (ripeurs) en remplacement de postes vacants ;
- 3 agents de déchèterie pour répondre aux objectifs du projet En100ble et en remplacement d'un poste vacant pour remplacement d'un agent qui a bénéficié d'une valorisation de sa carrière en interne (passage agent en charge de la relation aux professionnels).
- 1 agent au centre de sur-tri en remplacement d'un agent qui a bénéficié d'une valorisation de sa carrière (passage chef d'équipe)
- 1 secrétaire d'exploitations en remplacement d'un congé longue maladie
- 1 mécanicien PL en remplacement d'une mutation externe

#### À la direction administrative et financière :

- la création d'un poste de responsable du service comptable et budgétaire
- 1 responsable de la commande publique en remplacement d'une mutation

#### À la direction prévention des déchets et mobilisation des territoires :

- une nouvelle directrice sur création de poste
- une chargée de prévention des déchets en remplacement d'une décharge syndicale d'un de nos agents

#### À la direction des ressources humaines :

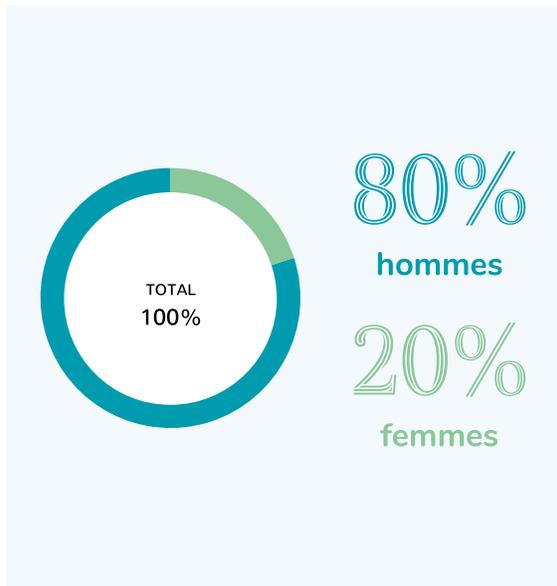
- la création d'un poste de gestionnaire RH en charge de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et du recrutement
- la création d'un poste de chargé de prévention des risques professionnels

#### Les départs 2022 :

- En 2022, le SEMOCTOM a vécu 2 événements particulièrement douloureux avec le décès de 2 agents.
- 3 agents sont partis à la retraite : 1 conducteur CT-Transport, 1 conducteur BOM et un agent d'accueil des publics.
- 3 agents ont quitté le SEMOCTOM, dans le cadre de mutation externe et de détachement dans une autre collectivité suite à une promotion interne.



## La parité au SEMOCTOM



Les femmes représentent **20,5%** des effectifs permanents du SEMOCTOM en 2022. Une augmentation constante depuis quelques années du nombre de femmes dans les métiers techniques.

## Actions de prévention des risques professionnels

### Programmation régulière d'ateliers et de groupes de travail :

- **Priorisation des axes du document unique d'évaluation des risques professionnels** avec les responsables de services et représentants du personnel : février 2022
- **Ateliers pour améliorer les conditions de travail du service CT-Transport** suite à de nombreuses situations de restrictions professionnelles – en lien avec les ergonomes du centre de gestion 33 : 2 ateliers en juillet 2022.
- **Bilan du positionnement du SEMOCTOM sur le PASS-AQUIPREV** en lien avec la CARSAT. L'objectif du PASS est d'orienter les organisations dans un plan de progression et les aider à déployer une démarche pérenne et adaptée en santé et sécurité au travail.
- **Recrutement d'un chargé de prévention** des risques professionnels : pour répondre aux objectifs de prévention de la santé et sécurité de nos agents.

## Projets 2023

### Santé Sécurité

- Structuration de la santé sécurité avec le recrutement en interne de 4 assistants de prévention
- Mise en place de l'application PRORISQ pour une analyse systématique des accidents du travail en vue de la mise en place d'un plan d'action
- Création d'un livret d'accueil des nouveaux arrivants (en collecte dans un premier temps)
- Rédaction du cahier des charges pour adapter la station de lavage.

### Gestion Prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences

- Optimisation des recrutements pour une diminution du recours à l'intérim en collecte (meilleure planification des besoins)
- Création d'un règlement de formation et plan de formation

### Dialogue social

- Maintien d'un dialogue social de qualité, basé sur la confiance
- Développement d'un travail concerté pour l'amélioration de la négociation sociale

### Action sociale

- Développement des actions d'information sur le CNAS
- Accompagnement individuel des agents
- Suivi des indicateurs RH et de la Masse Salariale pour une diffusion régulière de tableaux de bord

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_266-DE

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_266-DE

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_266-DE



**Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte  
et le Traitement des Ordures Ménagères**  
9 route d'Allegret 33670 Saint-Léon

Rapport présenté par Monsieur Jean-François AUBY,  
Président du SEMOCTOM en Comité Syndical le 29 juin 2023.  
Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 02 février 1995, et au  
décret d'application n°2015 -1827 du 30 décembre 2015

[www.semocotm.com](http://www.semocotm.com)



## SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION n° 2023-11-267 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 09/11/2023**

L'an deux mille vingt trois, le quinze novembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

### **Présents : 50**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT (suppléant de Sophie Blancheton),, Joachim BOISARD, Pascal LELEU (suppléant d'Emeline Brisseau),, Renaud CHALLENGEAS, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Philippe GIRARD, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Thierry LAFAYE, Bruno LAVIDALIE, David MESNIER (suppléant de Martine Lecouleux),, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI

### **Absents : 17**

Jean Claude ABANADES, Bernard BACCI, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Sandy CHAUVEAU, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Patrick JARJANETTE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Jean-Philippe VIRONNEAU

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 11**

Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Laurent KERMABON pouvoir à Agnès SEJOURNET, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Patrick HUCHET pouvoir à Armand BATTISTON, Philippe MARIGOT pouvoir à Jérôme COSNARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Fabienne KRIER, David RESENDÉ pouvoir à David REDON, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, Josette TRAVAILLOT pouvoir à Michel MASSIAS, Michel VACHER pouvoir à Chantal GANTCH

-----  
Monsieur Jacques LEGRAND a été nommé secrétaire de séance  
-----

# ADMINISTRATION GENERALE

## DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE POUR L

Sur proposition de Philippe BUISSON, Président de La Cali,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1111-1-1 et R. 1111-1-A et suivants,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat,

Vu la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale,

Vu le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local,

Vu l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local,

Vu l'accord de Monsieur Jean-Guy DINET en date du 4 octobre 2023,

Considérant que la loi 3DS du 21 février 2022 a complété l'article L. 1111-1-1 du CGCT qui consacre les principes déontologiques applicables aux élus au sein d'une charte de l'élu local, afin de prévoir que « tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect » de ces principes,

Considérant que ce référent doit être désigné par l'organe délibérant de chaque collective et établissement public local,

Considérant que plusieurs collectivités territoriales, groupements de collectivités territoriales ou syndicats mixtes visés à l'article L 5721-2 peuvent désigner un même référent déontologue pour leurs élus par délibérations concordante,

Considérant l'accord de la personne désignée,

### 1. Désignation du référent déontologue

Il est mis en place un référent déontologue élus locaux dans les conditions prévues par le décret du 6 décembre 2022 pour les élus locaux de la communauté d'agglomération du Libournais.

Cette fonction de référent déontologue est confiée à Monsieur Jean-Guy DINET.

Le référent déontologue sélectionné est issu de la liste des référents proposée par l'Association des Maires de France (AMF).

### 2. Missions du référent déontologue

Le référent élu local assure les missions suivantes :

- Il apporte tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local,
- Il est, à la demande de l'élu qui le saisit, l'interlocuteur de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique concernant les déclarations d'intérêts et de situation patrimoniale des élus locaux de la collectivité concernée.

Le référent déontologue n'a qu'un rôle de conseil en matière de déontologie. Il aura pour mission d'émettre des avis simples aux questions posées, donc non obligatoires, dans le respect de la réglementation, notamment celle relative à la charte des élus locaux.

Le référent déontologue sera indemnisé par La Cali dans les conditions de l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local :

- 80 euros par dossier sur présentation d'un justificatif mentionnant uniquement le nom de la collectivité ou de l'établissement public dont relève l'élu ainsi que la date de la saisine.
- 160 euros par dossier si l'élu a sollicité l'avis du référent pour une demande complexe.

### 3. Obligations du référent déontologue

Le référent déontologue élu local est tenu au secret professionnel et à la discrétion professionnelle dans les conditions définies par le décret du 6 décembre 2022 ainsi que par les articles 226-13 et 14 du Code Pénal.

Lorsque le référent déontologue constatera un manquement aux obligations, il en informera l'élu local concerné en faisant toutes les préconisations nécessaires pour lui permettre de se conformer à ses obligations. Pour cela, le référent déontologue pourra être amené à communiquer des textes et à fournir des analyses écrites avec mention des risques encourus, et ce à la seule attention de l'élu local auteur de la saisine.

#### 4. Indépendance et impartialité du référent déontologue

La fonction de référent déontologue des élus locaux est assurée de manière indépendante. Dans l'exercice de ses fonctions, le référent déontologue des élus locaux ne peut solliciter ni recevoir d'injonctions de l'autorité investie du pouvoir de nomination ou de son représentant. Il est par ailleurs précisé que cette fonction s'exercera sans préjudice de la responsabilité de l'élu qui demeure seul responsable de ses obligations déontologiques.

#### 5. Modalités d'exercice

La saisine du référent déontologue s'effectue par courrier recommandé avec accusé de réception ou par mail.

Par voie postale à l'adresse suivante :  
Association des Maires de Gironde  
à l'attention de Jean-Guy DINET Référent déontologue  
25, rue du Cardinal RICHAUD  
33300 BORDEAUX

Par courriel, à l'adresse suivante :  
Courriel : [referent.deontologue@amg33.fr](mailto:referent.deontologue@amg33.fr)

La mention « confidentiel » devra figurer sur l'enveloppe ou dans l'objet du mail.

Les réponses devront être traitées dans des délais raisonnables et prendront la forme d'un avis détaillé remis au seul intéressé auteur de la saisine.

#### 6. Durée de la désignation

Monsieur Jean-Guy DINET est désigné pour la durée du mandat des élus communautaires.

#### 7. Rapport annuel du référent déontologue

A des fins pédagogiques, le référent déontologue des élus locaux transmet à chaque collectivité ou EPCI lui ayant confié cette fonction un rapport annuel anonymisé de l'ensemble des saisines et des réponses apportées. Ce rapport annuel est également transmis à l'Association des Maires de France.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 6 novembre 2023,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner Monsieur Jean-Guy DINET en qualité de référent déontologue des élus de la communauté d'agglomération du Libournais,
- d'autoriser le paiement par La Cali des vacations effectuées par le référent déontologue à hauteur de 80 euros par dossier, et 160 euros pour une demande complexe,

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne le **22 novembre 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Jacques LEGRAND,  
1<sup>er</sup> Vice-président,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20231115-2023\_11\_267-DE